

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur  |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées  |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence  |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure   | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible  |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/<br>Commentaires supplémentaires: Le titre de l'en-tête provient du : titre de départ de la livr.  |   |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

**LE**

# FOYER DOMESTIQUE,

**Journal Mensuel,**

**Littérature, Histoire, Voyages et Beaux-Arts.**

*RÉDIGÉ PAR UN COMITÉ D'ECRIVAINS CATHOLIQUES.*

*Comme les beaux anges de Milton, qui puisent la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Journal puiser ces enseignements et cette éducation sérieuse qui font l'orgueil des mères et l'honneur des familles.*

~~~~~  
**Quatrième Année.**  
~~~~~



**OTTAWA**

**BUREAUX DU FOYER DOMESTIQUE, RUE SUSSEX**

**1879.**

2/706

## ABONNEMENTS.

Cette REVUE paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne, composé de matières variées et intéressantes, formant à la fin de l'année un superbe volume de 576 pages.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois, mais l'on peut faire remonter l'abonnement au 1er Janvier, et le prix est comme suit :

Pour le Canada, (frais de poste compris)	\$2.00
Pour les Etats-Unis, " "	2.20
Pour l'Europe, " "	4.00 (24 frs.)

(P) PAYABLE D'AVANCE. (P)

On s'abonne directement au bureau de l'Administration, à Ottawa, par lettres, ou chez les Agent ci-dessous mentionnés.

Les lettres renfermant de l'argent doivent être enregistrées et adressées à Mr. F. A. CHABOT, gérant du FOYER DOMESTIQUE, à Ottawa.

### Un Morceau de Musique parait chaque Mois.

On peut se procurer tous les Numéros parus durant les années 1876, 1877, 1878 et 1879, à raison de \$2 par année.

## Liste des Agents.

Les personnes dont les noms suivent sont autorisées à recevoir le prix de l'abonnement au *Foyer Domestique*.

### PROVINCE DE QUÉBEC.

Montréal.....	Ignace St. Amour.	Arthabaskaville.....	Aimé Dion.
Québec.....	Etienné Légaré.	Compton.....	L. N. Chartier.
Trois-Rivières.....	P. L. Hubert, N. P.	Rivière du Loup (En Haut).....	T. T. Rivard.
Lévis.....	Elzéar Bédard.	Longueuil.....	F. X. Valade.
St. Charles.....	P. P. Dalalre.	Sault-au-Récollet.....	J. B. Beauchamp.
Ste. Anne Lapocatière.....	Geo. L'Evêque.	St. Eustache.....	Daniel Ethier.
Kamouraska.....	P. C. Dupuy.	Ste. Foye.....	Félix Belleau.
Rimouski.....	Alph. Couillard.	St. Henri de Lauzon.....	G. Roy.
Sherbrooke.....	F. X. Désève.	St. Hugues.....	E. Lafontaine.
St. Hyacinthe.....	Louis H. Taché.	St. Romuald, (Lévis).....	Joseph Fortin.
Sorel.....	J. O. Weillbrenner.	Ste. Rose.....	A. E. Léonard.
St. Jean.....	Jean Bourguignon.	St. Tite.....	J. N. Buist.

### MANITOBA.

St. Boniface..... A. A. Larivière. | Winnipeg..... Noé Chevrier.

### ETATS-UNIS.

Détroit, (Michigan)..... Ed. Racicot. | Putnam, (Connecticut)..... E. Vinet.  
 Northampton, (Mass.)..... A. Ménard. | St. Albans, (Vermont)..... Dr. G. Thibault.

## Table des Matières de ce Volume.

<b>Religion.</b>	PAGES.	<b>Histoire.</b>	PAGES.
Vitalité de l'Eglise Catholique.....	33	Notice Historique sur la Compagnie de Jésus en Canada et ses principales Fondations :	
Le Nom de Jésus, par M**.....	34	I.—Collège de Québec.....	69
A ceux qui souffrent, par M**.....	34	II.—Collège Ste. Marie.....	123
Notre-Dame de Lourdes ou le <i>Livre d'Or</i> de Mr. Henri LASERRE, par J. B. BÉRARD.....	35	III.—Eglise du Gesù.....	124
Lettre Encyclique de N. S. P., le Pape LÉON XIII.....	101	Eloge Historique de la Sœur Margr. Boergeois, par l'abbé SAUSSERET.....	167
Lettres Apostoliques du S. P., LÉON XIII.....	149	Esquisse Historique sur les Corporations Religieuses.—Biens des Jésuites, par l'abbé F. BONIN :	
<b>Morale et Philosophie.</b>		I.—Introduction (Avec Lettre du Dr. L. A. FORTIER)..	170
Avis et Conseils de Mgr. de Ségur sur les Dangers du monde :		II.—Principe fondamental de la Question.....	171
I.—Veillées et Bals.....	78	III.—Origine des Communautés : deux espèces différentes.....	171
II.—Le Cabaret.....	126	IV.—Comment se forment les Communautés.....	172
III.—Mauvais placement de ses économies.....	128	V.—Le Droit des Corporations	221
Riches et Pauvres, par l'abbé MULLOIS.....	80	VI.—L'Eglise est seule juge de l'emploi de ses Biens.	222
<b>Littérature.</b>		VII.—Nouvelles preuves à l'appui du ch. précédent..	265
L'Enfant Maudit, par Raoul de NAVARRY.....	1—49—106—153—197—245—293—341—389—444—491	VIII.—Il y a deux sortes de pouvoirs qu'il ne faut pas confondre.....	267
Le Loup Blanc, par Paul FÉVAL.....	11—56—112—159—203—252—300—347—396—450—498 et 545	XI.—Effet civil des Lettres Patentées .....	268
Forestiers et Voyageurs (Etudes de Mœurs), par J. C. TACHÉ.....	18—62—118—164—212—260—308—355 et 403	X.—Pourquoi et jusqu'à quel point les biens consacrés à Dieu sont soumis à la juridiction temporelle.....	314
Lucy ou la Perle Précieuse, par Madame BOURDON.....	437—485—533	XI.—L'Etat doit accorder des immunités aux Corporations.....	314
<b>Poésies.</b>		XII.—En quel sens peut-on dire que les Biens des Communautés sont des Biens nationaux..	362
L'existence de Dieu, par RACINE, fils..	56	XIII.—Avenant la dissolution des Communautés, à qui leurs Biens doivent-ils retourner ?	409
Pourquoi tu es aimée, par J. A. BÉLANGER.....	61	XIV.—Le Prince en donnant des Patentes ne donne pas les Biens qui dotent une Communauté, mais seulement les droits de citoyens.....	457
La Vision de Balthasar, par M**.....	65	XV.—Une Corporation religieuse légalement établie a deux Protecteurs, l'Eglise et l'Etat, et la Corporation laïque l'Etat seul pour Protecteur.....	458—511 et 554
L'Ange et l'Enfant, par Jean REBOUL.....	133		
La plus belle des Fleurs de la Solitude .....	180		
<i>Jesus Dulcis Memoria</i> , par X**.....	217		
Sur la Terre, par Henri CANTEL.....	243		
<i>In Excelsis</i> , par Henri CANTEL.....	244		
Violettes.....	280		
Invocation à St. Joseph, par F. M. DEROME.....	290		
Le Chant du Typographe, par J. N. DUQUET .....	330		
<i>In Memoriam !</i> par M. J. A. POISSON...	336		
Les Vingt Sous du Bon Dieu.....	408		
La Nonne et la Fleur, par Prosper BLANCHEMAIN.....	450		
Les Cloches du Soir, par Prosper BLANCHEMAIN.....	457		
Dates Historiques. (1760—1867) par A. B. ROUTHIER.....	474		
Larme et Perle, par Prosper BLANCHEMAIN.....	516		
L'Espérance, par A. DAUFRESNE.....	565		

TABLE DES MATIÈRES (Suite).

	PAGES.
<b>Histoire (Suite).</b>	
Esquisse Historique sur Victoria (Australie).....	269—320 et 364
Esquisse Historique et Statistique sur les Acadiens.....	464
Questions Historiques (Concours).....	470
Dates Historiques (1760-1867), par A. B. ROUTHIER.....	474
<b>Critique.</b>	
Prononciation continentale du Grec, par T. PLAMONDON.....	332
La Mode.—Physiologie du costume, par le Dr. L. NOÏROT.....	333
Conseils aux Jeunes Filles.....	334
L'Homme d'Intérieur, par Octave FEUILLET.....	334
<b>Sciences.</b>	
L'Inventeur du Phonographe.....	40
Beautés Pittoresques de la Nature, par M**.....	41
Les Paratonnères, par Henri de PARVILLE.....	383
<b>Beaux-Arts.</b>	
Chronique Musicale, par G. SMITH....	137
Les Artistes Chrétiens, par le Vicomte ALBAN de VILLENEUVE..	138
Ecole des Arts et Métiers de Québec..	274
<b>Musique.</b>	
Les Baisers de ma Mère.....	24
Restez aux Champs (Pastorale).....	66
<i>Tantum Ergo</i> , par Ernest GAGNON.....	134
Colinette.....	173
Le Pain Quotidien.....	218
Air pour l'Élévation.....	272
L'Orpheline d'Avenel (Romance).....	316
Ma Femme n'est pas là! (Chansonnette).....	368
La Pluie.....	412
Ça fait peur aux Oiseaux!.....	460
Violettes et Lilas.....	508
La Petite Tricotieuse.....	556
<b>Archeologie.</b>	
La sainte Grotte de la Nativité, à Bethléem.....	21
Terre Sainte.—Moyen-Age et Temps modernes.....	22
Peintures Murales de la Basilique de Ste. Marie, à Bethléem.....	23
Le Tombeau de la Ste. Vierge.....	84
Où est née la Ste. Vierge?.....	85
Sanctuaire de l' <i>Arca Cali</i> , par M. KÉHOE.....	85
Statue du P. de SMET.....	87
Le Panthéon.—Eglise Ste. Geneviève, par B. JOUVIN.....	130
Glorieux Souvenirs :	
I.—Mgr. Charles - Auguste-Marie-Joseph, comte de Forbin - Janson, Evêque de Nancy.....	190
II. — Rev. Annel Lafond, S. P. M.....	190
Monument de M. de Maisonneuve.....	191 et 226

	PAGES.
<b>Archeologie. (Suite).</b>	
Monument de Mr. de Sallabery...191 et	339
Jérusalem !.....	223
Champlain et Frontenac, par X**.....	225
La Grotte de Lait, à Bethléem.....	275
Couteaux de silex de 3,300 ans.....	275
Monument à la Mémoire de M. l'abbé Chas. Frs. PAÏNCHAUD, fondateur du Collège de Ste. Anne.....	284
La Porte Kent, à Québec.....	331
Tombeau de Pie IX, à Rome.....	331
Notre Dame de Chartres.....	367
Tombeau de Ste. Madeleine, par l'abbé FAILLON.....	414
Les Cèdres du Liban.....	414
Naples et ses Monuments.....	415
Godefroid de Bouillon.....	471
Le Crâne du P de Brebeuf, martyr de la Foi.....	517
Buste de Louis XIV.....	517
Pierre tumulaire de Mr. Thos. Jos. Barry, élève du Séminaire de Québec.....	518
<b>Biographies.</b>	
<i>Galerie des Hommes Illustres :</i>	
Le marquis de Lorne, gouverneur-général du Canada, par Stanislas DRAPEAU.....	43
Geo. Ed. Clark, éditeur-fondateur du <i>True Witness</i> de Montréal.....	89
Léon XIII, Pape.....	184
Saint Thomas d'Aquin.....	227
M. de Monthyon.....	276
Ludger Duvernay, fondateur de la Société St Jean-Baptiste.....	324
Octave Crémazie, par M. E. D**.....	325
M. D'Israeli, comte de Beaconsfield... ..	370
M. Gladstone.....	371
Mgr. Plessis, Evêque de Québec, par L. O. DAVID.....	415
Dr. A. E. Delisle, M. D.....	471
Fulton.....	472
Alfred Desève, violoniste canadien... ..	520
<i>Galerie des Femmes Célèbres :</i>	
La Princesse Louise, par Stanislas DRAPEAU.....	45
Madame Elizabeth Patterson-Bonaparte.....	228
Blanche de Castille.....	230
Madame Isabelle de Mun, de St. Louis du Missouri.....	272
Madame A. Craven.....	278
Sainte Angèle, Fondatrice de l'Ordre des Ursulines.....	423
Bernadette Soubirous, de Lourdes....	521
<b>Bibliographie.</b>	
Pieux Souvenirs du Foyer Chrétien, par l'auteur des <i>Paillettes d'Or</i> ....	23
Au pied de l'Autel, par le même Auteur.....	23
Catalogue de Livres Canadiens.....	87
Les OEuvres de l'abbé Martinet.....	138
Annuaire de Ville-Marie.....	142

TABLE DES MATIÈRES. (Suite).

PAGES.		PAGES.
	<b>Bibliographie. (Suite).</b>	
	Annuaire de l'Institut-Canadien de Québec.....	142
	Composition Musicale.....	142
	L'Abeille Médicale.....	142
	L'Astrolabe de Champlain, 1er gouverneur de Québec.....	189
	L'Eglise et l'Etat dans leurs rapports mutuels, par le R. P. Liberatore.....	190
	Almanach des Familles.....	190
	Nouveau mois de Marie, par l'abbé Beaudry.....	230
	Le Répertoire de l'Organiste, par J. B. Labelle.....	230
	Le Cloître Rouge, par Raoul de Navary.....	231
	La Maison du Sabbat, par de Navary.....	231
	Les Ursulines de Québec, par Ernest Gagnon.....	279
	Le Code Municipal de la Province de Québec, par Lef. de Bellefeuille.....	279
	Récit Historique de la Caisse d'Economie N. D. de Québec.....	279
	Manuel pour le Jubilé.....	280
	Mois du Sacré-Cœur de Jésus.....	280
	Petit Mois du Sacré-Cœur.....	280
	Rapport Annuel des Sourds-Muets de Mile-End (Montréal).....	280
	Composition Musicale.....	280
	Les Deux Fiancées, par l'abbé Bernard O'Reilly.....	328
	Manuel du Pèlerin de Ste. Anne de Beaupré, par l'abbé D. Gosselin.....	328
	Le Mois de Juillet consacré à Ste. Anne, par M. le Chanoine H**.....	329
	Une Gerbe, poésies de P. LeMay, par X**.....	329
	N. D. des Laurentides, Cantique.....	330
	Le Chant du Typographe (Musique).....	330
	Le Paradis Catholique, par l'abbé Lohon.....	374
	Le Code Catholique, par l'abbé Vétu.....	374
	Manuel de Dévotion à Ste. Anne, par l'abbé A. L. Bouland.....	374
	Débats de la Législature de Québec, par Alphonse Desjardins.....	424
	Le Chevalier Ténébres, par Paul Féval.....	424
	La Fin d'un Roman, par Mlle. Marie Maréchal.....	424
	Le Roman d'un Vieux Garçon, par Alfred des Essarts.....	473
	L'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal.....	473
	Chromos.....	478
	Education de la Femme.....	518
	Le Loup Blanc, par Paul Féval.....	519
	Traité Pratique de l'élevage des Moutons, par Eugène Casgrain.....	519
	Petit Mois des Ames (Mois de Novembre).....	519
	<b>Maximes et Pensées.</b>	
	Diverses Pensées.....	10—21—41—65—84
	—91—96—105—111—148—189—226	
	—251—274—307—313—327—334—340	
	—355—366—411—423—464—487—507	
	—520 et 545	
	<b>Collaboration.</b>	
	L'Angleterre.—Peut-elle faire la Guerre ? par Alphonse Desjardins.....	27
	Célébration du 25e Anniversaire de la Fondation de l'Institut-Canadien-Français d'Ottawa (Suite).....	31 93 et 143
	J. B. St. Pierre, de Rimouski, par F.M. Derome.....	36
	Les Plaisirs de l'Hiver, par F. L.**.....	39
	Mr. Lafrance, relieur, de Québec.....	48
	<b>Variétés.</b>	
	Gauloiserie honnête, par Jean GRANGE.....	40
	Napoléon Ier et le Bourgmestre.....	43
	Déclaration de Mr. P. A. Tremblay, rédacteur de l'Eclairer de Québec.....	47
	Un Trappiste, par X**.....	77
	La Femme.....	88
	Visite de LL. EE. au Couvent de la Congrégation Notre-Dame d'Ottawa.....	97
	Notre-Dame de Lourdes, par M**.....	98
	Lettre singulière.....	99
	Lecture des Romans, par M**.....	100
	Société de St. Vincent de Paul.....	147
	L'Œuvre du Séminaire de Rimouski.....	147
	La Ven. Marguerite Bourgeois.....	148
	Les Fleurs à Marie.....	152
	Cortège d'un Libre-Penseur.....	163
	Le Denier de St. Pierre, par Mgr. de Ségur.....	176
	Réception de Mgr. Duhamel, évêque d'Ottawa, à son retour de Rome.....	181
	Réception de Mgr. Moreau, évêque de St. Hyacinthe, à son retour de Rome.....	183
	Notre Dame d'Espérance.....	184
	Réception de Mgr. Duhamel au Couvent de la Congrégation N. D. d'Ottawa.....	191
	Statistiques du Canada.....	193
	César et Phamam.....	223
	Le Royal Etendard.—Poème de Pâques, par Edmond d'ALBIGNY.....	235
	Les Oiseaux du Bon Dieu, par Fulbert DUMONTEUIL.....	237
	Pétition contre le projet d'éducation Ferry, en France.....	238
	La France et l'Angleterre.....	240
	Le Clergé de France.....	240
	Le Catholicisme en Angleterre.....	241
	New York.....	241
	Le Mois de Mai ou mois de Marie.....	243
	Convent des Carmélites, à Hochelaga.....	244
	L'Australie.....	244
	La dernière maladie, la mort et les funérailles de Bernadette Soubirous, de Lourdes.....	285
	Pétition des Evêques Canadiens à Sa Majesté Victoria, Reine d'Angleterre, au sujet de l'Université d'Irlande.....	290
	Une Fête de Famille.....	291
	Avis aux Cultivateurs.....	291

TABLE DES MATIÈRES (Suite).

Varietes (Suite)	PAGES.	Memorial Necrologique.	PAGES.
Lecture des mauvais Livres.....	338	Madame Chas. Letellier, de la Rivière-Ouelle.....	48
Dialogue entre Bismark et le Diable.....	339	L'hon. M. Lacoste, Sénateur, de Boucherville.....	48
Dernier Vœu d'un Horloger.....	340	Michel Cayley, M. P., de Beauharnois.....	48
Le Signe de Croix du Père Michel....	361	Dr. J. B. Meilleur, M. D., de Québec..	48
Acrostiches.....	384	R. P. Huygens, de Québec.....	91
Les Déclassés, par Maurice MALÉ.....	384	Mr. Martial Vallée, de Québec.....	92
L'hon. M. Robitaille, lieutenant-gouverneur de Québec.....	385	Rév. Mère du Sacré Cœur, d'Ottawa..	92
Testament du Prince Impérial de France.....	385	Mr. J. L. Héroux, de Ste. Victoire.....	93
Asile des Sourds-Muets de Mile-End (Montréal).....	386	Mr Syfroid Lafontaine, de St. Stanislas.....	93
Les Sauvages du Canada.....	386	Madame A. Desjardins, de Montréal..	145
Un Dîner maigre.....	395	Dlle. L. Beaulieu, de Fraserville.....	145
L'Œuvre de la Tempérance à l'Isle du Prince-Edouard.....	428	Madame J. E. Lemieux, d'Ottawa.....	145
Condoléances de la Jeunesse Canadienne à l'ex-Impératrice Eugénie, sur la mort du Prince Impérial.....	432	Mr. Octave Crémazie, ci-devant de Québec.....	146
Les Tombeaux des Bonapartes.....	433	Madame Veuve J. Thomson, d'Ottawa	146
Le Cimetière (Ballade).....	434	Mr. Geo. Buist, de St. Tite.....	146
STATISTIQUES. — Ce que coûtent les Guerres.....	434	Dlle. Léa Langevin, de Québec.....	194
Quest-ce que c'est que		Madame Pierre Chapleau, de Montréal	195
5 millions de francs.....	435	R. P. Edm. Hudon, de Montréal.....	196
L'Encyclique de Léon XIII.....	473	Mr. Uldéric Beauregard, de Montréal	196
Société St Jean-Baptiste de Québec et la Célébration de 1880.....	475 et 569	R. P. Cornilhan, Jésuite.....	232
La Colonisation.....	476	Rév. Sœur Angèle Roy, de Québec...:	232
Lois amendant le Code Civil du Bas-Canada, par Ed. PHILBERT.....	477	M. l'abbé Chas. Lenoir, St. Sulpice....	232
Tribulation d'un Journaliste.....	478	M. l'abbé J. B. Thibault, de Manitoba	232
Opinions Extrêmes.—Veufs et Veuves.	479	Madame Jean Sirois, de St. George...	234
En temps d'Exposition.....	479	M. Louis Rousseau, de St. Romuald..	234
Anniversaires.....	518	Madame O. J. LeBlanc, de N. D. du Mont Carmel.....	235
Reliques de Saint-Emile, dans la Basilique d'Ottawa.....	531	Madame Arthur Gagnon, de Montréal	235
Méchant Temps.....	554	Rév Sœur Bernadette, de Lourdes,...	281
Les danses défendues.....	566	Rév. Sœur Isabelle, de Québec.....	281
Le Cercle Catholique de Québec.....	567	Dlle. Henriette Létourneau, de St. Pierre, Riv. du Sud.....	282
Décret.....	567	Mr. Hercule Rousseau, des Trois-Rivières.....	282
Un héros chrétien, par Ls. VEUILLOT..	568	Madame Veuve Pierre Saucier, de Grande Rivière.....	282
Orgues et Pianos.....	569	Mr. Honoré Plamondon, de Québec..	283
La Femme chrétienne, par GAUTHIER	569	D. L. Têtu, M. D., de la Rivière-Ouelle.....	283
La Charité.....	570	L'hon. L. S. Morin, de Lavaltrie.....	283
Marie, notre secours dans les dangers de la vie.....	570	Dlle. Marie W. Livernois, de Québec.	284
Au Monastère.....	571	Madame Eugène Laroche, de la Rivière du Loup.....	335
<b>Recreations.</b>		Mr. Amédée Turpin, de Montréal....	336
Jeux d'Esprit....340—388—436—484 et 532		Dlle. Esther Turpin, de Montréal.....	336
<b>Informations Spéciales.</b>		Madame Auguste Quesnel, d'Arthabaskaville.....	336
Aux Abonnés.....46—99—242—481 et 572		Mr. R. S. M. Bouchette, de Québec....	337
Prime de 1879.....47—99—147 et 194		Madame Louis Létourneau, de Sormerset.....	337
Notre Circulation.....	194	Madame Em. Huot, de N. D. de Lévis.	337
Notre Musique.....	292	Catastrophe de la Pointe-aux-Trembles de Québec :	
Problèmes et Jeux d'Esprit.....	292	Dr. Ernest Delisle, M. D.	
Aux Lecteurs....387—436—484—531 et 532		Dlle. Emélie Larue,	
Prime de 1880.....482—530 et 572		Madame Oct. Delisle,	
Grand Concours ouvert au Public.482 et 530		Mr. Louis Lefebvre, père,	
Dernier Avis.....	572	Mr. Tancrede Lefebvre, fils. }.....	378
		Mr. Louis Gauvin,	
		Mr. Fortunat Blais,	
		Mr. Xavier Garneau,	

TABLE DES MATIÈRES (Suite).

	PAGES.
<b>Memorial Necrologique (Suite).</b>	
Le Prince Impérial de France, par FAUCHER DE SAINT-MAURICE.....	379
Mr L. N. Duvernay, de Montréal.....	381
Madame Chas-Carières, de St. Jean Port-Joly.....	381
Mr. Joseph Larose, d'Ottawa.....	382
Mr. l'abbé Michel Morin, de Lache- naye.....	382
Mr. François Dumas, de Québec.....	382
Mr. J. B. Dubrul, de Ste. Anne du Bout de l'Île.....	383
Mgr. O'Brien, Evêque de Kingston...	425
Madame C. A. Dansereau, de Mon- tréal .....	425
Mr. l'abbé S. C. Hotte, de N. D. de Richelieu.....	426
Madame Pierre Thérien, de St. Hen- ri de Mascouche.....	426

	PAGES.
<b>Memorial Necrologique (Suite).</b>	
Mr. Toussaint Hubert Goddu, de Mon- tréal.....	426
Madame Horace Phaneuf, de Nashua.	427
Madame P. C. Loedel, de Joliette.....	427
Mr. F. Pantaléon Hudon, de St. Jean..	427
Dlle. Emélie Larue, de la Pointe-aux- Trembles.....	427
Dlle. A. Delisle, de Warwick.....	428
M. l'abbé J. N. Bouillanne, de l'Anse St. Jean.....	479
Mr. Louis G. Martin, de Montréal.....	480
Mr. Ed. Normand, des Trois-Rivières	481
Mr. Louis Bélanger, d'Ottawa.....	528
Mr. l'abbé P. Beaumont, des Ecu- reuil,.....	529
Madame Pierre Campeau, de Québec	529
R. P. Camille Paré, de Québec.....	529

## Table alphabétique des Auteurs.

	PAGES.		PAGES.
ALBIGNY (Edm. d')—Le Royal Etendard.....	235	JOUVIN (B)—Le Panthéon.—Eglise Sainte-Genoëve.....	130
BEAUDRY (Abbé)—Pieux Souvenirs du Foy. Chrétien.....	23	KEHOE (M.)—Sanctuaire de l'Arca Cali.....	85
— Au Pied de l'Autel.....	23	L' (F.)—Les Plaisirs de l'Hiver.....	39
— Nouveau Mois de Marie.....	230	LASERRE (Henri)—N. D. de Lourdes ou le Livre d'Or.....	35
BÉLANGER (J. A.)—Pourquoi tu es aimée (poésie).....	61	LIBERATORE (R. P.)—L'Eglise et l'Etat dans leurs rapports mutuels.....	190
BÉRARD (J. B.)—N. D. de Lourdes ou le Livre d'Or de M. Henri Laserre.....	35	M**—Le Nom de Jésus.....	34
BLANCHEMAIN (Prosper)—La Nonne et la Fleur.....	450	— A ceux qui souffrent.....	34
— La Cloche du Soir.....	457	— La Vision de Balthasar.....	65
— Larme et Perle.....	516	— Beautés pittoresques de la Nature, N. D. de Lourdes.....	98
BONIN (Abbé F.)—Esquisse Historique sur les Corporations Religieuses — Biens des Jésuites.....	170	— Lectures des Romains.....	100
BOURDON (Madame) — Lucy ou la Perle Precieuse.....	437—485 et 533	MALÉ (Maurice)—Les Déclassés.....	384
CANTEL (Henri)—Sur la Terre.....	243	MULLOIS (Abbé)—Riches et Pauvres.....	80
— In Excelsis !.....	244	NAVARY (Raoul)—L'Enfant Maudit.....	1—49—106—153—197—245—293—341—389—444—491
D' (M. E.)—Octave Cremazie.....	325	NOIROT (Dr. L.)—La mode physiologique du costume.....	333
DAVID (L. O.)—Mgr. Plessis, Evêque de Québec.....	415	PARVILLE (Henri de)—Les Paratonnères.....	383
DEROME (F. M.)—J. B. St. Pierre.....	36	PHILBERT (Ed.)—Lois amendant le Code Civil du Bas-Canada.....	477
— Invocation à St. Joseph (poésie)....	290	PLAMONDON (T.)—Prononciation continentale du grec.....	332
DESJARDINS (Alphonse) —L'Angleterre — Peut-elle faire la Guerre ?.....	27	POISSON (M. J. A.)—In Memoriam !.....	336
DRAPEAU (Stanislas)—Le Marquis de Lorne, Gouverneur-Général du Canada.....	43	RACINE (Fils)—L'Existence de Dieu.....	56
— La Princesse Louise.....	45	REBOUL (Jean)—L'Ange et l'Enfant.....	133
DUMONTEUIL (Fulbert)—Les Oiseaux du Bon Dieu !.....	237	ROUTHIER (A. B.)—Dates Historiques.....	474
DUQUET (J. N.)—Le Chant du Typographe..	330	SAUSSERET (Abbé)—Eloge historique de la Sœur Marguerite Bourgeois.....	167
FAILLON (Abbé)—Tombeau de Ste. Madeleine.....	414	SÉGUR (Mgr. de)—Avis et Conseils sur les Dangers du monde.....	78
FEUILLET (Octave)—L'Homme d'Intérieur..	334	— Le Denier de St. Pierre.....	176
FEVAL (Paul)—Le Loup Blanc.....	11—56—112—159—203—252—300—347—396—450—498 et 545	SMITH (Gustave)—Chronique Musicale.....	137
GAGNON (Ernest)—Tantum Ergo (Musique)	134	TACHÉ (J. C.)—Forestiers et Voyageurs.....	18—62—118—164—212—260—308—355 et 403
— Les Ursulines de Québec.....	279	VEUILLOT (Louis)—Un héros Chrétien.....	568
GAUTHIER (Léon)—La Femme Chrétienne..	569	VILLENEUVE (Viconte Alban de)—Les Artistes Chrétiens.....	138
GRANGE (Jean)—Gauloiserie honnête.....	40	X**—Jesus Dulcis Memoria.....	217
		— Champlain et Frontenac.....	225
		— Une Gerbe.....	329
		— Un Trappiste.....	77

1879.

LECTURES

DU SOIR.

# LE FOYER DOMESTIQUE,

## JOURNAL MENSUEL.

Littérature, Histoire, Biographies, Voyages et Légendes.

Rédigé par un Comité d'Ecrivains Catholiques.

UN MORCEAU DE  
**MUSIQUE**  
CHAQUE MOIS.

Les lettres doivent être adressées à Mr. l'Administrateur du Foyer Domestique, à Ottawa!

QUATRIÈME ANNÉE.

OTTAWA

1er Janvier 1879.

ABONNEMENT

**\$2 par An,**

PAYABLE D'AVANCE

OU

\$3 dans le cours de l'année.

Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

### SOMMAIRE.

	PAGES.		PAGES.
<b>Littérature.</b>		<b>Collaboration.</b>	
L'Enfant Maudit, par Raoul de NAVARY..	1	L'Angleterre peut-elle faire la guerre ?	
Le Loup Blanc (Suite), par PAUL FÉVAL.	11	par F. Alphonse DESJARDINS.....	27
Forêtiers et Voyageurs (Etude de Mœurs) (Suite), par J. C. TACHÉ.	18	Célébration du 25e anniversaire de la fondation de l'Institut-Canadien à Ottawa (Suite).....	31
<b>Musique.</b>		Biographie de J. B. St. Pierre, de Rimouski, par F. M. DEROME.....	36
Les Baisers de ma Mère.....	24	Les Plaisirs de l'Hiver, par F. L.....	39
<b>Archéologie.</b>		<b>Bulletin Religieux.</b>	
La Sainte Grotte de la Nativité, à Bethléem.....	21	Vitalité de l'Eglise Catholique.....	33
Terre Sainte. — Moyen-âge et Temps modernes.....	22	Le Nom de Jésus, par M".....	34
Peintures Murales de la Basilique Ste. Marie, à Bethléem.....	23	A ceux qui souffrent, par M".....	34
<b>Biographies.</b>		Notre-Dame de Lourdes ou le Livre d'Or de Mr. Henri Laserte, par J. B. BÉRARD.....	35
<i>Galerie des Hommes Illustres :</i>		<b>Maximes et Pensées.</b>	
Le Marquis de Lorne, Gouverneur-Général du Canada, par Stanislas DRAPEAU.....	43	Diverses Pensées.....	10—21—41
<i>Galerie des Femmes Célèbres :</i>		<b>Variétés.</b>	
Son Altesse Royale la princesse LOUISE, par S. D.....	45	Avis aux Abonnés.....	46
<b>Bibliographie.</b>		Prime de 1879.....	47
Les Pieux Souvenirs du Foyer Chrétien, par X".....	23	Document Important.....	47
Au pied de l'Autel, par X".....	23	Déclaration de Mr. P. A. Tremblay, Rédacteur-en-chef de l'Éclairteur, de Québec.....	47
<b>Sciences.</b>		Gauloiserie honnête, par Jean GRANGE... ..	40
L'Inventeur du Phonographe.....	40	Napoléon et le Bourgmestre.....	43
Beauté Pittoresque de la Nature, par M".....	41	Correspondance.....	48
		Mémorial Nécrologique.....	48

# Bulletin des Annonces.

Comme le **Foyer Domestique** pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le **COUVERT DU Foyer** les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la 1ère insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

## ENFIN !

Nous avons atteint les plus bas prix. Nos **Orgues** et nos **Pianos** entièrement neufs et garantis pour cinq ans, sont à la portée de tous les bourses

LES

**Meilleurs Instruments,  
AUX PRIX  
LES PLUS RÉDUITS.**

**Pianos et Orgues  
de la Maison**

**“ CORNISH ”**

L'élasticité de touche, la pureté du son et la beauté de construction de ces instruments ne peuvent être surpassées.

**Il ne vous en coûtera rien**

pour les essayer. Nous les envoyons à l'épreuve pour dix ou quinze jours et nous payons le transport, aller et retour s'ils ne sont pas tels que nous les représentons. Nous ne vous demandons pas d'argent, avant que vous n'ayez constaté que l'instrument est bien tel que nous le décrivons. Demandez-nous notre nouveau catalogue illustré.

**CORNISH & C<sup>o</sup>.**

*Washington, New Jersey.*

### AVIS IMPORTANT.

On peut obtenir les Instruments ci-dessus mentionnés, par l'entremise de l'Administration du **Foyer Domestique**, à des conditions très libérales, tant pour la facilité des paiements que pour le prix.

Ottawa, 1er Septembre 1878.

# VICTOR

## Sewing Machine

Une de ces célèbres machines à coudre est en vente au Bureau du **Foyer Domestique**, pour \$45, valant au moins soixante piastres.

On exigera \$18.00 comptant et la balance payable \$4 par mois.  
S'adresser à cette Imprimerie.

## Les Machines à Coudre

# SINGER

281 Rue Notre-Dame,

Montreal.

La nouvelle *Machine à coudre des Familles* de la Compagnie manufacturière **SINGER** dépasse toute concurrence, et le meilleur éloge qu'on en puisse faire est de constater le nombre considérable de Machines à coudre vendu durant ces quelques dernières années, savoir :

En 1871, la vente fut de	181,260
En 1872 do do	219,758
En 1873 do do	232,444
En 1874 do do	241,679
En 1875 do do	249,852

Ce simple aperçu fait assez voir combien les *Machines à coudre* de la fabrique **SINGER** sont populaires, puisque la vente va toujours en augmentant, chaque année.

Cette nouvelle *Machine à coudre des Familles* peut exécuter une quantité d'ouvrage que l'on croyait autrefois impossible de faire à la machine. Nous prétendons et sommes en mesure de prouver que c'est la moins chère, la plus belle, la plus délicatement arrangée, la plus parfaitement agencée, la plus facile et la moins fatigante à manœuvrer de toutes les machines à coudre des familles. Elle est remarquable non seulement pour l'étendue et la variété de sa couture, mais aussi à raison de la diversité des tissus avec lesquels elle exécute des coutures également faciles et parfaites, car on peut employer le cordonnet de soie, le fil de toile ou de coton, ténu ou épais, et dans tous les cas on obtient le *point élastique fermé intérieurement*, égal des deux côtés de l'étoffe cousue. Ainsi l'on peut coudre du castor ou du cuir, avec beaucoup de solidité et une parfaite uniformité de points ; et le moment d'après cet instrument infatigable peut être ajusté pour de fins travaux sur la gaze ou les fils de la Vierge, ou pour remplir la tarlatane, ou pour froncer, ou pour presque tous les autres ouvrages exécutables avec des doigts agiles.

Quelle que soit l'espèce de la machine des familles, elle est livrée (sans augmentation de prix) avec un *Ouvreur et Tresseur*, un *Tournevis*, un *Bidon* plein d'huile, une douzaine d'*Aiguilles* assorties, une *Aiguille plaquée extra*, et des *Instructions* pour se servir de la machine à coudre.

Pour plus amples détails, voyez nos *Circulaires illustrées*, que nous fournissons sur demande.

En commandant l'achat des machines, il faut indiquer leur *Espèce* et leur *Prix* assez clairement pour prévenir toute possibilité d'erreur. Toute commande doit être accompagnée du montant du prix, à moins que l'acheteur ne préfère payer sur livraison, quand l'expédition est faite par l'Express.

S'adresser à l'Agent.

**281, Rue Notre-Dame,  
MONTREAL.**

## MACHINES A COUDRE

DE

# WHEELER & WILSON,

Nos. 1 et 3, Place d'Armes,

MONTREAL.

*Médailles obtenues des Grandes Expositions Universelles de Londres (1862) Paris (1867), Vienne (1873), et Philadelphie (1877).*

Les Machines à coudre de Wheeler & Wilson sont adaptées à toutes sortes de couture de famille, habillements militaires et pour l'usage des couturières, Modistes, Tailleurs, Manufacturiers de Chemises, Collets, Basques, Manteaux, Mantilles, Vêtements, Chapeaux, Bonnets, Corsets, Chaussures, Parapluies, Parasols, etc. Ils travaillent aussi bien la Soie, la Toile, la Laine et le Coton, avec du fil de soie, de coton ou de toile. Ils cousent, piquent, plissent, ourlent, rabattent, cordent, braident, bordent et exécutent toutes sortes de coutures, faisant un beau point sur les deux cotés de l'article cousu.

Les Qualités qui les recommandent sont :

1. Beauté et excellence du point, semblable sur les deux côtés de l'objet cousu.
2. Force, fermeté et durabilité du point, qui ne s'effilera ni se découdra.
3. Economie du fil
4. Application d'un rang large au besoin et suivant les matériaux.
5. Solidité et élégance de modèle et de perfection.
6. Simplicité et perfectionnement de construction.

7. Rapidité, facilité d'opération et de direction, et tranquillité de mouvement. S'il y avait quelque inconvénient pour l'acheteur à visiter les salles de vente, l'ordre pourrait être envoyé au bureau et il sera rempli fidèlement, comme si le choix avait été fait personnellement.

Les Machines sont envoyées dans toutes les parties du pays avec instruction entière qui permettra à la personne la moins expérimentée d'opérer sans aucun trouble ou difficulté.

L'argent en fonds courants ou une traite doit accompagner l'ordre. Cependant les machines peuvent être envoyées, le paiement devant être collecté sur livraison, s'il y a assurance satisfaisante qu'il sera fait alors. Les intérêts de la Compagnie ne cédant la place à aucun acheteur de machine, dans leurs opérations pleines de succès, elle se tient prêt à donner toute assistance nécessaire aux pratiques, par correspondance ou autrement, pour notre fidélité à cet égard nous en appelons aux milliers qui se servent de nos machines.

Nous adressons nos catalogues illustrés à tous ceux qui en font la demande. S'adresser à l'Agent

Nos. 1 et 3, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

# C. B. MAJOR,

AVOCAT,

PAPINEAUVILLE, P. Q.

## Abonnement.

Ce Journal paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne. Le prix de l'abonnement est fixé comme suit :

CANADA.....\$2.00  
États-Unis...\$2.20  
EUROPE.....\$4.00  
(Payable d'avance.)

Pour ceux qui ne se conformeront point à cette règle, l'abonnement est de \$3.00, payable à la fin de l'année.

## DIEU.—PATRIE.—FAMILLE.



LE

## FOYER DOMESTIQUE.

JOURNAL MENSUEL.

## Administration.

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, impressions, &c., &c. doit être adressé à Mr. l'ADMINISTRATEUR du Foyer Domestique, à Ottawa, franc de port.  
Lettres d'argent enregistrées.

Littérature, Histoire, Beaux-Arts, Biographies, Voyages et Légendes.

## Littérature.

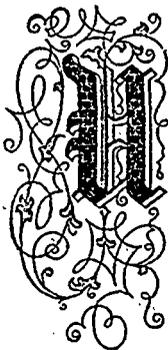
## L'Enfant Maudit

PAR

RAOUL DE NAVÉRY.

I.

Maître Griffart.



Un homme d'environ cinquante ans, à l'œil louche, à la mine rusée, et dont le visage trahissait l'élasticité de sa conscience, se trouvait assis dans un bureau maigrement meublé et dont les murailles disparaissaient derrière des cartons poudreux.

A quelque distance, assise sur une chaise de paille, car le bureau de l'homme d'affaires ne renfermait point de fauteuil, se tenait une femme de trente-deux ans environ, d'une beauté remarquable, et mise avec plus de richesse et de goût que ne le sont d'habitude les fermières. Sa jupe était de soie et son corset de velours, sa catiole étalait des dentelles dont une Normande aurait pu se montrer fière ;

de lourdes boucles d'oreilles, une chaîne d'or et des bagues complétaient sa parure. Cependant, en dépit de sa fortune, car cette femme était évidemment riche, une singulière préoccupation se lisait sur son visage. On eut dit qu'elle redoutait de regarder en face l'homme accoudé sur son bureau et dont les yeux à demi fermés tentaient de deviner ce qui se passait dans l'âme de Lazarine Gerbier, maîtresse de la ferme des Ajoncs.

—Ainsi, maître Griffart, mon contrat de mariage a été mal fait par le notaire ? demanda-t-elle d'une voix moins émue qu'elle sifflante.

—Je n'ai point dit cela, fit l'homme d'affaires ; vous dépassez mon opinion ou vous la travestissez quelque peu. L'acte du notaire est parfaitement en règle, seulement...

—Eh bien ! seulement ?

—Il aurait pu être fait d'une façon plus avantageuse pour vous.

—Est-ce qu'Ambroise ne peut pas me faire plus tard la donation omise sur le contrat ?

—Sans nul doute,

—Alors que craignez-vous ?

—Votre mari vous aime, et il faut qu'il vous aime bien, Lazarine Giroux, pour vous avoir donné dans sa maison la place de la sainte créature qui s'appelait Madelonne...

—Et que je ne dois guère lui fappeler, n'est-il pas vrai ?

—Ceci n'est point mon affaire... Vous me demandez des conseils, je vous les donne, ou plutôt je vous les vends.. Un avocat fait commerce d'éloquence, et j'en sais plus sur le Code que tous mes confrères... Pour eux la loi et la conscience se donnent la main, mais moi

j'ajoute des marges au Code, et j'ai tiré de mauvais cas des gens du pays qu'un avocat n'aurait point manqué de faire pendre ou tout au moins de ruiner... Laissez-moi donc vous expliquer votre situation, Lazarine, vous me répondrez quand j'aurai fini, et vous me reprendrez si je me trompe ; jusque-là ne m'interrompez pas, j'aime la logique, et les incidents la font perdre... Quand vous aviez dix-sept ans, vous étiez la plus belle et la plus pauvre fille du canton. J'ai vu courir nus et pou-dreux sur la route, dans la lande, ces pieux que vous chaussez de souliers à boucles d'argent... ce n'était pas un crime, mais pour vous la misère prenait les proportions d'un malheur. Vers ce temps-là mourut Madelonne, la femme d'Ambroise Gerbier. Elle possédait la bonté d'un ange, et si son visage manquait de la beauté du vôtre, son âme était de celles que rien ne souille et n'entame...

—Les oraisons funèbres rentrent dans vos consultations ? demanda Lazarine.

—Quelquefois, madame Gerbier, quelquefois. Pour bien juger la situation présente, j'ai besoin de revenir sur le passé... Madelonne est le passé, vous restez le présent... Ambroise Gerbier était né sans patrimoine, mais comme il était honnête et laborieux, Claude Lorain lui donna cependant sa fille et une grosse dot. Ambroise rendit sa femme heureuse. Madelonne mourut en le bénissant de la félicité qu'il lui avait donnée, et en lui confiant son fils.

—Oui, ce maudit Herbert !

—Ambroise pleura, et longtemps on crut qu'il ne se consolait jamais. Son enfant grandit, il trouva dans l'affection d'Herbert un soulagement à sa douleur, et le fermier des Ajoncs commençait à reprendre courage et à retrouver son sourire quand Lazarine la déguenillée vint travailler chez lui pendant une moisson. Un an plus tard, Lazarine portait des bijoux, Lazarine s'installait à la ferme des Ajoncs ; elle était devenue la femme de Gerbier, et..

—Et la marâtre d'Herbert, voilà ce que vous voulez dire.

—Je ne veux pas prononcer ce mot, aussi vite du moins. Pendant plusieurs mois vous ne fûtes que sa belle-mère. Il fallait laisser croire à Gerbier que vous aimiez l'enfant de Madelonne, il fallait lui inspirer une confiance pro-

fonde ; cela dura jusqu'au jour où vous aussi vous eûtes un fils. Dès lors Herbert devint pour vous un objet d'horreur, car vous eûtes pour but unique de détacher Ambroise d'Herbert afin de le voir reporter toute son affection sur Julien.

—N'est-il pas naturel que j'aime mon enfant ?

—On ne peut plus naturel.

—Continuez.

—Quand Gerbier vous épousa, Herbert avait treize ans. C'était un garçon franc, alerte et bon, un peu vif, capable d'un mouvement de colère, comme son père, mais susceptible d'éprouver des tendresses sincères, et d'accomplir de grands actes de dévouement. Il souffrit en voyant une étrangère prendre la place de Madelonne ; mais s'il ne fut pas capable de vous aimer, il ne cessa point de se montrer respectueux à l'égard de son père, et je l'ai vu prendre de Julien des soins fraternels. Il aime cet enfant, objet de votre idolâtrie ; il chérit tendrement son père, et cependant... cependant, Lazarine, vous avez détourné d'Herbert le cœur d'Ambroise Gerbier.

—Moi !

—Oh ! ne niez pas ! Cela ne s'est pas fait subitement, hardiment. Vous possédiez trop d'habileté pour tenter d'arracher brusquement du cœur du père la tendresse qu'il éprouvait pour son fils aîné. Mais la citadelle qu'on ne peut abattre on la mine, et depuis le jour de la naissance de Julien vous n'avez eu qu'un but : vous débarrasser d'Herbert de quelque façon que ce soit. Ne vous en défendez point : Qui dit seconde femme, dit usurpatrice : quand on écrit belle-mère, prononcez marâtre. Herbert vous gêne pour deux raisons : la première, c'est que sa présence réveille encore parfois dans l'âme d'Ambroise le souvenir de la morte dont vous avez pris la place. la seconde, c'est que Herbert est riche, et que Julien est pauvre.

—Et vous croyez, maître Grifart.

—Je vous crois assez bonne mère pour souhaiter que votre fils possède autant de bien que son frère.

—Est-ce une faute ?

—Cela peut devenir un crime.

—Vous allez trop loin, maître Grifart.

—Que voulez-vous, l'habitude de voir des hommes m'a rendu crimina-

liste. Oh ! je le sais bien, on ne devient pas tout de suite et sans préparation un misérable digne de coloniser Nouméa ou de monter sur l'échafaud. Mais qui racontera l'histoire d'une mauvaise pensée ! Elle traverse d'abord l'esprit comme un vent léger joue sur le champ dont il courbe les épis ; puis là grandit, et finit par souffler la tempête. Alors nul obstacle ne saurait l'entraver ; elle déracine tout sur son passage, elle sème la dévastation et la ruine, et rien d'honnête ne reste plus après elle. Eh bien ! voici le travail qui s'est fait dans votre tête, Lazarine, vous avez commencé par trouver Herbert gênant, et maintenant vous songez à vous en défaire..... Ne vous révoltez pas ! C'est dans votre amour pour Julien que vous cherchez une excuse. Julien est un enfant intelligent et beau de la beauté de sa mère, Vous ne voulez pas en faire un laboureur comme Ambroise ; vous rêvez pour lui l'instruction qui mène aux emplois, la fortune qui ouvre tant de portes..... Mais quand bien même Ambroise cédant à vos intentions donnerait à Julien une profession libérale, qu'en résulterait-il ?

—Il deviendrait savant, vous l'avez dit, et la science conduit.....

—A l'hôpital..... souvent. Tel que vous me voyez, madame Gerbier, j'étais avocat, j'ai mes diplômes et mes grades, vous voyez où j'en suis réduit, après avoir végété dans une grande ville où j'ai failli mourir de faim, je suis venu me fixer dans ce coin de terre où mon oncle me léguaît une maison de paysan et trois champs de pommes de terre. J'ai donné des conseils aux uns pour leur apprendre à emprunter ; aux autres pour leur enseigner à placer leur argent ; mes économies ont grossi grâce à mon adresse..... On m'accuse de faire l'usure parce que je prête au mois ou à la semaine au lieu de prêter à l'année..... mais j'ai vu de trop près la misère des jeunes gens qui n'ont pour toute fortune qu'un brevet des Facultés pour vous encourager dans la voie que vous voulez faire suivre à Julien. Il faut de l'argent pour suivre ses cours, il faut de l'argent pour attendre les malades, de l'argent encore pour devenir artiste, de l'argent partout et toujours. Eh bien ! une fois, une bonne fois, placez-vous en face de la situation. Madelonne apporta à Ambroise la ferme qu'il possède et qui est la plus belle du

pays : au bas mot, les Ajoncs valent trois cent mille francs. Madelonne fut heureuse en ménage et ne dut jamais regretter d'avoir donné à son mari une fortune dont il n'abusa pas..... Par délicatesse, une délicatesse qui l'honore, au moment où il épousa Madelonne, Ambroise se maria sous le régime dotal. Il est possible que la jeune femme, si elle avait pu prévoir le coup qui l'a frappée si rapidement, eût fait un testament en faveur de son mari, mais la mort l'atteignit en pleine jeunesse, en pleine vie, et aucune donation n'existe. Il en résulte que les Ajoncs sont aujourd'hui non plus la propriété d'Ambroise, mais celle d'Herbert.

—Les Ajoncs appartiennent à Herbert ?

—Depuis sa majorité. C'est un bon et généreux garçon qui jamais ne demandera de comptes à son père. Il croirait commettre un crime contre le respect qu'il lui doit s'il faisait valoir des droits. Herbert travaille aux Ajoncs autant qu'un valet de ferme, il reçoit de la main de son père ce qu'il plaît à celui-ci de lui donner. Sobre, rangé dans sa vie, il se contente de peu comme si tout ne lui appartenait pas. Oh ! je comprends quelle doit être aujourd'hui votre surprise. Quand vous épousâtes Ambroise, vous n'aviez plus de mère, et la pauvre fille qui manquait de sabots se crut propriétaire des Ajoncs dès qu'elle y rentra en qualité de femme de Gerbier. On ne fit point de contrat, les paysannes ignorent le Code, et il a fallu un mot jeté par moi au hasard, il y a quelques mois, pour vous donner l'éveil à vos soupçons.

—Avez-vous vraiment dit ce mot, au hasard, maître ?

—Et quand j'aurais trouvé bon de vous instruire ?

—Bon, pour vous ; mauvais pour moi...

—Je ne comprends pas.

—Si, vous me comprenez. Vous savez de quel amour j'aime Julien, et vous avez pensé qu'en apprenant qu'Herbert le ruine vous grandiriez jusqu'à la haine ce qui n'était que de l'aversion.

—Permettez, vous allez trop loin.

—Dans mes suppositions ?

—Dans vos conclusions, du moins. Il se peut que je me sois dit : en éclairant Lazarine Gerbier sur sa situation, j'en ferai une cliente... Homme d'af-

faïres et avocat, j'ai le droit de chercher la prospérité de mon cabinet. Depuis lors vous avez plus d'une fois demandé mes conseils, vous les avez payés, nous sommes quittes... Aujourd'hui, à je ne sais quoi que je ne saurais définir, je devine que vous voulez une explication très-nette de votre situation, et je vous la donne... Je reprends : durant les premières années de votre mariage vous vous êtes conduite en pauvre parvenue, et vous avez largement dépensé les revenus de la ferme. Après avoir fait construire un pavillon, qui n'a pas tardé à se meubler richement, il vous a fallu de la soie, des dentelles, des bijoux ; la carriole du fermier ne vous suffisait plus, vous avez exigé une voiture : Ambroise a payé, toujours payé, si bien qu'il a dépensé l'argent économisé du vivant de Madelonne. Or cet argent seul pouvait former une fortune à votre fils. La réserve est dissipée, Julien se trouve ruiné...

— Sans retour ?

— Dame ! puisque la ferme constitue l'héritage d'Herbert.

— Je comprends la situation aujourd'hui, maître Griffart, vous m'avez ouvert les yeux... Je renoncerai au luxe que j'aime, je réaliserai des prodiges d'économie, je me priverai de tout afin que Julien soit riche. La ferme rapporte dix mille francs ! si je m'en occupe elle en rendra quinze ; cinq mille francs me suffiront, et...

— Et les dix mille autres appartiendront à Herbert.

— Toujours Herbert !

— Toujours,

— Mais, demanda la fermière d'une voix plus lente et plus basse, si le fils de Madelonne mourait ?

— Je n'avais pas songé à cela... répliqua Griffart en fixant sur Lazarine un regard pénétrant. On ne pense pas à tout... Herbert est grand, robuste et fort comme un chêne ; mais vous avez raison, la maladie peut venir, il faut tout prévoir...

— La maladie ou un accident.

— Certainement, un accident... A la campagne... c'est un taureau qui s'emporte et vous foule aux pieds... On s'endort à l'ombre pendant la moisson... Un faucheur maladroit vous blesse... la servante fait un jus d'herbes dangereux... Herbert est chasseur, je crois ?..

— Oui, chasseur enragé.

— Il ne manque ni de loups ni de

sangliers dans le pays.... Un coup de boutoir est vite reçu... Quelque fois un fusil trop chargé ou que l'on croyait désarmé éclate dans les mains.. Nous sommes si peu de chose ! Avec un seul de ces hasards un homme est mort... Eh ! mais, si Herbert s'en allait de vie à trépas, son père hériterait de lui, et rien n'empêcherait alors que Julien devint plus tard propriétaire des Ajoncs... C'est une chance lointaine, mais enfin c'est une chance.

— Que rien ne fait prévoir, vous l'avez dit, répliqua Lazarine Gerbier.

— Vous êtes éclairée maintenant ?

— D'une façon complète.

— Et résolue ?

— A mettre la maison sur un pied de stricte économie.

— Malgré ce que je vous ai dit ?

— Si Herbert n'a pas réclamé son bien à l'époque de sa majorité, il n'y a pas de raison pour qu'il le fasse aujourd'hui. Herbert continuera à vivre avec nous et se contentera de l'existence à laquelle il est accoutumé. Peut-être même ignore-t-il ses droits... et à moins que vous jugiez à propos de l'en instruire, comme vous avez trouvé prudent de m'éclairer, je n'ai aucune raison pour qu'il s'inquiète de l'avenir quand il ne s'est point occupé du passé.

— Un seul événement pourrait déranger la quiétude que vous gardez.

— Quel événement ?

— Supposons que Herbert éprouve à son tour le besoin de fonder une famille...

— Se marier, lui !

— Herbert a vingt-cinq ans il est honnête, sans être beau, son visage ne déplaît point. Sans doute il aime son père et votre fils, mais il est assez intelligent pour comprendre que vous lui avez enlevé la meilleure part de la tendresse à laquelle il avait droit. Qui vous assure que ce jeune homme, dont les promenades à Vauvert ont été remarquées, ne demandera pas la main de la charmante Suzanne ?..

— Suzanne ! vous avez raison, Griffart. Cette fille est adroite et jolie, elle peut s'emparer de l'esprit d'Herbert, et du jour où elle mettrait le pied aux Ajoncs... j'en sortirais ; maître, je le sais, je le sens... Allons, j'y mettrai bon ordre... Vous avez bien fait de me prévenir...

La fermière se leva, prit quatre pièces

d'or dans sa bourse, et les jeta avec une sorte d'affectation sur le bureau de l'homme d'affaires.

—Vous m'avez donné une longue consultation, maître.

—Et vous la rémunérez généreusement, Lazarine Gerbier... Au revoir, à toute heure du jour, et pour quoi que ce soit, vous me trouverez... Je me recommande à vous pour le placement de vos économies, c'est plus sûr que d'attendre la succession d'Herbert, voyez-vous... D'ailleurs quand on chausse les souliers d'un mort, il arrive souvent qu'on va plus loin qu'on ne voudrait... Au prochain jour de marché, n'est-ce pas ?

—Oui, au prochain jour.

—Au revoir, et bonne chance:

—Bonne chance! répéta la fermière, de quelle voix étrange il a prononcé ces mots-là.

Lazarine Gerbier reprit avec lenteur le chemin de la ferme distance du village d'environ un quart de lieue.

Le matin, tandis qu'elle se rendait chez l'homme d'affaires, elle allait de son pas élastique et sûr, de ce pas de femme alerte et robuste qui ne craint jamais la fatigue et que n'effraient point les longues routes. Elle souriait en marchant, car de la ferme aux premières maisons du village les champs qu'elle longeait faisaient partie du domaine des Ajoncs. Les foins venaient d'être fauchés et leurs meules s'élevaient dans les prés laissant une saine odeur d'herbes. Les blés hauts et drus balançaient les épis jaunissants semés de coquelicots et de bluets. Dans les haies les aîrelles devenaient toutes noires; les branches de sureau laissaient pendre leurs grappes de jais; l'aubépine faisait éclater ses grains rouges à côté des baies écarlates des églantiers. Elle riait, la belle Lazarine, aux meules odorantes des foins, à la haie couverte de fruits acides, aux blés jaunes, aux vergers dont il avait fallu étayer les branches. Elle se disait que tout cela était à elle, puisque tout cela appartenait à son mari, et que son Julien serait riche un jour. Sans doute elle n'ignorait point que Gerbier avait deux enfants, mais Lazarine comptait sur son ascendant pour faire déshériter Herbert autant que le permettrait la loi, afin que Julien fut plus heureux et plus riche. Elle se demandait alors ce que serait son fils, son enfant à elle,

qu'on avait vu mendier pieds nus dans la lande et qui se montrait si fière à l'égard de ceux qui lui avaient fait l'aumône. Elle souriait à l'avenir. Elle se voyait s'élevant à mesure que grandissait ce fils adoré, et quittant un jour les Ajoncs pour aller avec lui habiter la ville.

Mais combien ses pensées avaient changé de nature dans l'espace de quelques heures. Quand au retour ses regards se tournaient sur les champs fertiles, elle sentait au fond de son âme un mouvement de révolte furieux. Ces terres, ces moissons étaient le bien d'Herbert. Un mot de lui pouvait chasser de cette ferme la marâtre qui, jusqu'à ce jour, s'était demandé si l'héritier de Madeleine y resterait longtemps encore. Ambroise Gerbier demeurait pauvre au milieu d'une grande opulence, et Lazarine devenue la femme d'Ambroise ne se trouvait guère plus riche que durant les jours où elle manquait de pain et de souliers.

Chose étrange, au lieu de savoir gré à Herbert de la générosité dont il faisait preuve, elle le haïssait davantage pour ses bienfaits. Elle lui gardait rancune de la délicatesse de sa conduite. Elle ne l'aimait pas avant d'aller chez Griffard, et maintenant son antipathie devenait féroce.

—Que faire? se demandait-elle en marchant, que faire?...

La prudence lui conseillait d'attendre les événements, mais la fièvre brûlait ses veines. Elle ne se sentait plus la force de vivre près de cet Herbert à qui appartenait le toit sous lequel elle logeait.

Huit jours auparavant elle songeait à le faire chasser de la maison paternelle; elle n'osait plus, elle ne le pouvait plus.

Tout en marchant avec une lenteur croissante, elle cueillait des herbes le long des talus des fossés, et sa main ramassait avec une sorte de rage des plantes d'apparence triste et de nature dangereuse.

C'étaient des digitales à cloches rouges, des belladones livides, des cigües à subelle verdâtre. Le bouquet grossissait lentement, et à mesure qu'il remplissait la main de Lazarine, celle-ci se traînait plus péniblement du côté de la ferme.

Tout à coup un éclat de rire harmonieux retentit derrière un grand su-

reau ; une charmante tête d'enfant s'encadra au milieu du feuillage sombre et des ombelles noires, et la fermière en même temps qu'elle recula de deux pas, laissa échapper son bouquet.

D'un bond l'enfant se trouva dans le chemin, près d'elle, et lui serra ses bras autour du cou.

— Oh ! comme tu as été longtemps au village, mère ! Je t'ai cherchée partout, et le père t'a demandée. Je t'ai fait grand'peur, n'est-ce pas ? Tu es devenue toute pâle..... Et ton bouquet ? Qu'as-tu donc fait de ton bouquet ? Ah ! le voilà..... quel drôle de goût tu as, mère ! Si Herbert voyait cela, il penserait que tu n'es guère forte en botanique... la belladone, les digitales, la ciguë, tous poisons...

— Jette ces fleurs, jette-les ! dit Lazarine en s'emparant des mains de son fils. En marche, la route est longue, on cueille n'importe quoi ?...

Herbert, à quel propos m'as-tu parlé d'Herbert ?

— C'est qu'il m'enseigne à reconnaître les plantes, leurs vertus, leur utilité, et j'essaie de les dessiner en même temps que je classe leurs noms dans ma mémoire. Herbert est plus savant qu'on ne croit, vois-tu, et il m'apprend ce qu'il sait.

— De sorte que tu l'aimes, Herbert ?

— Il est si bon pour moi, répondit l'enfant.

— Il devient facile d'être bon quand on n'a rien à envier aux autres.

— Mais, demanda Julien, que pouvons-nous jalouser aux autres, puisque nous sommes les plus riches du pays.

La fermière prit dans ses deux mains la tête de l'enfant et l'embrassa avec une tendresse passionnée.

— Je t'aime, lui dit-elle, je t'aime Julien à un point que tu ne pourras comprendre.

Puis saisissant la main de l'enfant, elle l'entraîna vers la ferme. La première personne qu'elle aperçut fut Herbert. Debout près de la haute porte de la ferme, bien campé sur les hanches, remarquablement beau dans sa grâce et sa force de paysan, il adressait de la main un signe d'adieu à deux fermes qui venaient de franchir l'enclos des Ajoncs. La plus jeune des deux souriait. Elle avait les bras chargés de bottes de roses. Evidemment Herbert avait pour elle déponillé le parterre. S'il laissait le blé à son père, il se

croyait le droit de disposer des fleurs.

— À la bonne heure ! fit Julien, voilà comment je comprends les bouquets. Elle est bien jolie Suzanne Langlois, trouves-tu, mère ?

— Oui, fit Lazarine d'une voix rauque, jolie à prendre les champs après avoir dévalisé le jardin. Oh ! pensa-t-elle, Griffart a raison, s'il allait se marier...

Encore une fois son regard se fixa sur Herbert :

— Est-ce que jamais ce garçon-là mourra avant son père ? Et cependant s'il vit la ferme lui restera et mon fils sera pauvre... Pauvre lui ! Mais je serais volée alors ! Non ! non ! Julien sera riche, riche, le plus riche du pays !

Elle jeta un regard plein de haine à Herbert et pénétra dans la grande salle où le fermier vérifiait des comptes.

## II

### La marâtre.

Jamais depuis de longues années on n'avait vu de plis soucieux sur le front d'Ambroise Gerbier. Cet homme d'un naturel bon et droit, capable de violences, mais non pas d'injustice, s'épanouissait au milieu de son opulence et de ses bonheurs de famille. Il aimait gravement et sérieusement Herbert, et si sa tendresse trahissait parfois quelque chose de contraint, c'est qu'au fond de sa conscience Gerbier se sentait coupable à l'égard de son fils aîné. Il n'oubliait point la promesse faite au lit de mort de Madelonne de ne jamais donner une marâtre à son fils ; il comprenait que la pauvre femme possédait doublement le droit de lui imposer un deuil de toute la vie et un dévouement de toutes les heures. Elle avait apporté la fortune à Ambroise et pouvait réclamer pour l'enfant qu'elle laissait après elle une félicité dont Dieu ne lui permettait pas de prendre sa part. Elle mourut résignée, parce qu'elle était chrétienne, consolée parce qu'Ambroise venait de jurer devant Herbert agenouillée près du lit funèbre qu'il resterait fidèle au souvenir de la trépassée. Il avait juré sur les saints, sur Dieu, sur son baptême et sur sa rédemption. Il avait prononcé le plus sacré des serments puisque le ciel en était témoin, le plus irrévocable aussi, puisque celle qui l'exigeait ne pouvait jamais l'en relever.

Herbert comptait onze ans lors de la

mort de sa mère, et il avait si bien compris toute la valeur des paroles échangées qu'il se jeta en sanglotant dans les bras d'Ambroise et lui répéta d'une voix brisée :

— Père ! père, Dieu sait si je t'aime, mais il me semble qu'à cette heure l'âme de ma mère passe en moi afin que je te chérisse encore d'avantage.

Tous deux portèrent le deuil de Madelonne avec les signes d'une douleur profonde ; mais l'un devait toujours se souvenir, et l'autre ne tarderait pas à oublier.

Sans doute un violent combat s'éleva dans l'âme d'Ambroise à la première tentation de manquer à sa parole ; il le repoussa, il la considéra comme un crime, puis il s'y accoutuma, et dans cette âme violente qui cessa de recourir à Dieu dès qu'elle eut entendu la parole du mauvais ange, l'oubli du serment suivit de près la première pensée d'égareuse.

Résolu à épouser Lazarine, le fermier ne se sentit cependant pas la force d'accomplir cet acte en présence de l'enfant de la morte.

Le parrain d'Herbert suppliait en vain depuis longtemps le fermier des Ajoncs d'envoyer chez lui son filleul ; Ambroise profita d'une invitation plus pressante, un valet de ferme conduisit Herbert à la Saulaie, et en son absence, malgré le curé du village dont les observations et les conseils n'avaient pu vaincre l'obstination du fermier, Ambroise Gerbier devint le mari d'une fille qui ne lui apportait en dot que sa beauté !

Le lendemain même de son mariage, Gerbier écrivit à Jean-Marie le parrain d'Herbert, pour lui annoncer l'événement qui changeait les conditions de sa vie, et le pria de lui renvoyer Herbert.

L'enfant ressentit une surprise si douloureuse qu'il tomba violemment malade, et son retour aux Ajoncs dut être différé jusqu'au jour de sa guérison. Tandis qu'il souffrait, tandis que le médecin le disputait à la mort, et que le curé rassérénait sa jeune âme, Herbert résolut d'accepter le sacrifice que Dieu demandait de lui.

— Mon enfant, ne cessait de lui répéter le vieux prêtre, si vous persistiez dans votre premier désir de rester chez Jean-Marie, vous jetteriez sur votre père un blâme sans appel. S'il a trans-

gressé une promesse sacrée, Madelonne, qui est au ciel, a le droit de lui pardonner ; vous à toute heure, et partout, vous devez vous soumettre. Il vous afflige, il vous froisse, il vous blesse dans les sentiments les plus purs, les plus généreux de votre âme, qu'importe ! il est votre père ! Vous lui devez autant de respect que s'il avait gardé sa parole, je dirai plus, vous lui devez autant d'amour. Vous souffrez à la pensée qu'il a pris une part de la tendresse de son cœur pour la reporter sur une étrangère ? fiez-vous à Dieu, cette tendresse vous sera rendue autrement peut-être, mais à coup sûr le Seigneur vous consolera.... Rappelez-vous, mon cher enfant, que l'autorité d'un père représente celle de Dieu, et que le plus terrible malheur qui puisse frapper en ce monde un enfant ou un homme est la malédiction paternelle.

— Mais mon père ne peut pas me maudire, mon père ne saurait pas même me blâmer en voyant que je souhaite demeurer ici, sans affronter, sans subir la présence de sa nouvelle femme, de celle qui a volé la place de ma mère.

— Comprenez-moi bien, mon enfant : dans le village que votre père habite tout le monde a vu avec surprise ce qui vient de s'accomplir. Si vous restiez ici, on accuserait votre père de vous chasser de sa maison. La vérité suffit, n'y ajoutez rien. Votre place est là-bas, près de lui, dans la demeure qu'habita Madelonne. Votre présence suffira pour empêcher les amis, les voisins de témoigner à Ambroise ce qu'ils pensent au fond du cœur. La vie est dure, mon enfant, Dieu permet que vous l'appreniez de bonne heure ; j'espère que vous serez assez fort pour vaincre la douleur qui vous frappe.

— Oui, oui, monsieur l'abbé, je ferai ce que je pourrai ; je cacherai mon chagrin... Le père est mon père ; je disputerai sa tendresse à celle qui me l'a prise ; je l'aimerai comme avant ; je tâcherai d'oublier qu'il a menti pour me souvenir seulement de ce que je lui dois.... Mais elle, cette femme, cette mendicante...

— Cette mendicante est devenue la femme de votre père.

— Je ne lui dois rien, à elle !...

— À défaut d'amour, vous lui devez la soumission et le respect.

—Le respect ?

—Au nom de votre père que vous ne pouvez blesser dans la personne de celle qu'il a choisie, Dieu le veut, mon enfant, et ce que Dieu exige l'homme doit le faire. Si vous suivez ces prescriptions, croyez-le, Herbert, le Seigneur ne vous abandonnera jamais et vous serez béni par celui qui vous afflige.

—Jamais je n'oublierai ces paroles, monsieur l'abbé, jamais ! Et, soyez-en certain, jamais, jamais, quoi que je souffre là-bas, je ne mériterai la malédiction de mon père.

Le lendemain du jour où il avait eu cet entretien, Herbert quittait la ferme de son parrain et reprenait le chemin des Ajongs.

Ambroise était allé au-devant de lui. Cette fois le père tremblait devant l'enfant. Herbert se jeta au cou d'Ambroise et l'embrassa avec une tendresse mêlée de douleur.

C'était plus que n'attendait le fermier. Il rendit à Herbert ses caresses et l'amena dans la salle où Lazarine les attendait tous deux.

Le regard de la jeune femme se fixa avec anxiété sur l'adolescent, et celui-ci, après avoir tourné vers son père son beau visage un peu pâle, mit sa main tremblante dans la main que lui tendait sa belle-mère.

Rien en apparence ne fut changé dans la vie de famille. Lazarine se montra douce et presque affectueuse pour Herbert. Ambroise parut éprouver un redoublement de tendresse pour le fils de Madelonne, et celui-ci, bien que cruellement frappé, se plia à sa nouvelle existence.

Peut-être eut-il au second mariage de son père un amour plus grand pour la solitude et un désir de s'instruire que jusqu'alors il n'avait pas manifesté. Sur ce point l'abbé Villeneuve, curé du village, lui vint en aide, et grâce à la bibliothèque et aux leçons du vénérable vieillard, Herbert apprit beaucoup sans souhaiter pour cela quitter la ferme dans laquelle il avait grandi.

Herbert aimait la terre. Dieu l'avait créé laboureur. Il ne trouvait rien de comparable aux beautés de la nature, et si, durant ses heures de repos et de solitude, il demandait à la science une partie de ses secrets, c'était afin d'apprendre à mieux chérir encore les

champs dont les moissons le faisaient riche, les bois au fond desquels il promenait ses rêveries.

Du reste, un événement attendu par Ambroise avec une impatience inquiète vint apporter plutôt une joie qu'une douleur à l'enfant de Madelonne. Lazarine devint mère et le cœur d'Herbert s'attachait tout de suite à Julien. On lui donnait à aimer, à défendre un être plus faible que lui, il se sentit près à lui sacrifier une part de sa vie. Ce qui, pour un autre, eût été une cause de désespoir le combla de joie. D'ailleurs, il voyait sourire son père, et il avait promis de rendre son père heureux.

Jusqu'au jour où son fils vint au monde, Lazarine s'était montrée douce et presque bonne pour Herbert ; elle lui savait gré de sa façon d'être à son égard et le lui témoignait en mainte occasion. Mais du jour où elle tint Julien dans ses bras, tout changea de face pour elle.

Elle ne vit plus dans Herbert qu'un rival, un ennemi pour son propre enfant. Elle en vint subitement à le haïr, et l'affection d'Herbert pour son fils, loin de l'apaiser, fut taxée d'hypocrisie. Elle jugea Herbert d'après elle, et Herbert fut condamné. Celui-ci ne s'en aperçut pas d'abord. Son âme droite et pure répugnait à croire au mal. Cependant, progressivement, il comprit que la tendresse d'Ambroise se retirait de lui pour se reporter sur Julien. La faiblesse, la grâce de l'enfant expliquèrent d'abord à Herbert la conduite paternelle, mais enfin il ne lui fut plus possible de douter que Lazarine était non pas seulement complice mais instigatrice de ce changement.

Il souffrit sans se plaindre, remplit ses devoirs avec la même ponctualité, continua ses études et se rendit seulement plus souvent chez l'abbé Villeneuve, qui devina facilement une douleur qu'Herbert ne lui révéla jamais.

Julien aimait Herbert avec despotisme, en enfant gâté. Il ne comprenait pas qu'on lui refusât quelque chose. Le maître des Ajongs était bien véritablement cet enfant un peu pâle et débile qui grandissait entre des tendresses trop passionnées pour ne pas lui devenir funestes.

C'était sans étonnement que Julien voyait travailler rudement son père et son frère, tandis qu'il agissait à sa fan-

taisie ; il ne s'étonnait point de porter des habits de drap fin, tandis qu'Herbert et Ambroise se contentaient pour leurs vêtements d'étoffes solides mais communes. On ne lui parlait jamais du travail et toujours du plaisir. Il étudiait cependant parce que son frère aîné lui consacrait ses heures de liberté. D'ailleurs Julien était orgueilleux, et sans savoir encore ce qu'il voulait faire, il sentait déjà qu'il ferait quelque chose : science ou art, il l'ignorait, mais il répétait souvent à sa mère :

—Puisque je suis riche, je veux devenir un homme qui te fera honneur. Laisse-moi chercher ce que je veux être ; quand je le saurai je ne songerai plus qu'à atteindre mon but.

Et l'enfant lisait, écrivait, dessinait, s'interrogeant sur l'avenir, incertain sur sa voie, mais sûr d'un seul point, c'est qu'il ne cultiverait jamais la terre.

Peu de mois avant la majorité de son fils aîné, Ambroise Gerbier devint grave. Il eut des conférences avec Griffart et il se rendit même chez un notaire de Rennes. Chacune de ses visites et de ses consultations le rendit plus sérieux.

Enfin, un soir il emmena Herbert dans la chambre où Madelonne était morte, comme s'il éprouvait le besoin de s'abriter derrière ce souvenir, puis il tira de sa poche divers papiers, les plaça sur la table et dit à Herbert :

—Te voilà un homme de ce jour, mon fils, un homme ayant le droit de t'occuper de tes affaires et de savoir...

—J'ai besoin de savoir une seule chose, mon père,

—Laquelle ? demanda Gerbier, avec inquiétude.

—Si vous m'aimez...

—Si je t'aime.... peux-tu croire....

—Je ne crois rien, je ne soupçonne rien... Je suis votre fils, et mon respect, ma tendresse vous sont acquis.... Mais ici, dans cette pièce que je vous remercie d'avoir conservée telle qu'elle était quand mourut ma mère; j'ai besoin de vous entendre me dire que vous êtes content de moi, que j'ai rempli mon devoir, et que, de même que ma mère expirante m'a béni, vous me bénissez à votre tour....

—Herbert ! mon cher Herbert ! s'écria le fermier.

Il tendit les bras et, l'enfant de Madelonne s'y précipita.

—Oui, tu es un bon, un noble fils,

Herbert ! tu aurais pu me faire cruellement sentir.... et tu ne l'a pas fait !... Tu étais en droit de témoigner de la froideur à Julien et tu l'aimes !... Oh ! de toute mon âme, Herbert, je te bénis et je te remercie !...

—Je suis payé, mon père, répondit le jeune homme. Et maintenant que me voulez-vous avec ces papiers !...

—Le notaire demande, tu sais, les affaires.... les comptes de tutelle.... car tu es majeur.....

—Un fils n'est jamais majeur tant que son père existe.... Où dois-je apposer ma signature sur ces papiers ?

—Ici... Mais quoi... sans lire ?...

—Vous êtes un honnête homme et je suis votre enfant.

—Sans doute ; mais.....

—Si vous croyez me redevoir quelque chose, embrassez-moi comme vous l'avez fait tout à l'heure.

—De grand cœur, oui, de grand cœur, Herbert !

L'étreinte qui rapprocha ces deux hommes fendit le mur de glace invisible qui semblait s'être élevé entre eux depuis que Julien grandissait. Le père et le fils souriaient et pleuraient tout ensemble, et quand Ambroise quitta la chambre de Madelonne où Herbert restait seul, il ne put s'empêcher de dire à Lazarine, avec l'expression d'une joie vraiment paternelle :

—J'ai un digne, un digne et bon fils !

—Qu'a-t-il donc fait pour vous émouvoir si fort ?

—Ce qu'il a fait, ma foi ! ce qu'imiteraient bien peu de garçons de son âge. Je lui rend justice, à mon Herbert, il travaille du matin au soir, et sauf le dimanche qu'il passe à l'église ou dans sa chambre, occupé de ses livres, il consacre la semaine au labeur comme mes valets... Enfin, tout à l'heure il pouvait me demander des comptes, réclamer..... me jeter dans un grand embarras, plus cruel que vous ne le croyez, Lazarine ; eh bien ! il a signé ces papiers sans les lire et ne m'a demandé que de l'aimer..... comme je ne l'ai pas assez aimé, peut-être.....

—Est-ce un reproche que vous m'adressez ?

—A vous, et pourquoi, Lazarine ?

—Le sais-je ? tandis que vous êtes en train d'élever si haut votre fils, ne comparez-vous point dans votre pensée ?... Si vous vous reprochez de ne l'avoir pas assez aimé, c'est peut-être

que vous vous êtes montré trop faible pour moi, trop tendre pour Julien....

—Ai je donc dit cela ?

—Non, sans doute, car ce serait cruel ; la moindre parole amère, la plus légère pensée me feraient comprendre que vous éprouvez du regret de m'avoir épousée pauvre, dénuée et....

—Pas un mot de plus ! s'écria le fermier ; vous savez trop combien je vous aime, Lazarine ; mais vous me laisserez chérir aussi mon fils aîné, l'enfant de Madelonne.

—Vous me comprenez mal, mon ami, répliqua Lazarine. Si parfois j'ai gémi des défauts d'Herbert, si j'ai blâmé sa sauvagerie, si j'ai souffert de son muet dédain, jamais je ne vous ai entretenu de choses qui ont rendu parfois ici ma vie amère. Il ne m'appartenait pas de semer la zizanie entre le père et le fils... Aimez votre aîné, c'est votre droit, votre devoir ; car enfin pour moi vous avez transgressé une promesse sacrée, promesse faite à une morte ; vous n'avez point paru en éprouver de remords, mais un autre s'est chargé de traduire vos préoccupations et vos tristesses.

—Un autre ! Voulez-vous me faire entendre qu'Herbert ?...

—Je n'ai rien dit, Ambroise ; vous aimez votre fils et vous avez raison. Je ne puis pas exiger pour Julien...

—Tais-toi, Lazarine ! tais-toi ! s'écria Gerbier ; tu viens sans t'en douter de me faire beaucoup de mal... J'arrivais ici heureux, l'âme soulagée d'un poids énorme, et tout à coup tu me rends triste. On dirait que tu souffres par Herbert... Jamais cependant je ne l'ai vu te manquer de respect. Il se montre à l'égard de Julien le meilleur des frères, et j'avoue que sa conduite m'a toujours paru à l'abri de tout reproche.

—Il a trouvé dans sa force de caractère la volonté de dissimuler ses véritables sentiments comme votre femme a puisé dans sa tendresse le courage de se taire.... Oublions ceci, Ambroise, vous l'avez dit tout à l'heure : Herbert est maintenant un homme, il comprendra certaines choses qui, jusqu'à cette heure, lui ont échappé.... Qu'est-ce que je demande, moi ? la concorde de la famille, la tendresse de tous. Je le regarde comme un second fils, obtenez qu'il ne me traite pas en marâtre.

—Lazarine !

La fermière quitta rapidement son

mari, comme si elle avait la crainte d'en dire davantage.

—Il n'était que gênant, fit-elle, il devient dangereux.

Les paroles de sa femme avaient éteint la joie d'Ambroise ; il oublia la générosité de son fils pour ne plus se souvenir que des vagues accusations portées par Lazarine !

—Ah ! je saurai, pensa-t-il ; je surveillerai, et si ce que ma femme m'a laissé entrevoir se trouve vrai.... Mais non ! c'est impossible : l'attendrissement d'Herbert, la générosité de sa conduite, tout me prouve sa sincérité... Lazarine est jalouse pour Julien et cependant Dieu sait quelle part de mon cœur a prise dans ma vie ce Benjamin de mon âge mûr... Une part trop grande, peut-être, et je redoute souvent que Dieu me châtie pour une préférence involontaire.

Le fermier s'efforça de bannir l'impression pénible que cette scène lui avait laissée ; cependant, soit pour se rendre témoignage qu'il ne privait en rien son fils de la part d'affection qu'il lui devait, soit pour s'assurer que Lazarine se trompait dans ses craintes, il se rapprocha davantage d'Herbert.

Celui-ci, sans cesser de se montrer affectueux et bon à l'égard de son père, semblait sous l'impression d'une préoccupation nouvelle. Son caractère si ouvert et si franc s'assombrissait. Mélancolie ou douleur, un nuage passait sur son âme. Il sortait plus souvent, rentrait parfois assez tard et paraissait perdre un peu de l'énergie et de l'amour du travail qui le distinguaient autrefois.

RAOUL DE NAVERY.

(A continuer.)

### Pensées.

QUESTION DE VIE OU DE MORT.—Il faut que les mères y songent, la gravité d'une maladie se double, si ce n'est plus, chez un enfant gâté. Il faut habituer les enfants à obéir et à se laisser soigner. C'est souvent une question de vie ou de mort. Qu'on se le dise !

\*\*\*

Enfant gâté, homme manqué.

\*\*\*

Je connais des pères qui, pour trop aimer leurs enfants, en sont réellement les ennemis.

# LE LOUP - BLANC

PAR

PAUL FEVAL.

(Suite.)

X.

La veillée.



VIINGT ans de plus pèsent un poids bien lourd sur la tête d'un homme ; mais, pour l'ensemble des choses créées, mis à part l'homme lui-même, c'est-à-dire pour la portion la plus grande, la plus durable, la plus vivante de la nature, vingt ans passent comme un souffle

de brise, qui effleure et n'entame point.

Vingt ans écoulés ont rendu méconnaissables les personnages de notre récit. L'enfant s'est fait homme ; l'homme est devenu vieillard ; le vieillard a cessé de vivre.

Mais le beau château de la Tremlays s'élève toujours, droit et robuste, au bout de son avenue de grands chênes. Si quelques arbres sont morts dans la forêt, d'autres jaillissent du sol et s'élancent, pleins de sève, vers le beau soleil qui chauffe la voûte de feuillage. La Fosse-aux-Loups a gardé ses sombres ombrages et le chêne creux soutient vaillamment le pesant fardeau de ses branches colossales. Les deux moulins chancellent et menacent ruine comme autrefois, et c'est à peine si l'on s'aperçoit que la pauvre loge de Mathieu Blanc s'est affaissée au ras du sol, tant le détail est mince et peu digne d'attention.

Quant à l'étang de la Tremlays, ce sont toujours les mêmes eaux dormantes et la même moisson de roseaux sous lesquels blanchissent dans les vase les ossements de Loup, le fidèle chien de Niclas Trem.

Nous sommes à l'automne de l'année 1740, et il y a veillée dans les cui-

sines de M. Hervé de Vaunoy de La Tremlays, seigneur de Bouôxis-en-Forêt.

La cuisine est une grande pièce carrée, percée de quatre fenêtres hautes. Une porte de chêne, garnie de fer, ouvre ses deux battants vis-à-vis de la vaste cheminée dont le manteau, en forme de toiture, peut abriter une compagnie raisonnablement nombreuse, Cinq ou six bûches brûlent dans l'âtre et mêlent leur rouge lumière à la leur crépitante de deux résines.

Sur la table massive qui occupe le milieu de la pièce, une rangée de *pitchets* (cruches), méthodiquement alignés, exhale une bonne odeur de cidre pur. Des pommes de terre rôtissent sous les cendres, et une demi-douzaine de quartiers de lard montrent, des deux côtés de la crémaillée, leur couenne recouverte de suie.

Nous faisons grâce aux lecteurs des fourneaux, casseroles, cuillers à pot, marmites, écumeurs, etc.

Il y a une quinzaine de personnes assises sous le manteau de la cheminée. La plupart sont serviteurs ou servantes de Vaunoy ; deux ou trois sont étrangères et reçoivent l'hospitalité.

Pour ne point faire défaut à la galanterie française, nous parlerons d'abord des femmes.

Sur cette escabelle à trois pieds et si près du feu que la pointe de ses sabots se charbonne, est assise la dame Goton Réhou, femme de charge de la Tremlays. Elle fut, si l'on en croit la chronique de la forêt, une joyeuse comère ; mais cela date de quarante ans, et, à l'heure qu'il est, elle fume une pipe courte noircie par un long usage, avec toute la gravité qui convient à une personne de son importance.

Auprès d'elle, et s'éloignant graduellement du foyer, siègent les servantes du château : la fille de basse-cour, la pigeonnière, la trayeuse de vaches, et même la femme de chambre de Mlle Alix de Vaunoy. Cette dernière déroge sans nul doute en semblable compagnie, mais il faut tuer le temps.

De l'autre côté de la cheminée sont rangés les garçons.

C'est d'abord André, le garde ; Simonnet, le maître du pressoir ; Co-rentin, l'homme de la charrue, et beaucoup d'autres encore dont l'énumération serait longue et superflue.

Dans l'âtre même, et juste en face de la dame Goton Réhou, est assis un homme de la forêt, hôte de la Trem-lays pour quelques heures. Cet homme mérite une description particulière.

Il est charbonnier, cela se voit. Une couche épaisse de noir couvre son visage et s'éclaircit seulement quelque peu aux angles saillants de la face, comme il arrive aux masques de bronze. Ses yeux, dont la paupière est enflammée, semblent craindre l'éclat ardent du foyer et s'abritent derrière sa large main noircie. Il est, du reste, vêtu comme les gens de la forêt : bonnet de laine mêlée, veste longue en forme de paletot échancré, culottes courtes, bas bleus et souliers à boucles de fer.

Il est de taille problématique. Assis, il semble petit, mais lorsqu'il se lève pour saisir un pichet et boire à même, ses longues jambes l'exhaussent tout à coup. Dans l'habitude de son corps, il y a plus de souplesse que de force. Quant à son âge, nul ne saurait le dire. Depuis quinze ans, le charbonnier Pelo Rouan court la forêt. Tel on l'a vu la première fois, tel on le voit encore.

Nos personnages ainsi posés, nous écouterons leur conversation, car nous sommes fort dépaysés dans ce château où nous n'avons pas mis le pied depuis vingt ans.

Renée, la fille de chambre de Mlle Alix de Vaunoy, cause avec Yvon, le valet des chiens, lequel raccommode son fouet et tresse une *coulisse* (mèche), que Mirault, Gerfault, Renault, etc., sentiront plus d'une fois sur leurs flancs savamment amaigris. André, le garde, frotte d'huile le ressort de son fusil à pierre. Corentin taille un battoir pour Anne, la surintendante des vaches ; l'entretien n'a rien encore de général.

Mais six heures ont sonné à la cloche félée du beffroi. Le vieux Simonnet, maître du pressoir, a récité dévotement les versets de l'*Angelus*. Un silence de quelques minutes s'est fait, pendant lequel tout le monde a prié.

Quand ce silence eût duré suffisamment à son gré, dame Goton fit un signe de croix final et secoua les cendres de sa pipe avec précaution.

—Les jours s'en vont petissant ! dit-elle.

Chacun reconnut implicitement la justesse infinie de cette observation.

—Vienne la fin du mois, poursuit la vieille femme de charge, et nous aurons la résine allumée pour dire l'*Angelus* le matin et le soir.

—Ça c'est la vérité ! appuya Simonnet.

Et tous répétèrent avec conviction :

—Les jours s'en vont petissant, c'est la vérité !

Dame Goton savoura un instant l'approbation générale.

—Maître Simonnet, reprit-elle ensuite, si c'est un effet de votre complaisance, passez-moi le pichet ; ma pauvre langue brûle.

Au lieu d'un pichet, on en passa dix, et tout le monde s'abreuva copieusement.

—Fameux et droit en goût s'écria la vieille femme en promenant voluptueusement sa langue sur ses lèvres après avoir bu ; tout ce qu'on peut demander, c'est que le cidre de l'automne qui vient vaille celui de l'autre année, pas vrai.

C'était là encore une de ces propositions dont le succès n'est point douteux. Tout le monde répondit affirmativement, et le maître du pressoir but un second coup pour prouver la sincérité de son opinion.

—Quant à ce qui est de l'an prochain, dit-il, on ne sait pas ce qu'on ne sait pas. Il cherra bien du bois mort dans la forêt d'ici l'autre automne ; d'ici l'autre automne, bien de l'eau passera sous le pont de Noyal, et notre monsieur dit que le temps qui court est un temps de péril.

Renée cessa de causer avec Yvon, et releva la tête avec inquiétude.

—Est-ce qu'on craint une attaque des *Loups* ? murmura-t-elle.

A cette question, on eût pu voir le charbonnier fermer à demi les yeux et jeter à la ronde un furtif regard.

—Les *Loups*, répéta Simonnet en frappant son poing sur la table. Si j'étais seulement dans la peau du lieutenant du roi, on ne les craindrait pas longtemps, les maudits brigands ! Dire qu'ils ont brûlé mon beau pressoir de Bouëxis-en-Forêt !

—Volé mes vaches ! ajouta la trayeuse.

—Dévasté mon cheuil ! dit Yvon.

—Braconné plus de gibier que n'en

chasse en trois ans notre monsieur ! exclama le garde.

—Tué mes poules !

—Foulé mes guérets !

—Brisé mes espaliers ! crièrent en chœur les divers fonctionnaires de la Tremlays.

La dame Goton bourrait gravement sa pipe et ne disait rien. Pelo Rouan, le charbonnier, semblait dormir, adossé contre la paroi de la cheminée.

—Oh ! les maudits brigands ! reprit le chœur au milieu duquel on distinguait la voix flûtée et suraiguë de la fille de chambre.

Goton alluma sa pipe et lança trois redoutables bouffées.

—Il y a vingt ans, murmura-t-elle, le maître de la Tremlays s'appelait M. Nicolas. Ceux que vous nommez les Loups étaient des agneaux alors. C'est la misère qui a aiguisé leurs dents.

Un murmure désapprouvateur suivit ces paroles.

Les Tremlay étaient de bons maîtres, dit Simonnet avec le même embarras qu'aurait un vieux courtisan parlant d'un roi déchu au sein d'une cour nouvelle, on ne peut dire le contraire ; mais les Loups sont des bandits, et il n'y a que vous dame Goton, pour prendre leur défense.

Un imperceptible sourire plissa la lèvre de Pelo Rouan. La vieille releva sa tête chenue avec dignité.

—Maître Simonnet, répondit-elle, je ne défends pas les Loups, qui savent bien se défendre eux-mêmes. Je dis que ce sont des Bretons, voilà tout, et que certaines gens sont plus vaillants au coin du feu que sous le couvert !

Le sourire du charbonnier se renforça et les serviteurs du château restèrent penauds sous cette accusation de couardise faite ainsi à brûle-pourpoint.

—Patience ! patience ! dit enfin Simonnet, Il doit nous arriver de Paris un brave officier du roi pour prendre le commandement des sergents de Rennes et protéger le passage des deniers de l'impôt à travers la forêt. Ces loups damnés ont tué le dernier capitaine...

—Gare au nouveau ! interrompit dame Goton.

—On dirait que vous souhaitez un malheur ! s'écria aigrement Renée, la fille de chambre.

—Ma mie, répondit Goton avec au-

torité, je suis vieille et je regrette l'ancien temps où nos dames ne prenaient point pour chambrières des mijaurées de Normandie. Laissez les Bretons répondre aux Bretons !

Renée devint rouge et ne parla plus. La conversation allait mourir ou changer d'objet, lorsque Pelo Rouan, qui avait sans doute des raisons pour cela, frotta ses yeux comme un homme qui s'éveille et dit :

—Ai-je rêvé, maître Simonnet ? n'avez-vous point dit que nous allons avoir un nouveau capitaine pour mettre à la raison les Loups que le ciel confonde ?

—J'ai dit cela, mon homme, et c'est la vérité. Tant que les Loups n'ont fait que piller M. de Vaunoy, la cour de Paris n'y a point vu de mal, mais les hardis brigands sont allés, comme chacun sait, jusqu'à Rennes, attaquer en plein jour l'hôtel de M. l'Intendant. Ils interceptent l'impôt.

—Quel dommage ! interrompit l'incorrigible Goton qui renforça son sarcastique sourire. Voler les voleurs !

—Ce sont des fiers gueux ! dit Pelo Rouan avec simplicité ; mais savez-vous quand arrive cet officier du roi dont vous parlez maître Simonnet ?

—On l'attend, mon homme.

Pelo Rouan se leva, prit un pichet qu'il porta à ses lèvres et dit avec une bonhomie où la vieille Goton crut découvrir une pointe de raillerie :

—A la santé du nouveau capitaine !

—A sa santé ! répondirent les serviteurs de la Tremlays.

## XI

### Fleur-des-Genets.

Pelo Rouan, avant de poser son pichet sur la table, ajouta, comme complément de son toast :

—Et à la confusion du Loup Blanc et de ses louveteaux !

—A la bonne heure ! dit la vieille Goton lorsque chacun eut applaudi à ce souhait charitable ; Pelo Rouan est un pauvre homme de la forêt. Il y a pour lui courage à maudire tout haut le Loup Blanc, qui est fort et puissant, et dont mille bras exécutent les ordres, car tout à l'heure il va prendre son bâton de houx et affronter la nuit qui est le domaine des Loups : à la bonne heure ! Je ne veux pas de mal à Pelo Rouan.

—Merci, dame ! prononça lentement le charbonnier ; moi, je vous veux du bien.

C'était un homme étrange que ce Pelo Rouan. Pendant qu'il parlait ainsi, son regard fixe couvrait Goton, et la ligne rouge de ses paupières clignotait à la lumière du feu.

Il y avait dans ce regard une gratitude plus grande que ne le méritait à coup sûr l'observation de la vieille femme de charge.

Du reste, et nous devons le dire tout d'abord, la plupart des actions de cet homme étaient difficiles à expliquer. On croyait deviner chez lui parfois une marche lente et systématique vers un but mystérieux, mais on ne tardait pas à perdre sa trace, et l'espionnage le plus fin comme le plus obstiné eût été dérouter par sa conduite.

Nul ne songeait d'ailleurs à l'espionner. A quoi bon l'eût-on fait ? Ses fréquentes visites à la maison de M. de Vaunoy, ennemi personnel et acharné des Loups, éloignaient toute idée de connivence avec ces derniers, et cette connivence seule aurait pu donner quelque force à un homme si bas placé dans l'échelle sociale.

Il y avait quinze ou seize ans que Pelo (Pierre) Rouan était venu s'établir dans la forêt de Rennes. Il avait amené avec lui une petite fille au berceau qu'il appelait Marie. Solitaire d'habitude et paraissant fuir la société de ses pareils, il s'était bâti une loge à l'endroit le plus désert de la forêt, avait creusé un four souterrain et faisait depuis lors ce qu'il fallait de charbon pour soutenir son existence et celle de sa fille.

Marie avait pris la taille d'une femme. En grandissant, elle était devenue bien belle, mais elle l'ignorait. Beaucoup prétendent que ces derniers mots renferment une impossibilité flagrante : nous soutenons néanmoins notre dire.

Marie, enfant de la solitude, n'avait de hardiesse que contre le danger. La vue de l'homme la troublait et l'effrayait. Lorsque la trompe de chasse criait dans les allées, Marie faisait comme les biches : elle se cachait dans les buissons.

Jamais elle ne mettait de bouquets dans un panier verni pour les porter au château, avec des pommes, des œufs et de la crème, comme cela se pratique de nos jours, au théâtre national de l'Opéra-Comique. Elle ne dansait ni

sur la fougère ni même sous la coudrette ; en un mot, ce n'était en aucune façon une rosière de Mme de Genlis, se mirant dans le cristal des fontaines, ni une ingénue de M. Marmontel, raisonnant l'Être suprême, la nature et le reste. Ces braves poètes n'ont jamais vu la campagne qu'à Courbevoie !

C'était une fille de la forêt, simple, pure, demi-sauvage, mais portant en elle le germe de tout ce qui est noble, gracieux, poétique et bon.

Elle aimait à prier Dieu, car une foi profonde remplissait cette âme angélique qui ne soupçonnait pas le mal.

L'expression générale de son visage était un mélange d'exquise gentillesse et de sensibilité exaltée. Elle avait de grands yeux bleus pensifs et doux, dont le sourire échauffait l'âme comme un rayon de soleil. Sa joue pâle s'encadrait d'un double flot de boucles dorées, qui ondoyaient à chaque mouvement de sa tête et se jouaient sur ses épaules modestement couvertes. La nuance de cette chevelure eût embarrassé un peintre, parce que les couleurs dont peut disposer l'art humain sont parfois impuissantes. Cette nuance, dans un tableau, semblerait terne ; ses candides reflets affaibliraient le regard ; elle ne repousserait point assez la teinte de la peau.

Mais cela prouve seulement que l'homme n'a su dérober que la moitié de la palette céleste. Chez Marie, c'était un charme de plus : ses traits fins, mais hardiment modelés, apparaissaient suaves et comme voilés sous cette indécise auréole. Cela faisait l'effet de ce nuage mystique, aux rayons naïvement adoucis, que les peintures du moyen-âge donnaient pour ornement au front divin de la Mère de Dieu.

Marie était sauvage comme son père. Lorsqu'elle ne restait point dans la loge, occupée à tresser des paniers de chèvre-feuille que Pelo Rouan vendait aux frères de Saint-Aubin-du-Cormier, Marie errait, seule et rêveuse, dans les sentiers perdus de la forêt.

Souvent le voyageur s'arrêtait pour écouter une voix pure, et semblable à la voix des anges, qui chantait la complainte d'Arthur de Bretagne, dont nous avons parlé dans la première partie de ce récit. Ceux qui se souvenaient du pauvre Jean Blanc songeaient à lui en entendant son refrain favori ;

la plupart savouraient la musique sans évoquer la mémoire de l'albinos, car bien d'autres que lui répétaient ce refrain qui berce les enfants dans toutes les loges du pays de Rennes.

Du reste, on entendait toujours Marie comme on écoute le rossignol, sans la voir. Dès qu'elle apercevait un étranger, son instinct de timidité farouche la portait à fuir. On voyait le taillis s'agiter comme au passage d'un faon, puis plus rien. Marie était alerte et vive. On eût couru longtemps avant de l'atteindre.

Quelques-uns cependant l'avaient vue et le bruit de sa beauté sans rivale s'était répandu dans le pays. On fut du temps avant de savoir son nom, car Pelo Rouan ne souffrait guère de questions, surtout lorsqu'il s'agissait de sa fille, et Marie devenait muette dès qu'un homme lui adressait la parole. A cause de cette ignorance, et par un reste de cette chevaleresque poésie qui a fleuri si longtemps sur la terre de Bretagne, on choisissait pour désigner Marie les noms des plus charmantes fleurs.

Les jeunes gens de la forêt parlaient d'elle d'autant plus souvent que son existence était plus mystérieuse. A la longue, la coutume effeuilla cette guirlande de jolis sobriquets. Un seul resta, qui faisait allusion à la couleur des cheveux de Marie :

On l'appela *Fleur-des-Genêts*.

Pelo Rouan laissait à sa fille une liberté entière, dont celle-ci usait tout naturellement et comme on respire, sans savoir qu'il en pût être autrement. D'ailleurs le charbonnier, quand même il l'aurait voulu, n'aurait point pu surveiller fort attentivement la jeune fille, car il faisait de longues et fréquentes absences.

Le motif de ces absences était un secret, même pour Marie.

Parfois, durant des semaines, le four de Pelo Rouan restait froid, mais quand il revenait il travaillait doublé et réparait le temps perdu.

Personne n'était admis dans la loge. On venait chercher Pelo Rouan de temps en temps pendant la nuit. Dans ces circonstances, ceux qui avaient besoin du charbonnier, pour des causes que nous ne saurions dire, frappaient à la porte d'une certaine façon.

Pelo sortait alors. Marie, habituée à ce manège, ne prenait pas garde.

Un jour pourtant, un étranger avait

franchi le seuil de la loge inhospitale : il soutenait les pas de Fleur-des-Genêts bien chancelante et bien effrayée parce que des soulards de France qui venaient de Paris et allaient à Rennes l'avaient poursuivie dans les futaies. Son compagnon était un loyal jeune homme au visage doux et bon. Il l'avait protégée. Sa première pensée fut de remercier Dieu du plus profond de son cœur, en même temps qu'elle lui adressait une fervente prière pour son sauveur.

Depuis ce jour, quand Fleur-des-Genêts rencontrait l'étranger, elle allait à lui sans frayeur et ils échangeaient quelques mots purs et naïfs comme l'entretien de deux enfants.

Puis l'étranger partit, laissant son souvenir dans le cœur de Marie. Les gens de la forêt la rencontrèrent de nouveau dans les taillis. Elle allait lentement, la tête penchée, et chantait bien mélancoliquement la complainte d'Arthur de Bretagne.

Pelo Rouan ne l'interrogeait point parce qu'il connaissait la cause de sa tristesse.

Cependant la veillée continuait dans la cuisine du château de la Tremlays. Après avoir porté la santé qui ouvre ce chapitre, Pelo prit son bâton de houx, comme l'avait annoncé la vieille femme de charge ; mais, au lieu de partir, il secoua lentement sa pipe et se planta, le dos au feu, en face de maître Simonnet.

—Et sait-on son nom, dit-il, en jouant l'indifférence ?

—Le nom de qui ?

—Du nouveau capitaine.

—Notre monsieur le sait peut-être, répondit Simonnet.

—Au fait, ce doit être un bon serviteur du roi, c'est le principal. Il logera au château ?

—Ou chez M. l'intendant royal.

Pelo Rouan sembla hésiter au moment de faire une nouvelle question.

—C'est juste, dit-il enfin, c'est à qui recevra ce brave officier et les bons soldats de la maréchaussée.

A ces mots, il se dirigea vers la porte. En passant auprès d'Yvon il lui serra furtivement la main et adressa à Corentin un regard d'intelligence.

—Bonsoir, maître Simonnet et toute la maisonnée ! dit-il.

Comme il mettait la main sur le loquet, un fort coup de marteau re-

tentit, frappé à la porte extérieure. Pelo resta.

Quelques minutes après, deux hommes, enveloppés de manteaux, furent introduits. Les large bords de leurs feutres cachaient presque entièrement leurs visages. Cependant, à un mouvement que fit l'un d'eux, la lumière du foyer vint éclairer partiellement ses traits.

Pelo Rouan recula à son aspect, et, au lieu de sortir, il se glissa prestement dans une embrasure.

## XII.

### Dans la Forêt.

Les nouveaux venus étaient tous deux de haute taille et d'apparence robuste. Celui dont Pelo Rouan avait aperçu la figure était dans toute la force de la jeunesse, beau de visage et merveilleusement tourné. L'autre avait sous son feutre une chevelure grise, et plus de soixante ans sur les épaules.

— Qui que vous soyez, dit Simonnet, employant la digne formule armoricaine, vous êtes les bienvenus. Que demandez-vous ?

Le plus jeune des deux étrangers rejeta son manteau sur le coude, et montra l'uniforme de capitaine des soldats de la maréchaussée.

— Je veux parler à M. Hervé de Vau-  
noy, répondit-il.

— Le nouveau capitaine ! chuchotèrent les serviteurs de la Tremlays.

Renée, la servante normande de Mlle. Alix, arrangea aussitôt les plis de sa robe ; les autres femmes, moins bien apprises, se bornèrent à rougir immodérément.

Quant à Pelo Rouan, il gagna la porte sans bruit, après avoir échangé un second regard d'intelligence avec Yvon et Corentin.

— Ah ! c'est lui qui est le nouveau capitaine ? murmura-t-il d'un air pensif.

Puis il s'enfonça dans les sentiers de la forêt.

Maître Simonnet prit un maintien grave et solennel, pour remplir convenablement son office d'introduit aux lieux et place de maître Alain, le majordome, qui se faisait vieux et dormait d'ordinaire à cette heure, ivre d'eau-de-vie.

Il mit le bonnet à la main et précéda les nouveaux venus dans le salon de réception où se tenaient Hervé de Vau-  
noy et sa famille.

Pendant qu'il traverse le vestibule et la grande salle, nous rétrograderons de quelques heures et nous prendrons nos deux étrangers au moment où ils quittent la bonne ville de Vitré pour entrer dans la forêt. Outre que c'est un moyen fort simple de faire leur connaissance, nous assisterons ainsi avec eux à quelques petits incidents qu'il nous importe de ne point passer sous silence.

Comme le lecteur a pu le conjecturer, le vieillard à barbe grise remplissait auprès du jeune capitaine l'office de valet. C'était un homme à visage honnête et austère ; sa taille légèrement voûtée annonçait seule la fatigue ou la souffrance, car son front restait sans rides, et son regard serein exprimait la tranquillité d'âme la plus parfaite.

Quant au capitaine, il y avait sous sa fine moustache noire retroussée un sourire insouciant et fin ; dans ses yeux, une hardiesse indomptable, une gaieté franche et comme un reflet de cordiale loyauté. On eût trouvé difficilement une taille plus élégante que la sienne, une pose plus gaillarde sur son cheval Isabelle, et une plus gracieuse façon de porter son belliqueux uniforme. Il avait de vingt-cinq à vingt-sept ans.

Le valet s'appelait Jude Leker ; le maître avait nom Didier tout court.

Le bon écuyer de Nicolas Trem-  
lay n'avait point changé beaucoup au long de ces vingt années. La souffrance avait glissé sur son cœur comme le temps sur la dure peau de son visage. Il se tenait encore ferme sur son cheval, et il n'eût point fait bon recevoir un coup de la rapière plus moderne qui avait remplacé sa longue épée à garde de fer.

Il pouvait être deux heures après midi quand Didier et Jude dépassèrent les premiers arbres de la forêt. Le pâle soleil d'automne se jouait dans le feuillage jaunissant, et le sabot des chevaux s'enfonçait à chaque pas dans la molle litière que novembre étend au pied des arbres. Jude semblait respirer avec délice une atmosphère connue ; il saluait chaque vieux tronc d'un regard ami et presque filial. Il y avait

vingt ans que Jude n'avait vu la forêt de Rennes.

Tout en marchant, le maître et le serviteur poursuivaient une conversation commencée.

—C'était, ma foi ! un vaillant vieillard que ce M. Nicolas ! s'écria Didier interrompant un long récit que lui faisait Jude ; j'aime son gant de buffle qui pesait une livre, et j'aurais voulu voir la pauvre mine que dut faire M. le Régent.

—Le Régent nous mit à la Bastille ! répondit Jude avec un soupir.

—C'était, en conscience, le moins qu'il pût faire, mon garçon !

—Nicolas Trembl, que Dieu sauve son âme ! était déjà bien vieux. Et puis il pensait sans cesse à l'enfant.

—Quel enfant ? interrompit Didier.

—Georges Trembl, qui doit être, à l'heure qu'il est, un hardi soldat, s'il a gardé dans ses veines une goutte du bon sang de ses pères.

L'histoire languissait, Didier bâilla. Jude poursuivit :

—Il pensait donc à l'enfant qui était au pays sans protecteur et sans appui. Vieillesse et chagrin, c'était trop à la fois, mon jeune monsieur, et pourtant Nicolas Trembl mit longtemps à mourir ! Il descendit en terre, voici trois ans passés, et me légna le petit M. Georges.

—Et qu'est devenu ce Georges ?

—Dieu le sait ! Moi, je fus mis en liberté deux ans après la mort de mon maître. Je n'avais point d'argent, et si la Providence ne m'eût pas envoyé sur votre chemin au moment où vous cherchiez un valet pour le voyage, je ne sais comment j'aurais regagné la Bretagne. Ma chère, ma noble Bretagne ! répéta Jude avec des larmes de joie dans les yeux.

Didier s'arrêta et lui tendit la main.

—Tu es un honnête cœur, mon garçon, dit-il ; je t'aime pour ton attachement au souvenir de ton vieux maître, et pour l'amour que tu as gardé à ton pays. Si tu veux, tu ne me quitteras plus.

Jude toucha respectueusement la main que lui offrait le capitaine.

Je le voudrais, murmura-t-il en secouant la tête, sur ma parole, je le voudrais, car il y a en vous quelque chose qui me rappelle la franche loyauté de Trembl. Mais je suis à l'enfant et je suis Breton : ne m'avez-vous point dit que vous venez pour anéantir les der-

niers restes de la résistance bretonne ?

—Si fait ! quelques centaines de fous furieux. Quand la rébellion se sent faible, vois-tu, elle tourne au brigandage : je viens pour punir les bandits.

Jude réprima un geste de colère.

—De mon temps, murmura-t-il, messieurs de la Frérie bretonne ne méritaient point ce nom.

—C'est vrai : ceux dont tu parles n'étaient que des maniaques entêtés ; mais les *Frères bretons* sont devenus les *Loups*.

—Les loups ? répéta Jude sans comprendre !

—Ils ont eux-mêmes choisi ce surnom sobriquet. Ce n'est pas la Bretagne, ce sont les Loups que je viens combattre de par l'ordre du roi.

Jude ne fut probablement point persuadé par cette subtile distinction, car il se borna à répondre :

—Je ne sais pas ce que sont les Loups, mais ils sont Bretons et vous êtes Français !

—N'en parlons plus ! s'écria gaiement le capitaine. Quant à la question de savoir si je suis Français ou non, c'est plus que je ne puis dire. Bois un coup, mon garçon !

Il tendit sa gourde de voyage à Jude qui, cette fois, n'eut aucune objection à soulever.

—Et maintenant, reprit le capitaine, orientons-nous : voici un sentier qui doit mener à Saint-Aubin-du-Cormier.

—C'est ma route, répondit Jude, et nous allons nous séparer ici... car vous allez à Rennes, je pense ?

—Je vais au château de la Tremlays !

Jude devint pensif.

—Vous êtes déjà venu dans le pays, dit-il après un silence, car vous le connaissez aussi bien que moi. Peut-être n'est-ce pas la première fois que vous allez au château de la Tremlays ?

—Peut-être, répéta le capitaine qui sembla éviter une réponse plus catégorique.

—Si vous y êtes allé, continua Jude dont tous les traits exprimaient une curiosité puissante, vous avez dû voir un jeune homme... un beau jeune homme : l'héritier de ces nobles domaines, l'unique rejeton d'une race qui est vieille comme la Bretagne !

—Tu le nommes ?

—Georges Trembl.

Ce fut au tour du capitaine de s'é-

tonner. Pour la première fois, il rapprocha ce nom de Trembl de celui du château et il comprit que le vieux gentilhomme, dont il venait d'entendre la chevaleresque histoire, était l'ancien maître de la Tremlays.

—Je n'ai jamais vu ce jeune homme, répondit-il.

PAUL FÉVAL.

(A continuer.)

## FORESTIERS

ET

## VOYAGEURS.

### CHAPITRE II.

#### Histoire du Père Michel.

(Suite.)

#### § 2—Les Missionnaires.



Lendemain de notre arrivée était donc le jour de la venue du missionnaire. Les missions du Nord étaient alors desservies par M. Le Courtois (1), un prêtre français échappé aux massacres de la Révolution française.

Dès le matin les sauvages étaient sur l'alerte, se préparant à recevoir leur bon Père. Leurs cabanes, au nombre d'une trentaine étaient dispersées sur le plateau, en arrière de la chapelle et des maisons rouges du poste, au milieu des petits bouquets de sapin.

Vers la mi-matinée, on vit le canot du Père Le Courtois dédoubler la pointe, accompagné de plusieurs autres canots de sauvages qui lui faisaient escorte. Alors sortit des cabanes toute la po-

pulation montagnaise, les hommes en tête armés de leurs fusils, puis les femmes suivies des enfants.

Les hommes se mirent en rang devant la chapelle et commencèrent une fusillade, qui dura jusqu'à ce que le canot du missionnaire fut près de toucher le sable de la baie. Les femmes, coiffées de leurs jolis bonnets, étaient groupées, avec les enfants, tout autour du talus de la dune.

Quand le canot du missionnaire prit terre, tous les montagnais descendirent la côte, pour le recevoir au rivage et lui donner la main, les hommes les premiers et les femmes ensuite ; le Père Le Courtois allait de l'un à l'autre, à travers les groupes, donnant à chacun la main en répétant : *Koille ! Koille !* Bonjour ! Bonjour !

Le Père se rendit ensuite, accompagné de tout son troupeau à la Chapelle, pour offrir une prière au Seigneur et remercier Marie de sa protection.

Dans l'après-midi eut lieu le baptême de tous les enfants nés depuis la dernière visite du missionnaire. C'était vraiment touchant de voir tous ces bonnes sauvagesses, les pères, les parains et les marraines debout en rang devant les balustres pendant la cérémonie. Il y eut ensuite salut : les sauvages chantèrent des cantiques dans leur langue ; les hommes tous placés du même côté, disent un verset, puis les femmes, rangées de l'autre côté, répondent par le verset suivant. Ils chantent à ravir, surtout les femmes.

Le soir tard, après la brunante, tous les sauvages, hommes, femmes et enfants se rendirent, et ils font cela tous les soirs durant la mission qu'il fasse beau ou mauvais, se rendirent au cimetière et là, à genoux autour de la grande croix, ils chantèrent un *libera* pour les âmes de leurs parents et amis défunts... Je n'ai jamais entendu rien de plus solennel et de plus touchant que ce chant, si magnifiquement triste, redit au sein du calme et des ténèbres de la nuit, au milieu des tombeaux. C'est encore plus beau quand le vent souffle et que la tempête gronde.

Le lendemain le Père Le Courtois chanta la messe solennelle, après laquelle il fit l'enterrement d'un vieillard mort deux jours auparavant. En pareille circonstance tous les sauvages sans y manquer, hommes femmes et

(1) Arrivé le 26 juin 1794, en Canada, mort le 18 Mai 1828 d'après la *Liste Chronologique* de M. Noisieux.

enfants, viennent religieusement jeter chacun à son tour, sur le cercueil descendu dans la fosse, trois poignées de terre.

Le pauvre missionnaire n'avait pas de repos ; du moment de son arrivée au moment de son départ, il fut constamment occupé à l'autel ou au confessionnal ; d'autant plus qu'il devait partir le surlendemain pour Chicoutimi.

Ce qu'il y a de bon et de beau chez les Montagnais, c'est que les enfants apprennent leurs prières, leur catéchisme et le chant même, sans que le missionnaire s'en mêle presque. Ils savent lire et écrire, et c'est dans la cabane que les premiers préceptes de la religion s'enseignent par le père et la mère.

Pendant les trois jours que j'ai passés à Tadoussac, cette fois là, les sauvages, les canadiens du poste n'ont cessé de me parler du Père Labrosse : ils m'ont montré le lieu où il a été enterré dans la chapelle.

Sur le plancher, vis à vis de la tombe, il y a une croix percée à jour dans les planches : les montagnais disent que ces ouvertures leur semblent comme un moyen de communiquer encore avec le cher Père.

Il y avait alors vingt quatre ans que le Père Labrosse (2) était mort et son

(2) Jean Baptiste Labrosse, prêtre de la Compagnie de Jésus, a exercé le saint ministère dans un très grand nombre de localités du Bas-Canada et du Nouveau-Brunswick pendant 35 ans ; mais il est surtout connu, comme missionnaire des Montagnais, parmi lesquels il a évangélisé pendant environ seize ans. Il existe dans les anciens registres de Tadoussac, conservés à l'Archevêché, une notice biographique fort intéressante sur le P. Labrosse.

Le bon Père mourut à Tadoussac le 11 Avril 1782 à l'âge de 58 ans, dit l'acte de sépulture ; il fut enterré le lendemain, dans la chapelle de la mission. Son corps a été depuis transporté de Tadoussac à Chicoutimi, il y a quelques années seulement.

C'est le Père Labrosse qui a mis la dernière main à cette belle chrétienté montagnaise si pleine de foi et de piété. Il a écrit la plupart des livres religieux qui sont encore en usage chez les montagnais, a composé un dictionnaire de la langue de ce peuple, et traduit des passages considérables de la sainte écriture dans cette langue. Le Père Labrosse a encore répandu, chez ses bons et chers sauvages, l'usage de la lecture et de l'écriture, qui s'est transmis de génération en génération, dans toutes les familles de cette tribu, jusqu'à ce jour. On serait tenté de croire, à lire les registres de Tadoussac, que la plupart des montagnais ne savent pas signer leur nom : tel n'est pas le cas, cependant ; mais le refus tacite qu'ils ne manquent jamais de faire à pareille demande vient chez eux d'une habitude due à l'extrême timidité naturelle aux sauvages.

souvenir était aussi vivant que le premier jour.

Le Père Labrosse a été missionnaire partout, je crois bien, car on entend mentionner son nom des deux côtés de la Baie-des-Chaleurs, à Rimouski, dans la côte du Sud, à l'île d'Orléans, à Québec, dans les paroisses d'en haut ; il a baptisé et confessé des français, des canadiens, des acadiens, des irlandais, des anglais, des écossais, des abénaquis, des hurons, des maléchites, des micmacs et surtout des montagnais.

C'est encore le Père Labrosse qui a converti les premiers *naskapis* qui se soient faits chrétiens, et voici comment la chose est arrivée.

Le Père était au lac Saint-Jean et il y avait là plusieurs montagnais et quelques familles *naskapis*, venues de l'intérieur des terres par la rivière Mistassini. Tous ces *naskapis* étaient infidèles et le missionnaire aurait bien désiré leur faire connaître la vérité ; mais la chose n'était pas facile. Les *naskapis* avaient leurs superstitions et leurs usages payens qu'ils ne voulaient point abandonner. Bref, ils faisaient tous la sourde oreille à ce que leur disaient le Père et les montagnais. Quand un sauvage est décidé à ne rien entendre, il n'y a pas de sourd qui soit plus sourd que lui : or comme les montagnais connaissaient cela, ils voyaient bien qu'il était parfaitement inutile de parler à leurs frères des terres.

Un beau matin un montagnais, plein de zèle, vient trouver le Père Labrosse et voici, à peu près, la conversation qui eut lieu entre eux.

—Père, dit le sauvage, les *Naskapis* n'ont plus d'oreilles ; mais ils ont encore des yeux.

—Eh ! bien, répondit le Père, qu'est-ce qu'il faut leur montrer à ces pauvres gens ?

—Je n'en sais rien, moi ; mais si tu pouvais faire un miracle, devant eux, ils ouvriraient les yeux et ils veraient.

—Mais, je n'ai pas le pouvoir de faire des miracles ; ce pouvoir n'appartient qu'à Dieu.

—Tu dis vrai ; mais le Bon Dieu donne quelquefois ce pouvoir : tu nous a parlé souvent des miracles des apôtres et des autres saints.

—Je suis apôtre, c'est vrai ; mais je ne suis qu'un pauvre pécheur. Au reste, tu sais ce que répondit Notre-

Seigneur à ceux qui lui demandaient un miracle. Dieu ne donne pas de miracles à ceux qui en demandent.

Le sauvage se recueillit un peu, puis il reprit :

—Dieu ne donne pas de miracles à ceux qui en demandent, c'est vrai ; mais il en donne *des fois* à ceux qui n'en demandent point. Les Naskapis n'ont point demandé, c'est moi qui ai demandé ; dans ce cas là, il faut que je m'en aille : eh ! bien, je pars de suite pour Tadoussac. Le Bon Dieu ne donnera pas de miracle à celui qui l'a demandé ; mais il en donnera un à ceux qui ne l'ont point demandé et qui en ont besoin... C'est juste, c'est comme ça !

Et, sur ce, le brave sauvage s'en va de suite à sa cabane, il donne l'ordre à sa femme d'enlever les écorces et les peaux, il charge son canot sur ses épaules, le porte à la rivière, s'embarque avec sa famille et descend vers Tadoussac.

Il faisait alors une grande sécheresse et il y avait du feu dans les bois : l'air était *épais de fumée* ; c'était comme une apparence d'un grand désastre. Sur le midi, le feu, poussé par le vent, courant au milieu des feuilles et des branches sèches et s'élevant en pétillant dans les sapins, menaçait les cabanes. Les montagnais et les naskapis commençaient à déménager pour se transporter dans une clairière humide voisine du lac, lorsque le Père Labrosse, qui était au milieu d'eux, leur dit, avec un ton d'autorité qui les frappa :—Laissez-là vos cabanes et vos effets, ne touchez à rien : mais suivez moi !

Les naskapis, sans se rendre compte de ce qu'ils faisaient et les montagnais animés d'une confiance sans bornes, s'avancèrent avec le Père Labrosse, au-devant de l'élément destructeur.

Rendu à une certaine distance des cabanes, le Missionnaire prit un bâton et traça, sur le sol, une ligne de démarcation en ordonnant au feu de s'arrêter là. Puis il s'assit tranquillement à terre à la façon des sauvages.

Arrivées à l'endroit marqué, les flammes se tordirent, comme dans des convulsions, puis s'éteignirent là, et de chaque côté, en ligne du tracé qu'avait fait l'homme de Dieu.

Les naskapis, comme aurait dit le montagnais, avaient encore des yeux,

ils les ouvrirent, virent et crurent à la parole qui leur était annoncée.

Les montagnais disent encore que, huit mois avant sa mort, au moment où ils allaient partir pour la chasse, le Père Labrosse fit venir les chefs et les principaux de la nation pour leur annoncer sa fin prochaine, leur faire ses adieux et leur donner ses derniers avis.

—Je ne suis pas sans quelqu'inquiétude sur le sort de vos enfants, leur avait dit le Père, quand je serai parti d'avec vous. Les prêtres sont rares dans ce pays, les ouvriers manquent à la vigne, les conditions peuvent empirer encore, il sera difficile peut-être de vous procurer les mêmes soins que je vous ai donnés. Il viendra peut-être parmi vous des faux-prophètes, des loups sous la peau de brebis, pour surprendre votre bonne foi et vous détacher de l'Eglise de Jésus-Christ ; mais écoutez ce que je vais vous dire et retenez bien mes paroles, redites-les aux autres sauvages et répétez-les souvent à vos enfants... S'il se présente à vous des hommes que vous ne connaissez pas, quand vous serez dispersés loin des chapelles et des cérémonies du culte, et que ces hommes vous disent qu'ils sont les ministres du Seigneur, répondez-leur : Eh ! bien, faites ce que font les ministres du Seigneur. Alors, quand ces hommes vous annonceraient le nom du Sauveur, quand ils prieraient et quand ils seraient pieux en apparence, s'ils ne font pas le signe de la croix, s'ils ne vénèrent pas la Sainte Vierge et les saints, s'ils ne disent pas le chapelet, et s'ils ne vous parlent pas comme moi du Grand-Evêque qu'il y a à Rome, successeur de Pierre, vicaire de Jésus-Christ sur la terre, ne les écoutez point, ce sont des enfants de l'erreur !

Les montagnais ont retenu les paroles du Père Labrosse et les ont transmises à leurs enfants : il y a des familles qui ont été des années sans voir de prêtres et dont les enfants étaient cependant parfaitement instruits des vérités de la Religion.

Quand le Père Labrosse mourut, les cloches de toutes les chapelles qu'il avait desservies, dans les missions de la Baie-des-Chaleurs, de Rimouski, de la Côte-nord et d'ailleurs, ont sonné *ses glas* d'elles-mêmes : par une inspiration d'en haut, tous ceux qui les ont

entendu se sont dit, de suite :—Notre bon Père Labrosse est mort ; il nous avait bien dit, lorsque nous le vîmes pour la dernière fois, que c'était sa dernière visite dans notre mission !

Voilà ce que racontent *les anciens* sur *Le Bon Père Labrosse* (3).

J. C. TACHÉ.

(A Continuer.)

(3) A ces récits du Père Michel, le lecteur me permettra bien d'ajouter une anecdote conservée traditionnellement dans ma famille. Nous la tenons de mon grand-père, qui a longtemps été *bourgeois* du Poste de Chicoutimi et qui a bien connu le Père Labrosse.

Durant un séjour du bon missionnaire à Chicoutimi, il se rencontra là quelques étrangers, venus comme touristes, dont la mine et les allures n'allaient guère à personne dans le poste. Abusant de la liberté presque illimitée qui règne dans ces établissements et qui fait que la demeure de chacun appartient à peu près à tous, ces messieurs s'introduisaient partout et à toutes les heures. Ils poussèrent l'indiscrétion jusqu'à rendre des visites interminables au missionnaire, auquel ils faisaient subir le questionnaire le moins cérémonieux du monde.

Le Père Labrosse, fort occupé de ses études et de ses travaux, leur avait bien laissé voir, avec délicatesse, qu'il n'avait pas beaucoup de loisirs : mais ils n'y tenaient compte. Il imagina alors, contre ces fâcheux, un moyen qui montre que le bon Père avait autant de fine satire dans l'esprit que de bonté dans le cœur : Il écrivit le quatrain suivant, qu'il afficha sur sa porte fermée pour l'occasion :

Pour un homme occupé, rien de plus ennuyeux  
Que de gens desœuvres la visite importune.  
J'aimerais presque autant qu'on me crevât les yeux  
Que de venir ici, pour m'en procurer une !

Ces vers eurent leur effet sur les importuns visiteurs qui, assez mal venus partout, prirent bientôt le parti de délivrer Chicoutimi de leur désagréable et pernicieuse présence.

Le vent et la pluie ont emporté et détruit le feuillet ; mais mon grand-père, ses enfants et ses petits enfants ont retenu les vers affichés par le Père Labrosse, sur la porte du petit presbytère de l'ancien poste de Chicoutimi.

### Pensées.

—Un homme sensé se défie de sa langue.

—L'indiscrétion est cause de bien des malheurs.

—On se repent souvent d'avoir trop parlé.

—Quand on parle beaucoup, il est impossible qu'on ne laisse échapper bien des sottises.

—Les personnes raisonnables parlent peu.

—C'est le fait d'un homme adroit de parler à propos.

## Archéologie.

### LA SAINTE GROTTE

DE LA

### NATIVITÉ.

A Bethléem.



EMPEREUR ADRIEN renversa l'oratoire ou l'église construite par les premiers fidèles et plaça une statue de Vénus sur la crèche. L'impiété a toujours été "cannille," selon le mot de de Maistre.

Sainte Hélène, mère du grand Constantin, purifia ces lieux en 327 et fit bâtir sur la grotte même de la Nativité une magnifique église qui subsiste encore de nos jours. C'est la seule des constructions élevées par cette femme illustre que les barbares aient laissée debout en Terre-Sainte. Malheureusement c'est un monument d'où la vraie foi a été chassée par l'incurie des gouvernements catholiques. C'est maintenant un lieu de passage en partie ; les schismatiques ont seuls le droit d'officier dans le restant de la basilique. Ah ! que ne disent ces magnifiques colonnes humiliées aujourd'hui et témoins des prières et des pleurs que répandirent les pieux pèlerins venus des quatre points de l'horizon, durant des siècles. Elles ne semblent demeurer debout que pour protester contre l'oubli sacrilège où les laissent les puissances catholiques. Disons-le, en passant, la Terre-Sainte entière aurait bien des reproches à adresser à l'Europe des croisades.

Mais quittons l'église supérieure et descendons dans la sainte Grotte par l'escalier de la basilique ; il a 16 marches. Nous apercevons d'abord un autel, au-dessus duquel brûlent jour et nuit 15 lampes. C'est-là que Jésus est né de la Vierge Marie. Une étoile d'argent incrustée dans le marbre porte ces mots : *Hic de Virgine Maria Jesus-Christus natus est. C'est ici que Jésus-Christ est né de la Vierge Marie.* Malheureusement les schismatiques ont usurpé les droits des catholiques et sont maintenant en possession de cet autel.

Après que la sainte Vierge eut mis au monde le divin Sauveur, elle l'enveloppa de langes et le coucha dans la crèche, placée tout près d'elle dans un enfoncement en la partie sud-ouest de la grotte. La crèche n'était qu'à 3 mètres de distance du lieu de la Nativité.

Cet enfoncement n'a que 2 mètres 50 de long (environ 8 pieds) sur 2 mètres 30 de large (7 pieds), il ne renferme plus la crèche dont Rome a le bonheur de posséder les débris. Un autel élevé en face du creux où était la crèche permet d'y célébrer la sainte messe. Cet autel appartient aux catholiques.

Avant de quitter ces saints lieux, remarquons que la grotte de la Nativité est beaucoup plus longue que large ; elle a 10 m. 55 de longueur (32 pieds) sur 3 m. 50 largeur moyenne. Elle est pavée de marbre. La voûte est due à la main des hommes, parce que le rocher, trop peu consistant, n'aurait pu soutenir le poids de la basilique supérieure.

## TERRE SAINTE.

### MOYEN - AGE.—TEMPS MODERNES.

L'an 1128, les croisés coopérèrent au rétablissement de l'archevêché de Tyr, en Syrie ; le premier archevêque fut Guillaume. À la vue des maux qui accablaient la Terre Sainte, il se rendit en Europe pour solliciter les secours des princes chrétiens. Clément III le chargea de prêcher la troisième croisade. Le roi de France et le roi d'Angleterre étaient alors en guerre : Guillaume de Tyr les engagea à mettre fin aux hostilités et il y réussit. Henri II, roi d'Angleterre, et Philippe-Auguste, roi de France, convoquèrent une assemblée près de Gisors, et Guillaume de Tyr prononça un admirable discours :

“ Vous vous battez, s'écria-t-il, pour le rivage d'un fleuve, pour les limites d'une province, pour une renommée passagère, tandis que les infidèles souillent les rives de Siloé, qu'ils envahissent le royaume de Dieu, et que la croix de Jésus-Christ est traînée ignominieusement dans les rues de Bagdad. Vous versez des flots de sang pour de vains traités, tandis qu'on outrage l'Évangile, ce traité solennel entre Dieu

et les hommes ! Avez-vous oublié ce qu'ont fait vos pères ? Un royaume chrétien a été fondé par eux au milieu des nations musulmanes. (Le royaume latin de Jérusalem dont Godefroid de Bouillon a été proclamé le premier roi en 1099), Une foule de héros, une foule de princes nés dans votre patrie, sont venus le défendre et le gouverner. Si vous avez laissé périr leur ouvrage, venez du moins délivrer leurs tombeaux. (Le royaume latin de Jérusalem disparut en 1187, par la prise de Jérusalem par Saladin). Votre Europe ne produit donc plus de guerriers comme Godefroid, Tancrède et leurs compagnons ? Les prophètes et les saints ensevelis à Jérusalem, les églises changées en mosquées, les pierres mêmes des sépulcres, tout vous crie de venger la gloire du Seigneur et la mort de vos frères. Et quoi ! le sang de Naboth, le sang d'Abel qui s'est élevé vers le ciel, a trouvé des vengeurs, et le sang de Jésus-Christ s'élèverait en vain contre ses ennemis et ses bourreaux ! Quelle sera la joie des infidèles au milieu de leurs triomphes impies, lorsqu'on leur dira que l'Occident n'a plus de guerriers fidèles à Jésus-Christ, et que les princes et les rois de l'Europe ont appris avec indifférence les désastres et la captivité de Jérusalem. ”

Ces chaleureuses paroles produisirent, au douzième siècle, un enthousiasme indescriptible. Les princes et les peuples d'Occident prirent la croix et volèrent en Terre-Sainte pour la troisième fois. Qu'un Pierre l'Érmitte, qu'un saint Bernard, qu'un Guillaume de Tyr viennent de nos jours tenir un semblable discours, verraient-ils plusieurs centaines de mille guerriers s'élever comme un seul homme pour reconquérir le tombeau du Christ ? Pour l'espérer, il faudrait ne pas savoir qu'en ce siècle, on n'a pu recruter qu'une très-petite armée pour défendre la cause de l'Église et de son Chef visible, le grand, le saint, l'immortel Pie IX. Tous les gouvernements d'Europe ont abandonné cette noble et grande cause ; et que peut-on espérer d'eux de franchise catholique, en faveur des Lieux-Saints !

Si donc il y avait maintenant une croisade à prêcher en faveur de la Terre-Sainte, ce serait uniquement une croisade de charité et de prières auprès des âmes généreuses qui comprennent.

afin d'empêcher la Terre-Sainte de tomber dans le protestantisme. Là est le péril : les schismatiques n'y font guère de propagande. Le catholicisme et le protestantisme sont les seuls antagonistes sérieux en présence. Qui l'emportera des deux ? Nous ne saurions le dire, écrit un prêtre de Jérusalem, parce que nous ne savons pas comment nous seront servis par les circonstances ; mais il est indubitable que si nous avons entre les mains la moitié des ressources dont peuvent disposer nos adversaires, nous pourrions facilement empêcher les populations chrétiennes de cette infortunée contrée de tomber dans le schisme et l'hérésie.

### Peintures Murales

DE LA BASILIQUE STE. MARIE, A BETHLÉEM.

Les figures des Saints y étaient représentées ; leurs longues silhouettes se voient encore en beaucoup d'endroits, se détachant sur un fond rouge foncé. Quelques-unes sont assez conservées pour qu'on puisse reconnaître le caractère de simplicité grandiose du dessin. Deux fragments existent encore ; M. de Vogue a reproduit celui du sud qui comprend :

1o Sept bustes représentant les sept derniers ancêtres de Joseph, selon l'ordre indiqué par saint Mathieu. Leurs noms sont écrits en caractères latins du XIIe siècle : Azor, Sadoc, Achim, Eliud, Eléazar, Mathan, Jacob. Leur tête nue est entourée d'un nimbe ; ils portent la barbe et les cheveux longs ; leur vêtement se compose d'une tunique verte et d'un manteau jaunâtre avec paillettes d'or.

2o. Deux groupes d'arcades géminées avec représentation d'autel, etc. et la série des conciles de Nicée, 1er Constantinople, Chalcédoine, 2me et 3me Constantinople, 3me Nicée. Au côté Nord, la peinture représente l'église d'Antioche et celle de Sardique, restes d'une série de tableaux représentant les conciles d'Ancyre, d'Antioche, de Sardique, de Gangre, de Laodicée, de Carthage.

Ces peintures sont généralement attribuées au XIIe siècle ; on y sent, dit l'auteur que nous avons cité, l'œuvre d'une main grecque agissant sous une direction latine.

### Bibliographies.

**Les Pieux Souvenirs du Foyer Chrétien**, par l'auteur des *Paillettes d'Or*. Publié avec l'approbation de l'Ordinaire par Cadieux et Derôme. Montreal, 1879. Prix 3 cts.

L'auteur des *Paillettes d'Or* est désormais populaire parmi nous. Aussi ne doutons-nous pas du succès de cet opuscule où sont rappelées les belles traditions de la famille chrétienne. Grâce à Dieu, ces traditions ne sont pas encore oubliées dans notre pays. Mais l'esprit du siècle n'a pas laissé d'y introduire des idées de relâchement et d'indépendance qui donne lieu à des craintes sérieuses. Il est donc bon et utile de retremper notre zèle et notre vigilance dans le souvenir des jours où la foi brillait de tout son éclat et apparaissait dans toutes les actions du chrétien. L'auteur termine en transcrivant les derniers avis du roi Saint Louis à son fils. Ils résument tout ce que renferme cet opuscule, et si complètement à notre avis, qu'il n'aurait pas été nécessaire d'y rien ajouter.

**Au pied de l'Autel**, par l'auteur des *Paillettes d'Or*, par Cadieux et Derôme, Montreal, 1878. Prix 3 cts., la douzaine 30 cts.

Cette petite brochure est destinée à répandre et à encourager la pieuse pratique de la visite au Saint Sacrement. Elle enseigne d'abord à passer un quart-d'heure, puis une heure devant Dieu, réellement présent dans le sacrement de l'autel. Les sentiments qui nous sont suggérés se rapportent à deux points principaux qui sont d'un côté l'étendue de nos besoins, la réalité de notre misère, et de l'autre côté l'infinie tendresse du cœur miséricordieux de Jésus. Ces pages portent l'empreinte d'une dévotion à la fois tendre et pratique, et la piété y trouvera un aliment substantiel. Puissent ces deux petits livres se répandre par milliers !

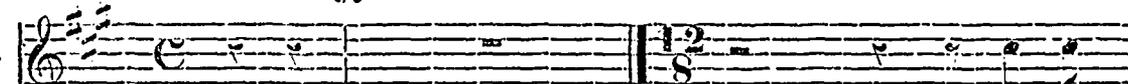
Nous nous permettrons de les recommander à l'attention des membres du clergé, dans la conviction que la lecture de ces ouvrages devra produire un très grand bien.

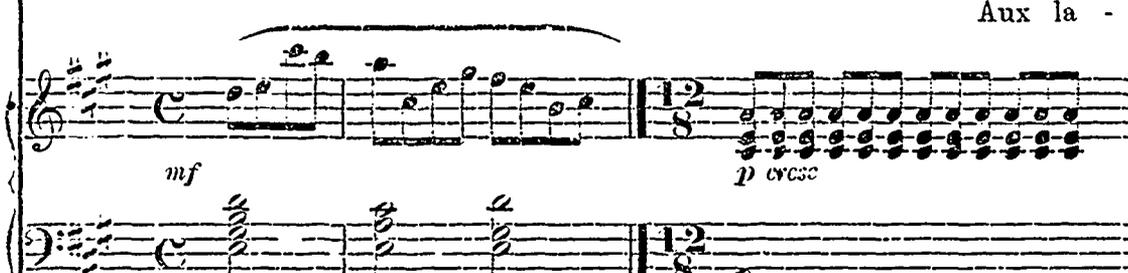
# Les Baisers de ma Mere.

Paroles de Mr. Francis TOURTE.

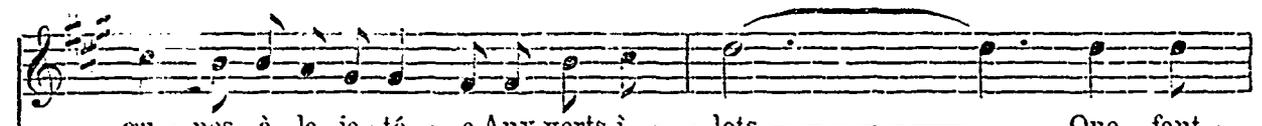
Musique d'Etienne ARNAUD.

*Andante.*  $\text{S}$

CHANT. 

PIANO. *mf* *p cresc* 

Aux la -



*cresc* *diminuendo* 

- gu - nes, à la je - té - e, Aux verts î - - lots, - - - - - Que faut -



*pp rall* 

- il ? La vague argenté - e, L'azur des flots. - - - - - A l'es -

*p* *f*

- quif, à la voi-le blan - che, Aux mats trem-blants, Les soupirs où la brise é -

*p* *cresc f marcato*

*Dolce.*

- pan - che Ses plus doux chants, Ses plus doux chants.

*Cantabile.*

Cha-que soir, après la pri-

*rit. p*

- è - - re, A moi les bai-sers de ma mè - - re, Bai -

*mf*

*dolce*

- sers qui me fer - ment les yeux, Et m'ouvrent les cieux, Et m'ouvrent les  
Cieux!

*Pour finir.*

II

A l'enfant, tandis qu'il sommeille,  
 Paisible Agneau,  
 Le baiser de l'ange qui veille  
 Sur son berceau ;  
 Au jeune homme, douce espérance,  
 Rêve enchanté ;  
 Au captif qui pleure en silence,  
 La Liberté.

III

Quand l'aurore brille vermeille  
 Sur le sillon,  
 A la fleur, un baiser d'abeille,  
 De papillon ;  
 A la plante, fraîche rosée,  
 Larmes du jour ;  
 Au front pur de la fiancée  
 Baisers d'amour !

## Collaboration.

[Pour le Foyer Domestique.]

### L'ANGLETERRE

Peut-elle faire la guerre ?



**N**ous n'avons pas la prétention de décider si la mère-patrie est en état de revendiquer ses droits par les armes. Notre intention ne va pas jusque là. Nous désirons seulement faire connaître, à la lumière des données authentiques, les éléments de force dont dispose l'Angleterre. Les hostilités qui ont éclaté récemment ne sont peut-être que le prélude d'une longue lutte. L'Angleterre se trouve maintenant face à face avec une rivale puissante qui lui dispute la suprématie sur le continent asiatique. La Russie veut dominer en Asie et pour cela il lui faut abattre la puissance anglaise. Réussira-t-elle ? Il serait difficile de le dire. Toujours est-il que la politique russe tend sans cesse vers ce but. La guerre que la Grande-Bretagne a été forcée de déclarer à l'Afghanistan est l'œuvre de la Russie. Il est vraisemblablement le premier acte d'une sanglante tragédie dont l'Orient est appelé à être le théâtre. Les renseignements qui suivent offrent donc beaucoup d'intérêts. Ils permettront au lecteur de se former une opinion raisonnée sur le résultat de cette première phase de la lutte entre la Russie et l'Angleterre. Il va sans dire qu'ici nous faisons abstraction des hasards des batailles, de même que des autres éléments de succès qui naissent du mouvement des armées ou du génie des généraux chargés de conduire les opérations. Nous voulons faire connaître l'état économique de la mère-patrie, les forces quelle peut opposer à l'ennemi, les ressources qu'elle possède, et enfin ses avantages comparés à quelques-unes des autres nations de l'Europe.

On le sait, il y a quelques mois, il était fortement question d'un conflit général. Chaque jour le télégraphe ne nous entretenait que des indices qui faisaient croire que la lutte engagée entre le colosse du Nord et le Turc pourrait bien dégénérer en une guerre générale dans laquelle l'Angleterre serait forcément obligé pour sauvegarder ses intérêts en Orient, de prendre une part très active. Les sombres nuages amoncellés à l'horizon diplomatique de l'Europe furent, sinon entièrement dispersés, du moins en apparence ratifiés par les plénipotentiaires réunis en congrès à Berlin.

Après quelques mois d'un calme relatif qui n'a pas trompé personne, le cri de guerre se fait entendre au fond de l'Orient et la Grande Bretagne, pour venger sa puissance outragée par un potentat du Levant, a mis ses bataillons en marche et une lutte, nécessitée par la sauvegarde de ses plus chers intérêts, a été engagée.

Froissée de son échec à Berlin, la Russie n'a pas perdue une occasion pour créer des difficultés à son heureuse rivale en Asie. A peine le conflit européen était-il évité que, grâce aux sourdes intrigues du gouvernement moscovite, un point noir s'éleva en Orient.

Le refus de l'Emir de l'Afghanistan de recevoir un envoyé anglais au même titre qu'un représentant russe a créé une profonde sensation en Angleterre. On y a vu avec raison une atteinte grave portée au prestige de la puissance anglaise en Orient et un préjudice considérable causé à l'influence qu'elle exerce sur les populations soumises à son autorité. On a compris qu'il fallait, coûte que coûte, mettre l'audacieux Emir du Caboul en demeure de faire amende honorable pour l'injure dont il s'était rendu coupable, et en cas de son refus de lui faire payer cher son acte de mépris. Un ultimatum fut envoyé au gouvernement Afghan. Cet ultimatum est resté sans réponse pendant plusieurs semaines. Dans cette alternative, il n'y avait qu'une voie à suivre pour la Grande Bretagne : déclarer la guerre. C'est ce qu'elle a fait.

En raison de la campagne que les anglais poursuivent actuellement, les données qui sont contenues dans ces lignes offrent de l'intérêt.

Si nous étudions avec soin les statistiques anglaises, nous sommes forcés d'arriver à la conclusion que la mère-patrie est plus forte qu'elle ne l'a jamais été. Ses ressources, ses moyens d'attaque et de défense sont plus grands qu'à aucune autre époque de son existence.

Pour prouver cette thèse, nous allons procéder par comparaisons et nous allons appuyer notre avancé sur des chiffres authentiques. C'est une manière d'argumenter qui, à première vue, est quelque peu aride, mais dont la force est incontestable.

Si nous comparons la population des grands pouvoirs européens telle qu'elle appert aux relevés faits en 1811, 1816, et 1871, 1875, nous arrivons au résultat suivant :

En 1816, la population totale de l'Angleterre, la France, l'Allemagne, l'Autriche et la Russie d'Europe était de 138 millions ; en 1875 elle était de 211 millions 500 mille âmes.

En 1816, la population de la Grande Bretagne (l'Irlande exceptée) était en chiffres ronds, de douze millions, soit 8.7 par cent de la population totale des pays nommés plus haut ; la France comptait 29 millions, soit 20.8 par cent ; l'Allemagne, 21 millions, ou 14.8 par cent ; l'Autriche, 28 millions, ou 20 par cent ; la Russie d'Europe, 48 millions ou 35.7 pour cent.

Les statistiques les plus récentes se rapportent à l'année 1875 et voici ce qu'elles nous apprennent. En 1875 la population de la Grande Bretagne était de 27 millions 500 mille âmes, soit 12.8 par cent du total de la population réunies des grandes puissances citées précédemment ; la France comptait 36 millions d'âmes, soit 16.8 par cent ; l'Allemagne, 41 millions, soit 19 par cent ; l'Autriche, 36 millions, soit 16.8 par cent ; la Russie d'Europe, 71 millions, soit 34.6 par cent.

Ces données nous permettent de constater que la population de l'Angleterre s'est accrue d'une manière proportionnellement plus considérable que celles des autres grandes provinces. À la fin des mémorables batailles dans lesquelles l'Europe civilisée luttait contre le génie conquérant de Napoléon I, la mère-patrie avait sur pied de nombreuses armées et cependant sa population ne dépassait guère neuf par cent de la population réunie des grandes

puissances ; aujourd'hui, elle est de 13 par cent. Lors des guerres du premier Empire, la Grande Bretagne n'avait que le quart de la population de la Russie, à présent elle n'en a plus que le tiers.

Voilà pour la question du nombre d'hommes qu'elle peut mettre en campagne en cas de guerre. Voyons maintenant un autre élément de puissance et de force.

La question de la taxation occupe à juste titre l'attention des hommes d'état. On comprend qu'un peuple écrasé sous le fardeau des impôts ne peut voir d'un bon œil une déclaration d'hostilité dont la conséquence pratique sera le plus souvent pour lui un surcroît de taxes.

Un pays dont les finances sont en bon état et dont les contribuables peuvent supporter des impôts additionnels est celui qui est le plus en état d'en appeler au sort des armes lorsque l'on en est rendu à cette malheureuse extrémité.

L'Angleterre, sous ce rapport, est dans une excellente position comparative aux autres grandes puissances. Voici ce que nous enseignent les statistiques.

Pour la mère-patrie, la taxation s'élevait en 1826 à £55,825,000 stg., ou 49s. 5d. par tête ; en 1843, à £54,208,000 ; en 1857, à £54,486,000 ; en 1861, à £65,234,000, faisant en tout une augmentation de 17 par cent sur l'année 1826. Cependant malgré cette augmentation, le montant par tête a diminué de 49s. 5d. à 45s. Ceci est une preuve que l'accroissement des impôts n'a pas été aussi rapide que celui de la population. Si on continue nos recherches, on trouve encore un résultat plus satisfaisant.

En 1868, la taxation se montait à £65,394,000 soit 43s. 11d. par tête ; en 1876, elle était de £68,514,000, montrant une augmentation de 22 par cent sur 1826, mais ne donnant par tête qu'une proportion de 41s. 5d.

Maintenant, voyons quelle a été la progression des taxes dans les autres pays.

En France, en 1817, on prélevait des impôts pour le montant de £27,635,000 ; en 1836, £33,772,000, soit 20s. 1d. par tête. En 1850, les taxes imposées sur le peuple français réalisaient £39,031,000, augmentation sur 1836 de 16 par cent,

représentant 22s. par tête; en 1862, £56,063,000, augmentation de 66 par cent, soit 29s. 11d. par tête; en 1867, £60,160,000, nouvelle augmentation comparativement à 1836, de 79 0/0, montant par tête 31s. 6d.; en 1876, £80,000,000, augmentation sur l'année 1836, 131 0/0, montant par tête 43s. 7d.

La Prusse n'est pas mieux partagée que l'Angleterre. En 1849, les taxes ont produit £7,830,000, soit 9s. 7d. par tête; en 1855, £8,280,000, six par cent d'augmentation sur 1849, montant par tête 9s. 8d.; en 1857, £10,290,000, augmentation sur 1849, 31 par cent, montant par tête 11s. 9d.; en 1867, £13,297,000, augmentation sur 1849, de 70 par cent, par tête 11s. 1d.; en 1869, (ici il faut tenir compte l'agrandissement de la Prusse par suite de l'annexion de provinces conquises) les taxes s'élevaient à £17,527,000, augmentation sur 1849, 124 par cent, montant par tête 14s. 5d. Les statistiques de la Belgique et de la Hollande donnent le même résultat.

Les données qui se rapportent à la Russie ne sont pas complètes et cependant là aussi on constate que la comparaison est à l'avantage de l'Angleterre. En 1868, les taxes s'élevaient à £42,877,000 et en 1876, à £58,682,000, soit 37 par cent d'augmentation sur 1868.

Ces chiffres nous prouvent que le peuple de la Grande-Bretagne peut payer un accroissement d'impôts sans s'en porter beaucoup plus mal. A l'appui de cet avancé, nous rappellerons que jusqu'à présent, en Angleterre, la proportion de l'augmentation des taxes n'a jamais été aussi considérable que celle de la population. De plus, en consultant la liste des articles sur lesquels des taxes sont perçues, on se convainc facilement que le montant peut en être élevé sans pour cela causer une perturbation. Contrairement à ce qui a eu lieu dans les autres pays, le gouvernement anglais, depuis 1840, a diminué le montant de la taxation de £32,026,000 par année. Depuis 1841, le revenu net des impôts a augmenté de £51,082,000 à £68,574,000 en 1877. Cette augmentation nous justifie de croire que si, pour des raisons d'état, on était obligé de réimposer les taxes abolies, on obtiendrait un revenu presque double sans toutefois imposer un fardeau trop lourd au peuple anglais.

Avec l'appui de ces statistiques, on peut conclure sans exagération que la mère-patrie peut, sans craindre de taxer le peuple au-dessus de ses moyens, faire les dépenses d'une guerre nécessitée par un intérêt lésé ou pour revendiquer son honneur national. Que de pays en Europe peuvent en dire autant.

Aujourd'hui plus que jamais, l'argent est le nerf de la guerre. Pour faire mouvoir, pour approvisionner d'armes et de vivres de formidables armées, il faut de l'argent. Napoléon I, qui s'y entendait, l'a dit lui-même, et certes il est un homme dont l'opinion sur un tel sujet est digne de considération, c'est bien lui.

Les statistiques qui précèdent ne sont qu'une des preuves de la puissance de l'Angleterre sous le rapport de la richesse. Faut-il parler des immenses capitaux possédés par le peuple anglais? £800,000,000 sont placés dans les banques; en Russie on ne compte que £100,000,000. Le gouvernement russe ne peut emprunter qu'en payant six et demi par cent d'intérêt, tandis que le gouvernement britannique ne paie que trois et un huitième par cent. En Angleterre, en 1803, le montant total sujet à l'impôt était de £115,352,000; en 1875 il atteignait £577,056,167.

Vent-on encore de nouvelles preuves de la richesse du peuple anglais? En voici :

En 1830, il y avait en dépôts dans les banques et caisses d'épargne £13,808,000 représentant les petites économies; en 1876, les dépôts de cette catégorie s'élevaient à £70,280,000 soit 42s. 6d. par tête, tandis que dans le premier cas, la répartition par tête n'était que de 11s. 4d.

En 1871, on dépensait £6,656,105 soit 13s. 1d. par tête, pour venir en aide aux malheureuses victimes du paupérisme; en 1841, £4,760,729, ou 6s. par tête étaient dépensés pour le même but; enfin, en 1876, la somme de £7,335,858, ou 6s. 1d. par tête était consacrée pour cet objet. En 1841 le nombre des victimes du paupérisme était de 1,299,048, ou 8.2 par cent du total de la population tandis qu'en 1876, ce nombre était tombé à 752,887, soit 3.1 par cent.

Continuons nos recherches afin de bien connaître les richesses de l'Angleterre et les ressources dont elle dispose

et examinons maintenant les statistiques relatives à son commerce.

La valeur réelle des exportations du Royaume-Uni était, en 1830, de £38,251,600, soit £1. 12s. 1d. par tête; en 1876, elle avait atteint la somme énorme de £200,639,000, soit £6. 1s. 3d. par tête. Les personnes les plus compétentes disent que le commerce de l'intérieur de l'Angleterre est six fois plus considérable que le commerce fait en dehors des Iles Britanniques, or l'on trouve, d'après les rapports officiels, que la valeur de ce commerce, (importations et exportations) est de £631,031,000, ce qui représente £9. 15s. 11d. par tête. Il va sans dire que dans ces données, il n'est pas question du commerce monétaire des capitalistes anglais qui réalisent chaque année des bénéfices se chiffrant par millions.

Il vient d'être question du commerce intérieur de l'Angleterre, voici quelques statistiques qui donnent une idée de sa grandeur et de son activité.

La marine marchande faisant le service côtier comptait, en 1830, neuf millions de tonneaux; douze millions et demi en 1850; dix-huit millions en 1870 et en 1876 vingt quatre millions; ce qui représente une augmentation, dans l'espace de 46 ans, de quinze millions de tonneaux.

Donnons un coup-d'œil maintenant sur les données relatives aux voies ferrées :

En 1849, le nombre des passagers était de 63,841,539, donnant une recette de £6,277,892; le transport du fret donnait un revenu de £5,528,606, en tout £11,806,498. En 1860, seulement onze années plus tard, le nombre des passagers atteignait 163,435,678; recettes £13,085,756; recettes pour le fret, £14,680,866; total £27,766,622. En 1876, seize années à peine se sont écoulées et les chiffres se rapportant aux affaires des voies ferrées anglaises sont quatre fois plus considérables: Le nombre des passagers est de 538,237,293; recettes £26,163,551; 205,965,064 tonnes de fret sont transportées au moyen des chemins de fer et la recette s'élève à £33,754,317; en tout £59,917,868.

On sait que l'Angleterre est la reine des mers. Ce glorieux titre, elle l'a conquis par sa puissante marine et la valeur de ses soldats. Il n'y a pas une mère où le drapeau de la fière Albion

soit inconnu. Les navires anglais sillonnent par milliers les deux océans et vont jusqu'aux extrémités de la terre chercher les produits des différents pays. L'étendard national de la mère-patrie flotte dans presque tous les ports de mer du monde. Rien ne peut rivaliser avec la puissance navale de l'Angleterre. Aussi voyez la prodigieuse rapidité de l'accroissement de sa marine marchande.

En 1820, elle ne comptait que 2,648,000 tonneaux pour tout l'Empire et 2,412,000 pour le Royaume-Uni, tandis qu'en 1876, cinquante-six ans plus tard, elle comptait 7,964,000 tonneaux pour l'Empire, et pour les Iles Britanniques seules, 6,197,000. Le tonnage du Royaume-Uni seul est plus considérable que celui de tous les autres pays réunis. Le nombre des navires anglais mus par la vapeur est deux fois plus considérable que celui de toutes les autres nations. Sous le rapport de la marine, le colosse du Nord fait piteuse figure à côté de l'Angleterre. En 1876, la marine marchande russe ne comptait que 496,000 tonneau. (1)

En même temps qu'elle augmentait en richesse l'Angleterre manifestait sa puissance au dehors en aggrandissant le nombre de ses possessions. Les conquêtes qu'elle a accomplies pendant les cent trente dernières années sont les plus nombreuses et les plus importantes qui aient été faites par aucun peuple depuis la chute des grands empires des siècles passés. Pas un pouvoir depuis l'empire romain n'a été aussi agressif que la Grande Bretagne. Tour à tour, les Indes, avec une étendue de 1,453,086 milles carrés et une population de 238,663,623 âmes, Ceylan, comptant 24,000 milles carrés et une population de 2,459,000, l'île Maurice, 713 milles carrés et 339,000 habitants, Hong-Kong, 31 milles carrés et 122,000 âmes, le Cap de Bonne-Espérance, 224,000 milles carrés et 848,000 âmes, le Canada, 756,000 carrés de territoire habité et une population de 3,640,000, les Indes Occidentales, 88,000 milles carrés, et 1,250,000 âmes, Malte, 119 milles carrés et 147,000 âmes, et ré-

(1) Il va sans dire que dans les lignes qui précèdent il n'est pas tenu compte des crises commerciales qui peuvent momentanément créer des perturbations, même très sérieuses, car c'est au point de vue de l'ensemble que la question relative à la richesse de l'Angleterre a été étudiée.

cement l'île de Chypre, point stratégique de la plus haute importance pour la défense des colonies asiatiques, tour-à-tour, dis-je, ces pays sont tombés sous la domination du sceptre anglais et forment aujourd'hui partie de ce vaste empire dont les dépendances seules ont une étendue de plus de 2,650,000 milles carrés habités par une population d'au-delà de 250,000,000 d'âmes.

Pendant que l'Angleterre faisait ainsi conquêtes sur conquêtes, la Russie, qui se dresse comme sa rivale en Asie, ne parvenait à soumettre à son joug qu'une partie de la Pologne, la Finlande, le Caucase, l'Asie centrale, en tout un territoire comprenant 1,642,000 milles carrés avec une population de 17,133,000 habitants.

Pour la Russie, les conquêtes mentionnées plus haut sont une source de faiblesse. Régi par un gouvernement autocratique le peuple des dépendances russes est soumis aux mêmes rigueurs du pouvoir que l'est la nation russe elle-même. Au lieu d'avoir de la reconnaissance comme cela se rencontre chez la plupart des peuples des colonies anglaises, les populations soumises au sceptre du Czar sont mécontentes.

La politique anglaise depuis un certain nombre d'années a été féconde en bons résultats pour la consolidation du vaste empire britannique sur lequel le soleil ne se couche pas, pour rééditer les fameuses paroles adressées à Charles Quint à propos de l'étendue de ses possessions. Les hommes d'état de la Grande Bretagne ont compris qu'en rendant aux colonies le joug aussi doux, aussi facile que possible, ils créaient des liens d'avenir plus forts que ne l'est la crainte inspirée par les brutalités d'un vainqueur. Jouissant pour la plupart d'un gouvernement autonome, les colonies anglaises en profitent non pour se révolter contre la mère-patrie, mais bien pour développer leurs ressources et contribuer ainsi à la splendeur de l'esprit.

F. ALPHONSE DESJARDINS.

Décembre 1878.

## CELEBRATION

DU

## 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

D. LA

Fondation de l'Institut Canadien-Français  
d'Ottawa.

### Notes Historiques sur l'Institut.

1852-1877.

(Suite.)

Les premiers rapports avec la France sont indiqués par un abonnement au *Journal des Débats* (4 mars 1858). (1) Bientôt un événement plus considérable se produisit. Le 18 novembre, le R. P. Tabaret, O. M. I., annonça qu'il avait reçu de l'empereur Napoléon III, un magnifique don de livres. Ce cadeau, vraiment princier, est encore ce que notre bibliothèque renferme de plus remarquable. On en trouvera la liste ailleurs.

Comme il fallait se procurer une salle pour admettre le public, il fut décidé, le 14 avril 1859, de louer de nouveau le local du Marché, au prix de soixante piastres par année. Les décorations, etc., commencées le 19 mai, furent terminées à la fin du mois; on y remarquait des peintures à fresques dues au pinceau de M. Marcoux; elles étaient d'un bel effet, mais pas encore complétées lorsque le 26 mai on y transporta provisoirement des meubles pour recevoir les ministres du gouvernement qui visitaient la future capitale. En cette occasion, on ajouta au plan des décorations, voyant bien que, à l'avenir, il serait nécessaire de tenir la salle sur le meilleur pied possible. Enfin, le 4 juin, l'Institut était installé au marché By. Treize nouveaux membres se firent inscrire ce jour-là. Le 1<sup>er</sup> décembre on effectua une assurance sur les meubles et la bibliothèque, qui venait de s'enrichir de quarante-huit volumes achetés. On se félicite chaleureusement sur la bonne apparence que présente la grande salle. Enfin les soirées publiques sont

(1) L'année suivante, abonnement au *Moniteur*, de Paris, "à cause de la guerre d'Italie," dit le registre.

reprises. Depuis cette date, elles ont toujours été bien suivies, se maintenant au nombre de quinze à vingt par hiver.

Ces nouveaux arrangements avaient été facilités par les commissaires des écoles séparées qui, à partir du 1er juin, occupèrent l'Institut de la rue du Roi moyennant un loyer de cinquante piastres par année. Une association dite des Maîtres de Pensions, adopta en même temps la salle du marché By pour y tenir ses assemblées, payant à l'Institut deux piastres par séance. En somme, le loyer du Marché se trouvait couvert.

En 1858, (2 juin) M. Scott avait été prié de s'intéresser auprès du gouvernement pour obtenir gratuitement le lot de la rue du Roi.

L'année suivante, il réussit à faire accorder une subvention annuelle de quatre cents piastres, ce qui consolida définitivement l'institution.

Quelques-uns des sujets discutés en séances privées, à cette époque, sont caractéristiques :

" Le Catholicisme est le principe de la vraie liberté."

" Le Commerce est-il plus avantageux pour la jeunesse canadienne que toute autre profession ? "

" Quel est le plus avantageux pour Ottawa : la fixation du siège du gouvernement à Ottawa, ou la construction du canal du lac Huron ? "

" Est-il plus avantageux au Canada de rester sous la domination anglaise, ou bien de passer sous la domination française ? "

" L'Angleterre doit-elle s'allier aux Autrichiens contre l'Italie, ou demeurer neutre ? "

" La paix en Europe, faite par Napoléon III, est-elle glorieuse pour la France, pour l'armée française et pour son général en chef ? "

En 1860, le nombre des membres payant augmenta de moitié.

La bibliothèque atteignit le chiffre de six cents six volumes dont trois cents quatre-vingt six lus l'hiver 1859-1860. Il n'y avait que huit journaux reçus directement : *Le Journal de l'Instruction Publique*, *La Minerve*, *Le Canadien*, *Le Courrier du Canada*, *L'Ordre*, *L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissiale*, *Le Moniteur* (Paris) et *le Journal des Débats* (Paris) — mais plusieurs autres feuilles étaient fournies avec régularité par les membres qui les recevaient en leurs noms.

Le 15 mars, l'Institut prit l'initiative de la fondation d'un journal en langue française, qui parut de bonne heure cet automne. C'était le *Courrier d'Outaouais*.

La construction du parlement commence au printemps de cette année. Le 23 août, le gardien de l'Institut reçoit ordre de hisser des drapeaux et d'illuminer, " à l'occasion du prince de Galles qui posera la pierre angulaire du parlement."

M. Rameau, qui visitait le Canada, donna une Conférence à l'Institut cet automne.

L'édifice de la rue du Roi n'allant plus aux commissaires des écoles, il fut décidé, le 6 mars 1860, de le louer à M. Antoine Fréchette, pour l'espace de dix ans, à raison de quatre-vingts piastres par année. Cet arrangement n'ayant pu être exécuté, le terrain fut mis en vente le 23 août. Comme les acheteurs étaient rares, Mgr. Guignes consentit, le 11 avril 1861, à échanger un terrain avec bâtisse en voie de construction qu'il possédait en face de l'évêché, pour le terrain et l'édifice de l'Institut. Le projet en resta là. Le 4 novembre 1861, pour remettre la propriété de la rue King en vente, il fut résolu qu'on la diviserait en lots de ville. Quant à l'édifice même on le transporterait sur le terrain situé en face de la cathédrale si le gouvernement voulait vendre celui-ci aux mêmes conditions (\$600) que le lot voisin cédé tout récemment à l'association St. Patrice, voulant, dit le registre " nous rapprocher du centre de la population canadienne-française." La chose fut conclue sans retard, par l'entremise de l'honorable R. W. Scott, alors représentant d'Ottawa dans la législature.

Les commissaires des écoles occupaient toujours l'édifice de la rue du Roi; ils ne le quittèrent qu'au commencement de l'été de 1862, comme on le verra.

Que les vicissitudes et les traverses de notre Institut servent d'enseignement aux Canadiens qui parfois sont tentés d'abandonner l'œuvre patriotique!

(A continuer.)

## Bulletin Religieux.

### VITALITÉ

DE

### L'ÉGLISE CATHOLIQUE.



N parlant de la Vitalité de l'Église Catholique et des conversions au catholicisme en Angleterre, — dit le *Propagateur* de la Nouvelle Orléans, — nous n'avons pas insisté sur la valeur et la signification de noms tels que ceux de Rév. Fred. W. Faber, oraforien ; Dr. Newman ; Cardinal Manning. La conversion de ces maîtres ès-sciences et ès-talents a fait son œuvre. Le public les a écoutés, les a lus, les a invités.

Nous n'avons pas insisté davantage sur les avantages que le catholicisme, s'il était une institution humaine, pourrait retirer de noms et de titres aussi honorables que ceux des Norfolk, Argyle, Leeds, Hamilton, Ripon, Bute, Greensbury, Gainsborough, Herbert, Dunraven, etc., etc.

Nous n'avons pas dit que des poètes et des écrivains comme Coventry, Patmore et Aubrey de Vere, Adelaïde Proctor et Georgiana Fullerton étaient sur la liste des conversions au catholicisme.

Nous serons également réservé dans la citation de noms, pour ce qui nous touche de plus près, pour ce qui concerne les États-Unis.

Les noms sont connus et populaires ; les faits sont faciles à constater.

Le dernier archevêque de Baltimore, Mgr. Bayley, l'archevêque actuel de Philadelphie, Mgr. Wood, Dr. Brownson, Dr. Ives, RR, PP. Hecker et Hewitt, Walworth, Preston, v. g., McLeod, Calvin White, Dr. James Kent Stone, J. V. Huntington, et centaine d'autres, prêtres, écrivains, hommes de réputation, sont des protestants convertis au catholicisme.

Mais citons plutôt le *New York Graphic* :

“ Un seul jésuite, (les accapareurs du

*bon Dieu*) encore plein de vie, a reçu à lui seul huit mille protestants dans le giron de l'Église Catholique, et parmi ceux-là, une dizaine de ministres protestants.

Les Pères Paulistes, sous la direction du Rév. Père Hecker lui-même, un protestant converti, sont au nombre d'environ, trente-quatre, presque tous américains de naissance et protestants convertis.

On compte environ 750 Pères Jésuites en Amérique. La majorité parmi eux est composée d'américains, et l'on peut dire la même chose des Bénédictins et des Frères des écoles chrétiennes pouvant compter ici un millier de membres dans leur congrégation. Dans l'espace de cinq ans, Mgr. Bayley, archevêque de Baltimore, a confirmé à lui seul 2,752 américains de naissance, convertis. On estime qu'à New York, le nombre des adultes convertis s'élève chaque année à environ 900 personnes.

En l'année 1850, on comptait dans tous les États-Unis, six archevêques catholiques et 27 évêques, 1,800 prêtres, 1,073 églises, 29 institutions ecclésiastiques, 17 collèges catholiques et 91 académies catholiques pour les jeunes filles.

Aujourd'hui l'Église Catholique aux États-Unis enrégistre dans ses glorieuses annales une statistique toute différente.

11 archevêques, dont l'un, celui de New-York, est cardinal Prince de l'Église Romaine avec voix délibérative dans les affaires religieuses du monde entier, et le choix du successeur de St. Pierre, 56 évêques, 5,448 églises, 5,634 prêtres, 21 séminaires de théologie avec 1,121 séminaristes, 74 collèges et 519 académies.

Le nombre des catholiques en 1850, paraissait être de trois millions ; on l'élève aujourd'hui au chiffre minimum de sept millions. Dix-neuf évêques des États-Unis sont américains de naissance.

Les Églises principales de nos grandes villes sont de vrais monuments. Les cathédrales de Boston et de New-York resteront comme des édifices de goût architectural, de dévouement et de persévérance, à l'honneur du catholicisme.

[Pour le Foyer Domestique.]

## LE NOM DE JÉSUS.



DANS les décrets de sa miséricorde infinie, Dieu avait décidé de donner un Sauveur aux hommes coupables; mais la terre n'était pas digne de donner un nom à un Sauveur, et voilà pourquoi ce nom sacré fut apporté du ciel par un ange.

C'est le plus beau nom qu'il y ait sur la terre et dans le ciel; et lorsqu'il est prononcé tout genou fléchit, au ciel, sur la terre et jusqu'au profond des enfers.

Les anges et les élus se le redisent les uns aux autres, et les délices du ciel semblent alors couler en eux avec plus d'abondance.

Le sourire de Dieu leur paraît plus ineffable.

Mais lorsqu'il entend ce nom, l'enfer se trouble dans ses noires entrailles; les démons rugissent de crainte et de fureur.

O nom sacré de Jésus! combien tu donnais de force aux premiers martyrs de la foi chrétienne pour vaincre l'enfer et ses suppôts! Lorsque ces fidèles chrétiens le prononçaient, tu devenais pour eux comme une eau rafraîchissante, comme un baume divin, comme une musique enchanteresse! tu charmais les derniers moments d'une vie qu'ils sacrifiaient pour Dieu, et tu imprimais un dernier sourire sur ces lèvres qui te prononçaient encore lorsque la mort venait les glacer pour jamais. Je suis pourtant de la race des martyrs, pourquoi donc le nom de Jésus n'a-t-il pas pour moi les douceurs qu'il avait pour eux? Pourquoi mon cœur demeure-t-il insensible à des attraites si jouissants? Mystère d'iniquité! le péché y règne, et nul ne peut servir deux maîtres. Le cœur ne peut avoir deux amours.

O nom de Jésus, délices de tant d'âmes pieuses qui vivent auprès de moi et que je devrais imiter, nom de mon Sauveur, je veux te prononcer à chaque instant du jour, et goûter enfin de tes inénarrables douceurs! Tu viendras à vaincre mon insensibilité.

Combien de fois ne t'ai-je pas prononcé sans respect? Ne me suis-je pas égaré jusqu'à te blasphémer, ô toi qui fais l'admiration, l'amour et l'effroi des cieux!

Pardonnez ma malice, ô doux Jésus; je veux désormais imiter les anges dans leur respect pour votre nom adorable.

Je suis bien souvent abattu et troublé par la tentation; il me donnera la force et la paix. Les souffrances de la vie et des rechutes continuelles m'enlèvent quelquefois jusqu'à l'espérance; il me consolera, il me soutiendra, il sera un baume pour mes plaies! Il sera mon arme et mon bouclier, ma protection et ma défense. *A solis ortu usque ad occasum laudabile nomen Domini.* Le nom de Jésus mérite d'être loué depuis l'Orient jusqu'à l'Occident.

M.

[Pour le Foyer Domestique.]

## A CEUX QUI SOUFFRENT.



DANS les pratiques de la religion que vous devez chercher les douceurs dont votre cœur blessé a besoin. Ne cherchez pas des consolations ailleurs; il n'y en a pas. Ailleurs il n'y a que des distractions qui passent très vites, et vous laissent ensuite retomber plus lourdement dans votre chagrin. Ne souhaitez pas d'autre paix que celle de la bonne conscience, ni d'autres plaisirs que ceux de l'amour de Jésus. N'est-ce pas pour avoir déplu à Dieu que vous êtes tombés dans le malheur? Prenez donc vos peines actuelles en esprit de pénitence, afin qu'elles ne soient pas perdues. Baisez la main qui vous frappe; Dieu s'appaisera et vous fera sentir combien il est doux de l'aimer.

Ne vous offensez pas lorsqu'une voix amie vous parle de Dieu; chaque jour il y en a tant, autour de vous, qui vous parlent de toute autre chose que du salut de votre âme.

Vous avez bien des mauvais exemples sous les yeux, mais que cela ne vous ébranle pas: entendez la messe, fréquentez les sacrements, suivez la

voir droite, et laissez les mondains s'égarer loin du sentier qui mène à la vie.

La vie du chrétien sur la terre n'est qu'un apprentissage de la vie éternelle ; commencez à bénir Dieu sur la terre pour apprendre à le bénir pendant l'éternité dans le ciel.

M.

## Notre-Dame de Lourdes

ou

### LE LIVRE D'OR

DE

M. HENRI LASERRE.

I



Il y a trente-deux ans, la Vierge Immaculée apparaissait sur la montagne de la Salette ; douze ans plus tard, à Pontmain. La Salette, Lourdes, Pontmain ! lieux à jamais célèbres de cette terre de France, qu'un grand pape a si justement nommée le royaume de Marie : *Regnum Gallie, regnum Mariæ!*

Mais ce sont, sans contredit, les merveilles de la grotte de Lourdes qui ont eu le plus profond retentissement dans toute l'Eglise. Le récit d'événements aussi prodigieux, qui ont dans le temps soulevé la France entière, appelait un historien digne d'eux. Dieu merci, M. Henri Lasserre s'est montré à la hauteur de son sujet, et l'ouvrage sorti de sa plume sous ce simple titre : *Notre-Dame de Lourdes*, est un très-beau livre, qui a été traduit en plusieurs langues, et dont les éditions ne se comptent plus.

En l'écrivant, M. Lasserre s'est acquitté d'un devoir de gratitude, parce qu'il est lui-même un des nombreux protégés de Marie, et qu'il doit à l'eau de la fontaine miraculeuse la guérison d'une affection de la vue qui menaçait de devenir incurable et dont la gravité croissante lui commandait un repos absolu.

Cela nous explique le caractère ori-

ginal et touchant de son livre, et je ne sais quel parfum de dévote tendresse qui l'embaume en entier.

Ayant vu s'ouvrir à la lumière les yeux de son âme, en même temps que ceux de son corps recouvraient toutes leurs facultés originaires, l'auteur a cru d'une foi vive, et c'est avec une ardeur enthousiaste qu'il s'est dès lors consacré à la défense de cette religion qui venait d'opérer un miracle en sa faveur, pour lui prouver son inépuisable vitalité.

*Notre-Dame de Lourdes* restera donc, sinon comme son chef-d'œuvre, du moins pour une des œuvres marquantes de la littérature catholique à notre époque. On peut dire que l'auteur y a mis toute son âme et les plus hautes capacités d'un cœur reconnaissant.

II

Au dire d'un publiciste qui s'y entend, l'ouvrage de M. Henri Lasserre pourrait se diviser en trois parties : *Les Apparitions*, *les Miracles*, *la Critique*. " Mais au lieu de se suivre, ajoute-t-il, ces trois parties se pénètrent l'une l'autre."

A part cette grande figure du *Supernaturel*, qui y domine du commencement à la fin, on trouve dans *Notre-Dame de Lourdes* de la poésie, de l'apologétique chrétienne, de la polémique religieuse.

1o. De la poésie :

Quoi de plus poétique, par exemple, que les pages où, rappelant les splendeurs de la céleste vision, M. Lasserre trace de main de maître le portrait de la Reine des Cieux ?

Si plus loin il parle des concours de pèlerins qui vont visiter les grottes célèbres, et qu'il décrit l'empressement des pieux croyants, leur enthousiasme, leur ferveur, l'explosion de leur reconnaissance, qui pourrait rester froid et ne pas se sentir remué jusqu'au plus profond de l'âme ?

Et lorsque le triomphe de la vérité est complet, et qu'au-dessus des hauteurs consacrées une église superbe commence à s'élever comme un immense *ex-voto*, si l'auteur déroule à nos yeux le tableau des fêtes de la Religion, il le fait à la façon des écrivains de premier ordre, et ici encore, comme en bien d'autres endroits de l'ouvrage, la Poésie apparaît fraîche, souriante et couronnée de fleurs.

## 20. De l'apologétique chrétienne :

Assurément, c'est elle qui assigne à *Notre-Dame de Lourdes* le rang particulier qui lui appartient. Elle occupe une place dans l'œuvre que nous étudions ; c'est son éloquente voix qui retentit tout le temps, et pour des catholiques, rien n'attachent comme cette noble défense de ce qui leur est le plus cher au monde : leur religion, ses dogmes, ses enseignements, et ce culte de Marie, "auquel est liée si étroitement la réhabilitation des femmes," suivant l'expression de Mgr. Gerbet.

En sa qualité d'Apologiste chrétien, M. Lasserre se place naturellement à la suite des De Maistre, des Nicolas, des Veuillot, et de tant d'autres qui ont su puiser aux sources vives du Catholicisme, le principe d'une gloire incontestable.

## 30. De la polémique religieuse :

Par une de ses faces, *Notre-Dame de Lourdes* est de fait une œuvre militante, un instrument de combat.

L'auteur suit les traces de M. Louis Veuillot. On retrouve dans son livre l'originalité puissante de l'infatigable polémiste, ses hardiesses de style, sa mâle virilité : tout cela, il est vrai, à un degré inférieur, mais qui suffit pour faire le mérite d'un homme et d'un livre.

Dans les épisodes, M. Lasserre ne s'est pas montré moins habile. Pour exprimer un autre ordre d'idées, il fallait un style différent. L'écrivain l'a parfaitement compris, et, dans le récit des guérisons miraculeuses survenues à la source ou ailleurs, il a su allier la plus grande simplicité de langage à la verve du conteur.

Ces touchantes histoires sont comme autant de petites toiles qui, loin de nous faire perdre de vue le tableau principal, nous le rappellent sans cesse et nous invitent à y reporter nos regards. Ce sont les *pièces justificatives* du *Supernaturel* : de là, sans doute, le soin minutieux de détails que tous ces récits nous offrent, et qui ajoute encore s'il est possible, à leur authenticité.

## III

Pour conclure, nous voudrions que la jeunesse de nos jours, au lieu de s'exposer au danger de se perdre, en s'adonnant à la lecture des productions les plus malsaines du Roman contem-

porain, comprit une bonne fois que la littérature chrétienne et catholique est la seule qui lui convienne, parce qu'elle seule remplit la mission de "rendre le peuple meilleur."

Que la jeunesse repousse donc la coupe empoisonnée pour prendre le breuvage vivifiant, et nous la verrons bientôt se montrer virile, courageuse et capable de tous les sacrifices !

JEAN-BTE. BÉRARD.

[Pour le Foyer Domestique]

Biographie Locale.

J. B. St. PIERRE.



Nous donnons publicité à l'article suivant dû à la plume d'un monsieur qui, de temps à autre, fait très-ve à des travaux d'un caractère plus sérieux pour mettre au jour des contributions purement littéraires. Celle que nous insérons aujourd'hui, et dont la composition remonte au printemps dernier, est l'obituaire d'un homme obscur à la mémoire duquel il a voulu consacrer un souvenir. C'est un trait de l'amitié généreuse déposant à la hâte quelques fleurs sur la tombe oubliée du pauvre.

## I.

Le décès de Jean-Baptiste SAINT-PIERRE, longtemps le principal écrivain des bureaux publics à St. Germain de Rimouski, figure naturellement dans l'obituaire des notables de la localité.

Cet homme modeste que la mort est venue surprendre le 6 de mai, (1878) à sept heures et demie du matin, qui avait supporté sans jamais fléchir le labeur d'une longue carrière, était né en 1804, presque avec le siècle. Il vient de s'éteindre au courant de sa soixante-quatorzième année.

Originaire de Guernesey, par conséquent de descendance normande, il parlait avec une égale facilité les deux idiômes en usage dans cette Ile. Il

quitta jeune encore sa famille pour venir en Amérique. Ce fut en 1825, à Gaspé, qu'il se voua d'abord à la pénible et ingrate carrière de l'enseignement primaire. Vers 1830, il vint à St. Germain de Rimouski et s'y fixa définitivement. Il y vécut toujours pauvre, mais estimé pour ses qualités personnelles, surtout à raison de son assiduité au travail et de son talent de calligraphe.

Différant en cela de tant d'individus qui, par une ambition maladroite cherchent à se pousser hors de leur sphère, au risque d'y échouer ou d'y paraître ridicules, Jean-Baptiste St.-Pierre eut des rêves qui ne franchirent pas le cercle étroit du labeur quotidien qui lui rapportait de quoi vivre. Avait-il atteint ce but, son âme était satisfaite. Un pareil exemple démontrerait suffisamment que le bon Horace se trompe quand il dit que nul homme sur terre n'est content de son sort.

Il se distingua par cette vertu tant appréciée parce qu'elle est indispensable : la fidélité à l'égard de ceux qui mettaient en lui leur confiance. Il joignait à cette qualité rare l'habitude d'une remarquable sobriété de langage, et un autre don fort avantageux aux hommes privilégiés qui le possèdent ; une discrétion à toute épreuve.

## II.

Longtemps et jusqu'à l'été de 1877, on le vit, soit un jour soit l'autre, passer habituellement par la grande rue St. Germain. Il ne traînait pas, mais il portait avec assez d'aisance le poids des ans accumulés dont il sentait le fardeau. A sa mine recueillie, à sa marche un peu hâtive, et même à son vêtement brun régulièrement ajusté, on devinait presque l'homme de plume, exact à la tâche, assidu au poste qui lui était providentiellement assigné. On ne surprenait jamais son regard errer de côté et d'autre pour y reconnaître les incidents du chemin ou leur accorder la moindre attention. En tout et partout il songeait très exactement à sa propre affaire, semblant dire aux autres, comme il le témoignait d'ailleurs si bien dans les conversations : *salage rerum tuarum*.

Au milieu d'un monde inattentif, les qualités morales sont quelquefois méconnues ; souvent elles provoquent

moins l'admiration que l'étonnement. C'est un être singulier, disait-on de lui, sans s'inquiéter de la justesse de cette appréciation dédaigneuse. On se trompait : Jean-Baptiste St.-Pierre, par sa manière d'être habituelle, ressemblait à peu d'hommes, à la vérité, mais il y avait en lui un caractère, et, dans ce caractère, beaucoup plus à louer qu'à reprendre. En le dotant de qualités exceptionnelles, la nature avait fait là plus encore que l'éducation.

C'est qu'en effet la nature, pour les choses du cœur aussi bien que pour celles de l'esprit, traite admirablement certains sujets. En s'interrogeant lui-même, St.-Pierre n'aurait pu trouver au fond de ses sentiments l'impulsion secrète qui porte à choquer autrui ou même à le contrister en matière légère. Dans le cours des entretiens auxquels il lui arrivait d'assister, même abstention de sa part, même innocuité parfaite à l'endroit des interlocuteurs, quelle que fût la divergence des opinions ou la vivacité des paroles que ceux-ci échangeaient entre eux. Il s'était façonné au rôle d'auditeur muet, et il n'en sortait pas. Les bévues de l'ignorance et l'incongruité de la sottise ne troublaient en aucun cas son héroïque impassibilité. Il jugeait de tout à l'écart, et il en jugeait bien. Aussi, pour ceux qui le connaissaient, le mutisme de St.-Pierre parlait très éloquentement et voulait dire : " Ces gens sont opiniâtres à désespérer le sens commun : à quoi bon essayer de leur faire l'école ? En présence de l'ineptie qui ne peut admirer qu'elle-même, et de la suffisance qui ne croit à rien, les commentaires sont superflus et le silence est d'or."

## III.

Ayant travaillé successivement au bureau de quelques avocats, à la transcription des jugements au greffe, aux livres des marchands, il finit par s'attacher à l'inscription des titres d'enregistrement au bureau du conservateur des hypothèques à St. Germain, M. André-Elzéar Gauvreau, dont il paraissait être devenu le compagnon inséparable, comme il en était souvent le commensal. Le 16 juin 1876, St.-Pierre accompagna jusqu'au lieu de sépulture le convoi funèbre du regretté M. Gauvreau, auquel il n'avait alors à survivre qu'un peu moins de deux ans.

Souvent il nous est arrivé de nous asseoir en présence de l'estimable patron et de son employé, pendant que tous deux s'occupaient de la besogne officielle. St.-Pierre, assis commodément et selon son goût en face d'un grand registre, semblait y buriner en traits fermes ces lignes d'une écriture toujours nette, uniforme, mais dont l'originalité formait le caractère. L'écriture de M. Gauvreau, qui lui-même traçait fort distinctement, était aussi d'un genre à part : de sorte que la manière de faire de l'un et de l'autre les distinguait particulièrement de la plupart de leurs émules en calligraphie.

M. Gauvreau, homme exact et fort appliqué (dont la biographie, pour le dire en passant, ne serait pas sans valeur) trouvait un auxiliaire utile dans son adjoint St.-Pierre. Tant que durait le travail qu'ils accomplissaient si bien ensemble, pas un bruit, pas un mot n'en venait troubler le cours. Pendant les heures de relâche ou de suspension rendue nécessaire, un court entretien survenait entre eux par forme de remplissage : ils causaient brièvement et sur le ton conciliant auquel donne lieu parfois la sympathie de maître à subalterne. Dans ces occasions, de petites scènes se produisaient aussi tout à coup au grand amusement de ceux qui en étaient les témoins. A la suite d'une explication sur quelque incident nouveau, si l'avis qu'exprimait St.-Pierre amenait une réponse contradictoire, on l'entendait s'écrier avec trépidement et d'une façon théâtrale : "Eh bien ! foutez, n'est-ce pas bien évident ? ..... est-ce ... cela... est-ce que....." le tout d'un air d'indignation apparente plutôt que réelle, où le comique de la désinvolture prédominait au point de faire éclater de rire les auditeurs.

Quel est l'homme qui, loin de son pays natal, ne soupire à la seule idée de ne plus le revoir ? Nous exprimons là le sentiment de tous ceux qu'attriste le regret de la patrie absente, et que St.-Pierre éprouvait lui-même en songeant à cette Ile de Guernesey où il avait vu le jour. Naturellement assez peu communicatif, il laissait entrevoir sa pensée intime à ce sujet plutôt qu'il ne la formulait explicitement. Un jour, dans une causerie particulière avec l'auteur de ces lignes, il oublia momen-

tanément la réserve qui lui était habituelle, et dit :

"Je suis Garnesais, et mon nom est celui de la capitale de l'Ile de Guernesey, où je suis né le 23 juillet 1804. Ma famille était riche et possédait plusieurs maisons dans la capitale. Sa grande prospérité n'eût qu'un temps. Je fréquentais, quand j'étais jeune, des enfants comme moi, de bonne famille. Je préférerais alors, faute d'expérience, la vie agréable à la vie occupée, et ne voulais recevoir d'instruction que ce qu'il en fallait, à mon jugement, pour me faire une existence respectable dans le monde, sans entrer dans une profession libérale. Je voudrais revoir mon pays ; j'aimerais à traverser la mer pour m'y transporter une fois avant de mourir. Mais je suis pauvre, et je n'y retournerai probablement jamais. Sans nul doute ce sont exactement les paroles je trouverais bien du changement dans ma ville de St.-Pierre ; mes parents et mes amis y seraient presque tous morts. Quant aux autres, ils ne verraient en moi qu'un étranger.

"Savez-vous que St. Pierre est une jolie petite ville d'une population de cinq ou six mille âmes, et située à six lieues au sud de Jersey ? La population de l'Ile est moitié catholique, moitié protestante, et peut s'élever à un chiffre un peu plus élevé que celui du district de Rimouski, c'est-à-dire à 25 mille âmes environ, au total."

Jean-Baptiste St.-Pierre, lors de son arrivée en Amérique, appartenait à la communion protestante. Il se convertit au catholicisme, et eut au baptême pour parrain et marraine, Monsieur et Madame Pierre Gauvreau. Le fait est constaté par l'extrait suivant du registre de l'état civil de la paroisse de St. Germain de Rimouski, année 1838 :

Le douze de juillet mil huit cent trente-trois, par nous, soussigné, prêtre curé, a été baptisé sous condition Jean-Baptiste St.-Pierre, âgé de vingt-neuf ans, fils du légitime mariage de Joseph St.-Pierre, négociant de l'Ile du Guernesey, et de Marie Lepage. Parrain, Pierre Gauvreau, écuier ; Marraine, Louise Elizabeth Dubergès, qui ont signé avec nous ainsi que le dit baptisé.

Elizabeth DUBERGÈS. P. GAUVREAU.  
Jean-Bte. ST.-PIERRE.

MICH. RINGUET, Ptre.

Le 4 du courant, vers le soir, nous entrâmes une dernière fois dans la demeure de l'homme à la mémoire duquel nous devons cet hommage d'un bon souvenir. Fléchissant déjà sous l'étreinte de la mort, mais en pleine jouissance de ses facultés, il annonça

que son départ était proche, et qu'avant la nuit peut-être il ne serait plus. Emu de son langage, nous pressâmes sa main déjà refroidie, après lui avoir fait amicalement le dernier adieu.

Sa dépouille a été inhumée au cimetière paroissial, où bientôt une simple planche funéraire indiquera l'endroit où il repose. Autour de lui dans la même enceinte, Joseph-Magloire Hudon, avocat, Augustin Michaud, avocat, Norbert-Octave Ouellet, huissier-audencier, et Martin Lynch, huissier, membres tous quatre, comme l'était St.-Pierre (en sa qualité d'huissier de la cour supérieure), du corps judiciaire de St. Germain, dorment aussi du long sommeil. Encore un petit nombre de jours, et les rares survivants des fonctionnaires de la justice qui présidèrent à l'établissement des tribunaux fixes à St. Germain, iront inévitablement les rejoindre. Disons aujourd'hui à ces hôtes de la tombe ce qu'il faudra bien prochainement peut-être redire à d'autres :

“ Que la terre vous soit légère ! ”

F. M. DEROME.

St. Germain de Rimouski, le 13 mai 1878.

[Pour le *Foyer Domestique*.]

## LES PLAISIRS DE L'HIVER.



DANS l'univers, tout est varié : le sec succède à l'humide, le chaud au froid, la lumière à l'obscurité, le calme à la tempête. Si nous cherchons à pénétrer les raisons de cette diversité, nous nous apercevons qu'elle est un effet de cette Providence tutélaire qui cherche en tout et toujours le bonheur de la créature. En effet, il y a en toute chose une certaine somme de plaisir et de peines : les premiers durent peu, et si, d'abord sensibles aux charmes d'un objet qui nous plaît, nous en jouissons avec délices, nos faibles organes se fatiguent bien vite de ces sensations

attrayantes et nous ne voyons plus que les désagréments attachés à ce qui nous avait d'abord si délicieusement imprégnés. Alors un changement subit vient renouveler les plaisirs. La bienveillance de la nature pour l'homme se montre surtout dans la succession des différentes saisons de l'année. Elle y a mis une agréable variété qui les fait ressortir par le contraste et leur donne un attrait qu'elles n'auraient pas sans cette diversité. Chacune d'elles a des avantages qui manquent aux autres. L'hiver lui-même, qui nous paraît quelquefois si triste et si maussade, a des jouissances qui lui sont propres. Écoutez plutôt parler ce jeune homme qui, enveloppé dans un manteau, parcourt d'un pas rapide la campagne couverte de neige. Ah ! s'écrie-t-il, quel bonheur de se promener par cette belle matinée d'hiver ! Comme je sens que cette course me fait de bien ! Cet air sec et froid me rafraîchit et me fait revivre, le mouvement répand dans tous mes membres une chaleur bienfaisante ; mon sang circule plus actif et plus libre ; mes pensées s'éclaircissent, mon cœur s'épanouit. Je contemple avec ravissement le ciel pur et calme, dont l'azur prend à l'horizon de vagues teintes de pourpre ; j'aime ce léger brouillard répandu dans les airs et enveloppant la campagne dans ses voiles vaporeux. Mais qui apercevais-je là-bas ? je ne me trompe pas, c'est mon cher Émile. Le voici qui approche. Pressons le pas. Il me regarde ; il m'a reconnu.—Eh ! bonjour, Émile ! —Ah ! c'est toi, Charles ?—Tu n'as donc pas peur du froid ?—Moi ? allons donc ! Mais j'adore le froid au contraire ; tout mon plaisir est de braver le vent et la neige, de respirer cet air vivifiant et sain, de jouir de ce beau soleil d'hiver, plus agréable encore que celui de l'été.—Mais ce sont mes propres sentiments que tu traduis là, mon ami, et je suis charmé de voir que tu partages entièrement mes sympathies à l'égard de l'hiver, de cette saison..... que personne n'apprécie autant que moi. Que d'autres craignent la glace, la neige et les frimas, qu'ils regrettent la douce verdure des arbres..... Comme si leurs feuilles pouvaient se comparer à cette splendide parure de givre qui les fait scintiller comme des diamants !—Et puis, au risque de passer pour un homme matériel, j'aime assez de man-

ger avec appétit et de dormir convenablement, et s'il est une saison qui présente des avantages sous ce rapport, c'est bien l'hiver.—Tu as parfaitement raison. On n'a plus, il est vrai, les charmantes promenades du soir, le chant des oiseaux saluant l'aurore ; on a les réunions intimes, les joies de la veillée, les douces histoires racontées au foyer de la famille.—On a le traîneau, les courses sur la glace, les patins..... Quel bonheur de glisser sur la surface polie avec la rapidité d'une flèche, et d'y tracer dans la course de gracieux contours, au milieu d'une foule empressée et joyeuse ! Un peu de bois d'épinette, de pin, etc.... flam-bait gaiement sur le bord pour réchauffer les mains engourdis par le froid, les marchands débitent aux patineurs affamés la galette et les gâteaux.—Pendant que le bon villageois se repose paisiblement des rudes travaux de la campagne, les habitants des villes se livrent à la joie. Les longues soirées ont ramené les plaisirs de toute sorte. Et c'est en hiver aussi que se présentent tour à tour les solennités de la Noël, les étrennes du jour de l'an, le gâteau des rois, et les joyeuses folies du carnaval.

F. L.

Hull, décembre 1878.

#### Gauloiserie Honnête.

Une vieille paysanne aussi dépourvue d'esprit que d'argent se plaignait à une voisine de ne pouvoir payer son terme.

—Votre propriétaire est un homme charitable, répondit la voisine ; je suis sûre qu'il vous attendrait s'il connaissait votre indigence ; malheureusement il ne voit et n'entend que par les yeux et les oreilles de son intendant, lequel est un fripon.

—Comment faire ? dit la vieille.

—Il y a un moyen. Graissez la patte à l'intendant.

—Vous croyez que ça réussira ?

—J'en suis certaine.

Le lendemain, l'intendant étant venu faire sa tournée et se promenant, les mains croisées derrière le dos, selon sa coutume, la vieille paysanne s'approcha en tapinois et tirant de sa poche une belle couëgne de lard, lui graissa doucement la patte.

JEAN GRANGE.

## Sciences.

### L'INVENTEUR du PHONOGRAPHE.



EDISON, l'inventeur du phonographe, était, à quatorze ans, en 1861, un pauvre petit marchand de journaux qui exerçait son commerce dans une petite station de chemin de fer des Etats-Unis.

Edison se dit un jour que s'il faisait lui-même les articles et la composition d'un journal, il gagnerait bien plus qu'à vendre le journal d'autrui.

Il tira de son boursicot le petit pécun'e qu'il avait amassé, paya son apprentissage de typographe, acheta des caractères d'imprimerie, et quelques jours plus tard il criait dans la gare son propre journal, une petite feuille hebdomadaire, qu'il tirait à la brosse, imprimé avec têtes de clous à 700 exemplaires.

Sa carrière de journaliste ne fut pas longue. Ayant eu la fâcheuse inspiration de raconter une anecdote désagréable pour un citoyen américain, celui-ci menaçait le journaliste de coups de revolver, s'il ne cessait la publication de sa feuille.

Edison ne s'obstina pas. Il dit adieu au journalisme de chantage et entra comme télégraphiste dans la gare où il avait d'abord crié son journal.

C'est dans ces nouvelles fonctions que se développèrent les merveilleuses facultés d'invention dont la nature l'avait doué.

Il avait alors 17 ans.

Dès qu'il fut au courant du manie-ment des appareils télégraphiques, il s'ingénia à en simplifier le mécanisme, et il inventa bientôt le télégraphe quadruple au moyen duquel l'on peut faire passer par un même fil quatre dépêches à la fois, deux dans un sens, et deux en sens contraire.

Bien que cette invention ait reçu depuis, aux Etats-Unis, son application régulière, le premier assai qu'en fit l'inventeur ne fut pas heureux ; il

amena la collision de deux trains, collision où périrent dix sept voyageurs.

Edison fut congédié

Cet insuccès ne le découragea point.

Après s'être adroitement assuré la protection d'un des membres du conseil d'administration qui l'avait chassé, Edison poursuivit le cours de ses inventions, et fit tant de découvertes importantes et pratiques, qu'aujourd'hui à l'âge de 31 ans, il fait partie de l'*Union Télégraphique de New-York*, qui lui a fourni un cabinet de physique tel que n'en possède aucune université, et qui lui paie un traitement de 500 dollars [2,500 francs] par semaine. Il ne travaille que pour elle; elle seule a le droit d'exploiter ses inventions, qu'elle lui paie d'après expertise en sus de ses appointements.

Edison en est aujourd'hui à sa 175e invention.

En décembre 1877, il inventa le phonographe. Voici comment :

Un jour qu'il causait au coin du feu avec son ami Adam, dans cette cause abandonnée familière aux Yankees, couché dans un fauteuil, et les pieds sur la tablette de sa cheminée, tenant son chapeau dans ses mains, il s'interrompit tout à coup au milieu d'une phrase.

Il venait de constater que pendant qu'il parlait, les vibrations du son de sa voix se faisaient sentir, à travers le fond de son chapeau, jusqu'à l'extrémité de ses doigts qui le soutenaient.

—Que diriez-vous, dit-il à son ami, si j'inventais un instrument capable de recevoir et de répéter les sens de la voix humaine ?

—Je dirais que c'est impossible, répondit Adam.

—Eh bien, je parie mille dollars que je vous l'apporterai avant huit jours.

—Je les tiens.

C'était un mercredi soir. Et le lundi suivant, après s'être pieusement reposé le dimanche, comme tout bon protestant, il retourne chez son ami. Le phonographe était inventé.

#### Pensées.

Toute la vie humaine se compose de petites actions qui accomplissent de pieux devoirs.

—Je parais ce que je suis, et je tâche d'être ce que je dois paraître.

[Pour le Foyer Domestique.]

## Beauté Pittoresque de la Nature.

Mirage. — Mer lumineuse. — Plantes marines et Coquillages.



L'ASPECT de la mer, comme celui du ciel est sans bornes : c'est un gouffre immense couvert d'écueils, semé d'îles enchantées, et d'où les continents s'élèvent comme de vastes débris. L'imagination ne peut rien créer de plus imposant, de plus pompeux que les spectacles qu'elle présente. D'un côté, les vagues resplendissent sous les rayons d'un soleil brûlant; de l'autre, une onde immobile, hérissée de glaces, entourée de brumes épaisses, attriste éternellement la nature. Quelquefois le pilote égaré sur ces rives désolées voit les brouillards s'ouvrir comme par enchantement : une île fraîche et riante s'ouvre soudain à ses yeux, il déploie ses voiles, tourne la proue de son vaisseau, et, comblé de joie, vogue vers ces rives délicieuses; mais, à mesure qu'il en approche, le charme se dissipe. Ce lieu de repos n'est qu'une ombre fantastique, un prestige qu'un moment a détruit; il voit fuir ces pays imaginaires, et se retrouve bientôt au milieu des frimas et environné de ténèbres profondes (1).

Autant cette mer est triste et nébuleuse, autant l'aspect de l'océan sous la zone torride est plein de vie et de magnificence. Dans ces nuits calmes et tranquilles où l'atmosphère est rafraîchie par des brises embaumées, les eaux paraissent couvertes de ces insectes lumineux qui brillent comme des étoiles, et changent l'océan en une plaine de feu. Attiré par ce spectacle, le voyageur s'assied sur le tillac; il contemple ces vagues enflammées qui brillent et s'étendent à l'infini. Les étoiles remplissent le ciel d'une pâle lumière, tandis que le navire glisse sur

(1) C'est le phénomène auquel on a donné le nom de *terre de brume*. Voyez les Lettres à Sophie, tome 2, page 242 de la troisième édition.

les flots, et que les dauphins tracent des sillons d'or au milieu des eaux lumineuses.

Souvent des légions de poissons volants sortent de la mer, s'élèvent comme des nuées, retombent en pluie de feu et font jaillir des étincelles. Le sillage des vaisseaux paraît alors comme un vaste embrâsement. Au fond des eaux, les poissons phosphoriques passent avec rapidité en jetant une lueur semblable à celle des éclairs, et les gymnotes électriques lancent la foudre et portent jusqu'au milieu des ondes ce feu terrible qui sillonne le ciel.

Enchanté de ces tableaux, le savant s'élance sur les mers, les parcourt du couchant à l'aurore, tente de pénétrer dans leur sein, d'y surprendre les secrets de la nature et de s'enrichir de ses dépouilles. Mais quel nouveau spectacle se présente à ses yeux ! Cet abîme, qui semble livré aux vents et à la mort, est un monde plein de merveilles qui a ses habitants comme la terre et les airs. Ses forêts, ses jardins, ses montagnes, sont animés par les êtres les plus singuliers et les plus riches. L'insecte qui donne la pourpre y rampe à côté de l'insecte dont les écailles recèlent des perles. C'est là que les anciens trouvaient ces coquillages dont ils tiraient des sons harmonieux : les Sauvages y cherchent des colliers qui sont le symbole de la paix, et les beautés du Zanzibar y recueillent encore de légères coquilles, dont elles forment leur ceinture de virginité.

Ces insectes, ces coquillages, ces animaux, ne sont point abandonnés dans ces profondeurs immenses : ils vivent sur des sables dorés, se reposent au milieu des plantes marines, et paissent l'herbe des prairies. Là le fucus empourpé s'élève comme une branche de corail couronnée de perles ; ici le fucus *saccharinus* laisse flotter ses longs rubans olivâtres, couverts d'un miel délicieux. Ailleurs les lames d'or du fucus *plicatus* se balancent sur un léger arbuste, tandis qu'un autre varech (le fucus *pavonicus*) épanouit ses feuilles minces et découpées, semées d'une multitude d'yeux semblables à ceux qui étincellent sur la queue du paon.

Isolé au milieu de l'Océan indien, souvent un navire battu des vents, désolé par la famine, est sur le point de périr. Tout à coup le pilote aperçoit des forêts de fucus qui s'élèvent au

fond de la mer : le fucus *clathrus* et le fucus *agarum*, leurs feuilles, rondes et larges, sont criblées de trou qui laissent passer l'onde salée ; mais leurs tiges et leurs racines offrent un mets aussi précieux que bienfaisant. A cet aspect, l'équipage sent renaître ses forces ; il cueille ces végétaux que la Providence lui présente. Son courage se ranime ; l'espérance renaît dans tous les cœurs, et, grâce à une faible plante, déjà il se dirige vers sa patrie bien-aimée.

L'Océan n'est pas seulement orné de forêts ; il a aussi ses jardins et ses fleurs. C'est au milieu des coquilles de nacre et des arbres de corail que s'élèvent modestement les feuilles jaunes de la violette marine (le fucus *turbinatus*. LIN.), et le rosier des eaux, qui se couronne de fleurs comme le rosier des jardins, (le fucus *rosa marina*. LIN.) Mais, parmi les brillants végétaux qui embellissent l'empire des ondes, rien n'est plus magnifique que ces fucus gigantesques dont les tiges semblent mesurer les gouffres qu'ils ombragent, le fucus *gigantus*. Quelquefois la tempête brise, arrache et pousse ces forêts entières, avec tous leurs habitants, au milieu des grandes eaux. Alors, semblables à des filets immenses, ils entraînent tout ce qui se trouve sur leur passage. Enveloppés dans ces îles de verdure, les poissons, les coquillages, les insectes, sont chariés dans les mers étrangères, où ils fondent de nouvelles colonies. Antiques habitants de ces vastes labyrinthes, ils se promènent sous les mêmes feuillages, reposent dans les mêmes retraites où ils reçurent le jour, et voyagent, pour ainsi dire, sans quitter leur patrie.

Parmi les végétaux qui fleurissent sur la terre, il n'est quelques-uns doués de mouvements, comme l'*hedyсарum gyrans*, qui agite légèrement ses feuilles sur les bords du Gange, et la *dianœa muscipula*, qui s'ouvre, tend un piège, et se referme. Il est d'autres plantes plus singulières encore qui affectent la forme de différents insectes, comme l'ophris arraigné l'*ophris arachnites* et cet orchis dont la fleur ressemble à un papillon posé sur une tige, l'*orchis papilionœa*. L'Océan offre un phénomène tout contraire : c'est un animal qui a l'extérieur d'une plante, et qu'on doit regarder comme un des nombreux anneaux qui unissent l'être animé au végétal.

Un coquillage, le pousse-pieds, conque arborescente, qui prend racine dans le lieu de sa naissance, qui végète, s'élève et fleurit ; dont le corps est une tige, les valves un calice, et dont la tête se couronne d'un panache, ou, pour mieux dire, d'un faisceau d'étamines ; un coquillage semblable est sans doute un spectacle aussi merveilleux qu'incompréhensible : tel est celui que nous présente la *conque arborescente*.

M.....

### Napoléon et le Bourgmestre.

Bonaparte, quoique naturellement d'un caractère assez sombre, avait quelquefois de courts instants de gaieté ; l'anecdote suivante en témoignera. Lorsqu'en avril 1810, Napoléon et Marie-Louise visitèrent le canal souterrain de Saint-Quentin, et les villes de Cambrai, Valenciennes, Anvers et Bruxelles, les autorités du temps avaient reçu l'ordre d'élever partout des arcs de triomphe, et de stimuler l'allégresse publique par tous les moyens connus. Le bourgmestre d'un gros bourg de Hollande, non loin d'Anvers, croyant devoir ajouter à son arc de triomphe une inscription rimée, fit écrire ce distique sur le fronton :

Il n'a pas fait une sottise  
En épousant Marie-Louise.

Bonaparte n'eut pas plus tôt aperçu cet effort d'imagination politique et poétique, qu'il fit demander le bourgmestre. " Monsieur le maire, dit-il en le voyant, on cultive les muses françaises chez vous, à ce qu'il me paraît ?

— Sire, je fais quelques vers...

Ah ! c'est donc vous.... " Prenez-vous du tabac, monsieur ? " ajouta l'empereur, en lui présentant sa tabatière enrichie de diamants.

— " Sire, en vérité, je suis confus.. "

— " Gardez, gardez la boîte, et

Quand vous y prendrez une prise  
Rappelez-vous Marie-Louise.

Nul doute que ce brave poète, en admirant sa boîte, ne se soit dit à part lui-même : " Ce que c'est que d'avoir du talent ! "

## Biographies.

### Galerie des Hommes Illustres.

### LE MARQUIS DE LORNE.



Gouverneur-Général du Canada.

I.



ON Excellence, le très-honorable John-Georges-Edward - Henry - Douglas-Sutherland CAMPBELL, Marquis de Lorne, fils aîné du Duc d'Argyle, est né à Stafford House, Londres, le 6 août 1845.

Il reçut son éducation au collège d'Eaton, sous la direction du Dr. Goodford, et à *Trinity College*, à Cambridge.

Le Marquis était l'habitué du Château de Windsor à Londres, et, dès sa plus tendre enfance, il vécut en rapports habituels de société avec la jeune princesse LOUISE, moins âgé que lui de trois ans. Il ne serait pas exact de dire qu'ils avaient été élevés ensemble.

Ayant tous deux le même caractère d'enjouement, la même complexion, les mêmes goûts, ils se livraient l'un et l'autre avec la même application aux études artistiques et littéraires. On dit même que dans un concours de dessin et de peinture ouvert à leur émulation respective, la jeune princesse dépassa de loin son compétiteur; et ses œuvres sont aujourd'hui fort admirées.

## II.

Au mois de février 1868, ayant été choisi par le parti libéral, le jeune Marquis devint le représentant du comté d'Argyle à la Chambre des Communes, et fut nommé dix mois plus tard secrétaire privé du Duc d'Argyle, son père, au département des Affaires Indiennes.

Au Parlement, le Marquis de Lorne se fit remarquer par une grande indépendance de caractère. Dans un cas des plus importants, il vota par sentiment de devoir contre une des mesures du gouvernement Gladstone, dont son père, le Duc d'Argyle (1), était membre.

## III.

C'était au début de l'année 1871. Pendant que le jeune Marquis se pré-occupait d'études, son cœur, comme celui de la princesse royale, s'ouvrit à des sentiments qui lui pronostiquèrent sa destinée future et le cortège de jouissances et de bonheur qu'elle devait amener. Des confidences, quoique timides encore, se produisirent et arrivèrent plus tard à la connaissance de la Reine-Mère, dont le cœur l'entraîna à donner la sanction d'un consentement

(1) Le cabinet d'Israël ayant résigné au mois de décembre 1868, l'hon. M. Gladstone fut chargé de la formation d'un nouveau ministère, qui se composa des honorables Lords Hatherly, Grey, Kimberley, de MM. Low, Bruce, de Lord Clarendon, Granville, de Mr. Cardwell, le Duc d'Argyle, de Mr. Bt ght. de Lord Dufferin, etc., etc.

au vœu de son enfant bien-aimé<sup>e</sup>. Le 21 mars 1871, le Marquis de Lorne épousa la princesse, la quatrième des filles de Sa Majesté la Reine, et fut créé à cette occasion Chevalier de l'Ordre de Saint-André.

Le mariage fut célébré avec une grande pompe dans la chapelle Saint-Georges au château de Windsor, par l'Evêque Métropolitain de Londres, assisté des évêques de Winchester, d'Oxford et de Worcester.

## IV.

Le Marquis de Lorne est l'auteur de plusieurs travaux de plume d'un mérite réel, et de quelques pièces fugitives, qui révèlent un esprit original et un grand talent d'observation.

Le Marquis, ainsi que sa noble épouse, parlent tous deux fort bien le français. Il est un causeur intéressant, aimable et entraînant, et fait impression sur ceux qui ont l'honneur de le voir et de l'entendre.

Il est de taille assez moyenne et a les cheveux fins et très blonds. La barbe n'est qu'un léger duvet, et il a le front large et bien développé. On le dit très intelligent, très actif et d'une élégance très recherchée dans sa démarche.

La devise du marquis de Lorne, qui n'avait rien de fort remarquable, semble devenir prophétique dans les circonstances présentes. Elle est formée de cette légende: "*Melioris ævi auspicium.*—"*Augure de temps meilleurs.*"

L'histoire nous démontrera plus tard l'apropos et la valeur de ce mot héraldique.

STANISLAS DRAPEAU.

## Galerie des Femmes Célèbres.

## SON ALTESSE ROYALE



LA PRINCESSE LOUISE.

**P**OUR satisfaire à notre engagement du mois dernier, nous présentons aujourd'hui quelques dates chronologiques se rattachant à l'illustre Princesse que le Canada s'honore tant de posséder en ce moment.

## I.

Son Altesse Royale, la princesse Louise-Caroline-Alberta, quatrième fille de Sa Majesté la Reine Victoria, naquit au Palais de Buckingham le 18 mars 1848.

Douée d'aptitudes remarquables, elle eût bientôt causé l'étonnement de la famille Royale par le prodigieux développement de son esprit, à mesure qu'elle avançait en âge.

Son désir ardent d'apprendre fit un devoir de la confier aux soins de Madame Thorneycroft, pour l'étude des beaux-arts, particulièrement de la peinture et de la sculpture, dans le temps même où d'autres professeurs lui enseignaient les belles-lettres et d'autres matières adaptées à ses goûts. Au

nombre des œuvres artistiques dues à son talent, on signale le buste de la Reine, sa mère, lequel fut exposé à l'Académie Royale, lors de l'Exposition des Beaux-Arts, en 1870, et le bas-relief du mausolée de son illustre père, à Pragmore. Ces travaux sont regardés comme des chefs-d'œuvre. D'autres échantillons fort appréciés de son talent artistique furent produits et exhibés successivement à des concours analogues. Le principal but de son travail était de secourir les pauvres; objet que la jeune princesse cherchait à réaliser de toutes les manières et par tout les moyens possibles.

Ce fut surtout pendant la dernière guerre franco-prussienne, que cette noble femme donna l'essor à sa charité, en distribuant sur sa cassette particulière les instruments de chirurgie nécessaires aux ambulances et aux hôpitaux français, allemands et belges, pour les malades blessés des diverses troupes engagées dans ce lamentable conflit. Chacun des dons de la princesse portait son monogramme.

## II.

En plusieurs occasions, elle présida à la place de sa mère aux séances d'Etat, et fut admirée chaque fois des hauts personnages qui y assistaient, par la grâce et la dignité qu'elle mettait dans l'accomplissement de ses devoirs au milieu de ces brillantes réunions diplomatiques.

Quelques biographes assurent que l'époux illustre de la Reine Victoria, le prince ALBERT, fondant de grandes espérances sur l'avenir de la princesse LOUISE, travailla au développement de ces germes précieux d'intelligence qu'il y avait en elle.

## III.

Comme nous l'avons dit précédemment, l'heure solennelle de son mariage était fixée. Le mardi, 21 mars 1871, on remarquait au palais de Windsor un mouvement inaccoutumé. Les ministres et leur équipages, les grands de la Cour, tous s'y étaient donné rendez-vous. Bientôt l'illustre cortège fit son entrée dans la chapelle du château, brillante et ornée de pavillons, d'étendards et d'autres insignes de circonstance.

L'Evêque Métropolitain officiant, celui de Winchester donna lecture de l'Épître et procéda à la cérémonie du mariage. Sur la question posée par l'Evêque, les époux répondirent d'une voix ferme et résolue le OUI sacramentel " *I will,*" et de ce moment, un lien éternel unissait l'éminente princesse au Marquis de Lorne,

Aussitôt la bénédiction nuptiale donnée par l'Evêque, la Reine Victoria étendit la main sur la tête de son gendre, l'embrassa, et le Marquis, tenant celles de la princesse, tous deux suivirent Sa Majesté ainsi que le Duc d'Argyle au château, en tête de la brillante escorte qui avait été présente à la cérémonie.

#### IV.

Cette alliance fit quelque bruit en Angleterre par le fait qu'une princesse du sang royal s'était alliée à un sujet britannique, nonobstant la valeur aristocratique du nom qu'il portait.

La proposition de ce mariage, officiellement annoncée en Chambre, avait été acceptée. Disons de suite que cet assentiment des hommes d'Etat d'Angleterre à l'union alors projetée, fait honneur à leur esprit diplomatique. Il établit que le mariage d'inclination peut remplacer les conventions de la diplomatie sans donner moins de sécurité aux intérêts du trône ou à ceux de la dynastie.

#### V.

Près de huit années se sont écoulées depuis et le Canada devient aujourd'hui un champ d'opération aux œuvres de l'illustre princesse et de son époux distingué.

La princesse LOUISE, au physique, ne laisse rien à désirer. Il y a noblesse et distinction dans sa démarche. Son sourire a une expression de bonté et ses manières sont des plus gracieuses. Elle professe un goût distingué pour la littérature, et emploie à la lecture quelques heures chaque jour.

#### VI.

Mais à peine les fêtes de réception officielle de notre couple sont-elles terminées, que la contristante nouvelle

de la mort de la princesse ALICE (1), sœur bien-aimée de celle à laquelle s'adresse cette notice, lui arrive d'Angleterre, le matin du 14 décembre dernier.

Le pays s'est associé à son deuil : ce qui, pour Son Altesse Royale et le Marquis de Lorne, sera une nouvelle preuve d'affection et comme un renouvellement des témoignages du loyal dévouement de la population entière du pays.

STANISLAS DRAPEAU.

(1) La famille royale se compose de neuf enfants, savoir :

1o.—VICTORIA, née le 21 novembre 1840, et mariée le 25 janvier 1858.—Elle a eût quatre filles et cinq garçons, dont deux sont morts.

2o.—ALBERT-EDWARD, Prince de Galles, né le 9 novembre 1841, et marié le 10 mars 1863. De son mariage sont nés trois filles et trois garçons, dont le plus jeune est mort.

3o.—ALICE, née le 25 avril 1843, et mariée le 1<sup>er</sup> juillet 1862. Elle a eût sept enfants : cinq filles, dont une est morte dernièrement, et deux garçons, dont le plus jeune fut tué par accident en 1873. La princesse Alice vient de mourir, le 14 Décembre 1878, vers les sept heures du matin.

4o.—ALFRED, duc d'Edimbourg, né le 6 août 1844, et marié le 23 janvier 1874. De ce mariage sont nés un garçon et deux filles.

5o.—HÉLÈNE, née le 25 mai 1846, et mariée le 5 juillet 1866. De cette union sont nés deux filles et trois garçons, dont le plus jeune est mort.

6o.—LOUISE, née le 18 mars 1848, et mariée au Marquis de Lorne, gouverneur-général du Canada le 21 mars 1871.—Pas d'enfants.

7o.—ARTHUR, Duc de Connaught, né le 1<sup>er</sup> mai 1850.

8o.—LÉOPOLD, né le 7 avril 1853.

9.—BÉATRICE, née le 14 avril 1857.

## Variétés.

### Aux Abonnés.

Avec la présente livraison commence la quatrième année d'existence du *Foyer Domestique*.

Les matières insérées dans cette publication forment une variété de sujets forts précieux.

Tout en remerciant cordialement les personnes qui ont bien voulu aider à la propagation du *Foyer Domestique* jusqu'à ce jour, nous espérons qu'elles continueront d'accorder à cette entreprise le même encouragement, afin de permettre à l'administration d'y apporter un progrès croissant.

Comme les abonnements sont l'élément vital de notre œuvre, nous invitons tous nos dévoués abonnés à nous

adresser de suite le montant de leur abonnement (\$2.00) pour l'année qui commence.

Quant aux abonnés retardataires, nous nous trouvons dans l'impossibilité de continuer plus longtemps, à leur adresser notre publication, et nous nous verrons dans la pénible nécessité de réclamer légalement ce qui nous est dû. Il est facile de comprendre que la publication d'un journal exige trop de sacrifices, pour qu'il soit expédié "gratis." Nous comptons sur la bonne volonté de tous, et nous espérons que pas un seul ne refusera de nous transmettre avec plaisir la légère somme due pour son abonnement. Nous remercions d'avance tous ceux qui se rendront à notre appel, mais nous avertissons en même temps ceux qui seraient tentés de nous faire attendre plus longtemps de regarder cet avis comme sérieux et positif.

#### PRIME DE 1879.

En témoignage de la sympathie dont nos abonnés fidèles nous ont donné tant de preuves, nous avons résolu d'offrir une PRIME Nouvelle, laquelle sera le

#### PORTRAIT

DE

#### Sa Sainteté Léon XIII,

PAPE ACTUEL.

Ce Portrait, que nous faisons spécialement graver pour nos fidèles abonnés, sera accueilli avec bonheur par tous les catholiques, et distribué aux abonnés du *Foyer Domestique* dans le cours du mois de janvier courant, aux conditions qui suivent, savoir :

1o.—À tous ceux qui auront payé l'abonnement pour l'année 1879.

2o.—À tous les nouveaux abonnés qui nous viendront d'ici au 1er mai, et qui paieront d'avance leur abonnement de l'année courante, soit à nos Agents, soit par lettre adressée à l'Administration du *Foyer Domestique*.

Par cet arrangement, toute la population française des sept Provinces de la Confédération Canadienne pourra se procurer le Portrait authentique de Sa

Sainteté LÉON XIII, copié d'après une peinture fidèle, et qui sera imprimé sur papier à dessin de luxe, mesurant 16 pouces sur 20, et qui vaudra au moins UNE PIASTRE.

N. B.—Ce Portrait sera mis en vente aux bureaux du *Foyer Domestique*, pour les non-abonnés, à raison de \$1.00 par copie ou \$6 par 12 copies.

#### Document Important.

Nous commencerons le mois prochain la publication d'un Mémoire important sur les Corporations Religieuses du Canada, et notamment sur les *Biens des Jésuites*, dont la question vient d'être agitée de nouveau par la Presse canadienne.

M. P. A TREMBLAY.

Nous lisons dans l'*Eclaireur* de Québec, du 26 décembre, la déclaration suivante de M. P. A. TREMBLAY, rédacteur en chef de ce journal.

AU PUBLIC.

En face de l'Éternité où bientôt, peut-être, Dieu me donnera l'ordre d'entrer ;

Me souvenant du précepte de charité qui oblige le chrétien de n'avoir point d'ennemis, et l'invite à pardonner les offenses reçues, comme aussi à réparer celles que lui-même aurait commises envers ses frères ;

Pour m'assurer de plus en plus les grâces de Dieu et sa miséricorde au moment solennel de la mort ;

Je désire faire en toute humilité et sincérité chrétienne les déclarations suivantes :

1o. Je pardonne de grand cœur à tous ceux qui, dans ma vie privée ou publique, en paroles ou en actes, m'auraient causé offense, injure ou ressentiment quelconque.

2o. Je demande moi-même pardon aux personnes qui, dans la vie privée ou publique, dans les luttes politiques ou les écrits sortis de ma plume, j'aurais pu offenser en paroles ou en actes. Si la chaleur de la discussion et l'amertume du moment m'ont parfois entraîné au-delà des bornes de la modération et de la charité, je le regrette sincèrement et le désavoue de tout cœur.

3o. Si enfin, contre mon intention et

les sentiments de respect et d'obéissance filiale que j'ai toujours eus pour la Sainte Eglise, ma mère, il m'était échappé dans mes paroles ou mes écrits des choses que l'on pourrait regarder comme moins favorables à l'esprit de soumission et d'amour qu'un chrétien doit avoir pour celle qu'il considère comme la Maitresse de la Vérité et son unique organe autorisé sur la terre, je les désavoue complètement, et j'exprime hautement mon désir de les regarder comme non-avenues.

Dans la situation où je me trouve aujourd'hui en face de l'Eternité qui s'avance, l'homme juge mieux de la valeur des choses humaines. S'il éprouve des regrets, c'est d'avoir donné trop d'attention aux affaires de ce monde et d'avoir poursuivi avec trop d'ardeur ce qui pour le chrétien devrait toujours être subordonné aux grands intérêts de l'Eternité.

Que mes amis, que ceux qui furent mes adversaires politiques, prient pour moi le Père commun des chrétiens, et si Dieu m'appelle à lui, qu'ils ne refusent pas à mon âme la charité de leurs prières.

P. A. TREMBLAY.

P. S. Les journaux français catholiques sont priés de reproduire.

P. A. T.

[Pour le Foyer Domestique.]

#### CORRESPONDANCE.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR, — Nous avons appris avec un véritable plaisir qu'un de nos compatriotes canadien-français a été nommé dernièrement relieur de Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada. Ceci nous prouve le mérite de celui qui a reçu une telle faveur, et nous montre en même temps le goût que celui qui l'a décerné a toujours eu pour les arts.

Lord Dufferin, qui s'est toujours montré si empressé à encourager l'instruction dans notre pays ainsi que toute reproduction du noble et du beau, n'a pas manqué de remarquer ni d'apprécier les magnifiques ouvrages en reliure exécutés aux ateliers de Monsieur G. A. Lafrance, à Québec.

Nous félicitons sincèrement ce digne monsieur d'avoir su, par son talent et son énergie, acquérir en son art un si haut degré de perfection. Monsieur Lafrance, d'ailleurs, avant aujourd'hui et depuis longtemps, est habitué à voir ses œuvres couronnées de succès et de récompenses venant de hauts lieux.

En 1861, M. Lafrance a obtenu à l'exposition universelle de Paris une médaille en bronze et un diplôme d'honneur. C'est lui qui, en 1877, fut chargé de confectionner un Album destiné à être offert au Saint Père, Pie IX. Ça été un véritable objet d'art, et le Pape, comme pour en reconnaître le mérite, a expédié à l'auteur sa propre photographie ornementée avec un goût exquis, accompagnant ce don généreux de faveurs toutes spéciales. En 1877, M. Lafrance remportait les premiers prix à l'exposition provinciale de Québec.

Honneur donc à nos concitoyens, qui, comme Monsieur Lafrance, de Québec, et chacun en sa spécialité, tendent de jour en jour de nous faire connaître si avantageusement des étrangers! Faute d'encouragement jusqu'à présent les arts ont langué quelque peu en Canada; mais qu'une réaction se fasse en sens contraire, que les Canadiens enfin sachent apprécier le beau comme il doit l'être, et on verra chez nous une foule de gens qui excelleront dans les lettres, les arts, les différentes branches de l'industrie, qui même iront cueillir des palmes jusque dans les pays d'outre-mer.

F. L....

Hull, décembre 1878.

#### Mémorial Nécrologique.

La mort vient de plonger dans le deuil plusieurs familles durant le mois qui vient de finir :

À la Rivière-Ouelle, Marie-Eliza Chapais, épouse de Charles Letellier, seigneur du lieu.

À Boucherville, l'hon. M. Lacoste, sénateur, pour la division de Montarville.

Michel Cayley, membre du comté de Beauharnois.

À Québec, le Dr. J. B. Meilleur, M. D. âgé de 83 ans.

# Bulletin des Annonces.

## AGENTS DU FOYER DOMESTIQUE.

Les personnes dont les noms suivent sont autorisées à recevoir le prix de l'abonnement au *Foyer Domestique*. Ceux qui préféreraient adresser directement à l'Administration le prix de l'abonnement, — comme devra le faire tout abonné là où il n'y a point d'Agent, — des Reçus leur seront transmis par le retour de la malle.

### PROVINCE DE QUÉBEC.

#### VILLES.

Lieux.	Noms des Agents.
Montréal.....	Ignace St. Amour.
Québec.....	J. O. Filteau.
Trois-Rivières.....	P. M. Hubert, N. P. Rimouski.....
	Aph. Couillard.
Lévis.....	Elzéar Bédard.
Sherbrooke.....	L. N. Chartier.
St. Hyacinthe.....	J. de la Broquerie-Taché.
Sorel.....	J. O. Weillbrenner.
St. Jean.....	Jean Bourguignon

#### CAMPAGNES.

Paroisses.	Noms des Agents.
Arthabaskaville.....	Aimé Dion.
Hull.....	S. Dumontier.
Jeune Lorette.....	J. G. Vincent.
Joliette.....	L. Désaulniers.
Kamcuraska.....	P. C. Dupuy.
Longueuil.....	F. X. Valade.
Sault-au-Récollet.....	J. B. Beauchamp.
Ste. Anne de la Pocatière.....	G. L'Évêque.
St. Casimir.....	F. X. Gingras.
St. Eustache.....	Daniel Ethier.
Ste. Foye.....	Félix Belleau.
St. Henri de Lauzon.....	G. Roy.
St. Hugues.....	E. LaFontaine.
St. Romuald (Levis).....	Joseph Fortin.
Ste. Rose.....	A. E. Léonard.
Ste. Scholastique.....	L. C. Leduc.
St. Tite.....	J. N. Buist.

#### MANITOBA.

St. Boniface.....N. Larivière.

#### ÉTATS-UNIS.

Lieux.	Noms des Agents.
Détroit, (Mich).....	Ed. Racicot.
Northampton, (Mass).....	A. Ménard.
Putnam, (Conn.).....	E. Vinet.
St. Albans, (Vermont).....	Dr. G. Thibault.

## FACTUMS,

## PAMPHLETS

et autres Impressions dans les deux langues, exécutées sous le plus court délai et à prix modérés, aux ateliers du *Foyer Domestique*.

**Alexandre Caron,**  
AGENT D'ASSURANCE

Contre le Feu, les Accidents et sur la Vie.

Se charge de la collection des comptes, ventes de terres, etc., à des taux TRÈS MODÉRÉS.

S'adresser au Bureau de Poste de la Rivière du Loup (en Haut), Province de Québec.

### EN VENTE.

LE  
**FOYER DOMESTIQUE,**  
Pour les années 1876, 1877. et 1877.  
PRIX.—\$2.00 pour chaque année.

**Ed. PHILBERT,**  
AVOCAT.

Prend toutes poursuites et défenses, Civiles ou Criminelles.

Bureau : 114, Québec, rue St. Pierre,

Bureau de Jacques Auger, Syndic Officiel.

DOMICILE : No. 10, Rue des Commissaires, St. Roch, Québec.

HEURES DE BUREAU : De 9 A.M. à 5 P.M

LA

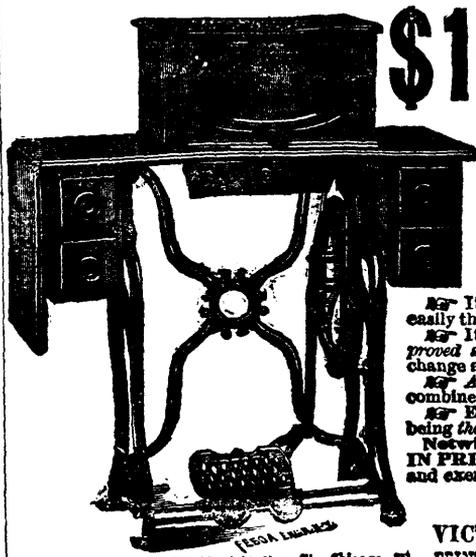
# GAZETTE D'OTTAWA,

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL, AGRICOLE et LITTÉRAIRE.

Ce journal, publié dans les intérêts du parti conservateur, est publié les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI l'après-midi, et tous les jours durant la Session, à raison de \$4.00 par année, Payable d'avance, soit par trimestre ou par semestre.

Une édition Hebdomadaire, renfermant les matières de l'édition Semi-Quotidienne, est publiée chaque JEUDI, au prix de \$1.50 par année, également payable d'avance.

Ottawa, 2 Janvier 1879.



## \$10. SAVED!

Buy the IMPROVED  
**VICTOR**  
Sewing Machine.

It is so simple in construction and runs so easily that a child can operate it.  
It has the straight, self-setting needle, our improved shuttle, with a perfect tension, which does not change as the bobbin becomes exhausted.  
All the wearing points are adjustable, and it combines every desirable improvement.  
Every Machine is sent out ready for use, after being thoroughly tested.  
Notwithstanding the GREAT REDUCTION IN PRICES we continue to use the best material and exercise the greatest care in their manufacture.

VICTOR SEWING MACHINE CO.,

Western Branch Office, 331 West Madison St., Chicago, Ill. PRINCIPAL OFFICE and Manufactories, Middletown, Conn.

# Bulletin des Annonces.

## Le PORTRAIT de Mgr. CONROY,

Délégué Apostolique en Amérique, est en vente aux Bureaux du *Foyer Domestique*, à raison de \$1.00 par copie, ou \$8.00 par 12 copies.

NOUVELLE PROPOSITION.

## HISTOIRE DES PRINCIPALES INSTITUTIONS CHARITABLES DU CANADA,

Depuis leur Fondation jus à nos jours

Cet Ouvrage, dont la 1<sup>ère</sup> Livraison vient de paraître, devra former Cinq Volumes, illustrés de *Portraits, Gravures, Plans, etc.*, et sera publié en VINGT LIVRAISONS de 150 pages chacune, à raison de 50 centins par chaque Livraison, les frais de poste compris au lieu de \$1.00, comme ci-devant, afin de faire écouler plus activement l'Ouvrage. Quatre Livraisons formeront un volume d'environ 600 pages.

La 1<sup>ère</sup> Livraison est maintenant en vente. On prie les personnes désireuses d'encourager cet Ouvrage à acheter de suite cette 1<sup>ère</sup> Livraison, car le tirage, à l'avenir, sera proportionné au chiffre des Souscripteurs acquis par la vente de ce premier Cahier.

S'adresser par lettre à

STANISLAS DRAPEAU,

Bureaux du *Foyer Domestique*, Ottawa.

DIXÈME ANNÉE.

## LA GAZETTE DES FAMILLES, PARAISSANT LES 1<sup>er</sup> et 15 du Mois. \$1 par an.

**Revue Religieuse, Littéraire et Agricole.**

Recommandée par NN. SS. l'Archevêque de Québec, les Evêques de Montréal, d'Ottawa, de Rimouski, des Trois-Rivières, de Sherbrooke et de Saint-Hyacinthe.

Cette REVUE, spécialement destinée aux Familles, paraît les 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois, par Cahier de DOUZE pages, double colonne, (outre le Couvert destiné aux Annonces) formant à la fin de l'année un magnifique volume de près de 300 pages de matières choisies et propres à l'instruction de la famille et à charmer ses loisirs.

ABONNEMENT.—Canada.....\$1.00 par année, payable d'avance.  
Etats-Unis.....1.10 do do  
Europe.....1.50 do do

On s'abonne chez tous les Maîtres de Poste, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur de la *Gazette des Familles*, à Ottawa.

— Nous sommes en mesure de fournir aux nouveaux abonnés tous les numéros parus durant l'année de 1877, à raison de \$1

## Imp. du "Foyer Domestique"

On exécute à cette Imprimerie toutes sortes d'impressions de luxe et de goût, avec promptitude et à bas prix.